

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne, ou des États-Unis, ou de qui que ce soit d'autre, l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci rendent, à mon avis, un mauvais service au Commonwealth."

Lord TWEEDSMUIR

LE DEVOIR

Directeur-gérant : Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

Montréal, lundi 26 janvier 1942

REDACTION ET ADMINISTRATION
430 EST. NOTRE-DAME
MONTREAL

TOUS LES SERVICES
TELEPHONE : BELAIR 3361

SOIRS, DIMANCHES ET FETES
Administration : BELAIR 3361
Rédaction : BELAIR 2984
Cérant : BELAIR 3361

L'ennemi est aux portes de l'Australie, déclare M. Curtin (Lire en page 3)

Les Latins d'Amérique et les Canadiens français

Relations nécessaires et relativement faciles — Intéressantes perspectives — A propos des journées panlatines

On lira ailleurs un bref récit des journées panlatines qui se sont déroulées à Montréal en fin de semaine.

Ces réunions furent intéressantes par elles-mêmes, mais davantage encore par l'état d'esprit qu'elles révélèrent et par les perspectives qu'elles découvrirent.

Il serait excessif de dire que les organisateurs de ces journées sont les premiers à s'occuper des pays de l'Amérique latine. Voici plusieurs années déjà que ceux-ci s'imposent à l'attention d'un certain nombre tout au moins de Canadiens. Il y a bien dix ans qu'une première mission canadienne, aux soucis économiques surtout, se rendait en Argentine. Elle devait être suivie des temps derniers de la mission McKinnon. Il y a plus d'un quart de siècle, en pleine Grande Guerre (on parlait ainsi de ce conflit de 1914-1918 que dépasse tellement le cataclysme actuel), que M. Henri Bourassa, au cours d'une conférence fameuse, signalait l'importance des pays sud-américains.

"...Si nous nous décidons jamais à jeter les yeux par-dessus la clôture de notre bergerie, nous constaterons sans peine, disait-il, qu'après les États-Unis, celles des nations du monde avec lesquelles nous pourrions, à certains égards, établir les relations les plus avantageuses se trouveraient parmi les républiques latines du midi. N'y eût-il que le fait primordial que ces pays sont, comme nous, situés en Amérique, cela suffirait à solliciter ces relations. Ce serait déjà fait, si l'habileté coloniale, française ou anglaise, et le désir impérialiste n'avaient totalement obliés chez nous la notion des réalités les plus élémentaires. Nous aurions découvert, à notre grande surprise, que plusieurs de ces pays sont plus véritablement civilisés que le nôtre; qu'ils ont résolu certains problèmes économiques que nous ignorons ou qui nous font encore tatonner" (Hier, Aujourd'hui, Demain, 1916, pages 169-170. Notons, en passant, comme il est regrettable que ce livre, l'un des plus remarquables de l'auteur, soit aujourd'hui à peu près introuvable. S'il pouvait être réédité...).

On sait que, ces temps derniers, la force des choses, si l'on ose dire, a fini — en dépit de l'orientation extra-américaine beaucoup trop marquée de notre politique extérieure — par imposer la création de postes diplomatiques canadiens en Amérique du Sud. Événement considérable à tous égards.

Et l'on n'ignore point que depuis fort longtemps certaines de nos congrégations religieuses nous avaient frayé la voie vers l'Amérique du Sud. — Datant à peine de 1844, le Bon Pasteur de Montréal fonda dès 1871 et 1872 des établissements en Equateur et au Pérou. Vingt années plus tard, il s'installait à La Paz, en Bolivie; en 1908, il était à Bogota et à Medellin en Colombie; en 1913, à Sucre, en Bolivie, et à León, au Nicaragua.

Voici trois quarts de siècle que vit au Chili une congrégation religieuse qui doit sa naissance à un détachement de Sœurs de la Providence de chez nous. (M. Bourassa a raconté tout cela dans son *Canada ecclésiastique*.)

Mais, s'ils ne s'avancent point sur un terrain tout à fait neuf, les directeurs du mouvement actuel y portent des vues générales singulièrement intéressantes et des projets d'envergure. Ils ont réussi à grouper déjà nombre de bonnes volontés, ils se sont assurés le concours des représentants officiels chez nous des nations latines. Cela leur permet d'amples espérances. Nombre de circonstances d'ailleurs devraient favoriser leur travail.

Nous n'habitons pas pour rien le même continent; puis, entre Canadiens français et Américains de langue espagnole ou portugaise, puisque c'est de relations entre ceux-ci qu'il s'agit surtout pour le moment, que de facteurs naturels de rapprochement!

Quel que soit le degré de ferveur de chacun, nous appartenons tout d'abord au fonds catholique. Nous sommes les héritiers d'une même Foi, qui crée certaines conceptions communes de la vie. C'est un premier principe d'accord et d'amitié. Nos organisations religieuses eux-mêmes servent indirectement à l'occasion cet accord et cette amitié. Ainsi, c'est bien probablement au fait qu'il appartient à la Compagnie de Jésus que nous avons dû, samedi, d'entendre un Brésilien fort distingué. Ses confrères du Canada ont facilité sa présence au milieu des nôtres, l'ont renseigné sur la qualité du milieu où il devait se présenter.

Sur le terrain de la culture proprement dite, la langue qui est pour nous un héritage personnel, direct, est dans ces pays de l'Amérique espagnole ou portugaise connue de toute l'élite cultivée. On y sait le français au point que les conférences de France y font des visites régulières (c'est en Amérique du Sud que mourait il n'y a pas longtemps le P. Yves de la Brière), que les artistes français font de même. Les livres français se vendent là-bas en abondance. — *Tel libraire d'ici*, disait samedi le conférencier brésilien, *pourrait transporter chez nous tout son fonds de commerce... Il y trouverait preneur...*

Cette communauté de langage — en attendant que l'espagnol et le portugais se fassent chez nous de plus nombreuses recrues — faciliterait singulièrement des échanges de professeurs. Il va de soi que l'on pourrait multiplier aussi les échanges artistiques: chant, musique, film, etc. Question d'organisation surtout.

Mais les relations ne devraient pas rester sur le plan de la culture ou du sentiment. Sans pouvoir donner d'indications précises, on a le droit de prévoir qu'il pourrait s'établir entre les pays latins de l'Amérique et nous des relations commerciales sensiblement plus importantes. Et c'est, de toute évidence, ce que pense notre gouvernement fédéral puisqu'il a commencé à travailler de ce côté.

Les Canadiens français, pour leur propre compte, devraient pouvoir tirer leur profit de pareille augmentation d'échanges. Ils sont peut-être particulièrement désignés pour servir d'intermédiaires dans ce domaine entre les pays latins et le Canada tout entier.

Mais il va de soi que, sur le terrain économique comme ailleurs, chaque démarche doit être étudiée et préparée avec la plus vive attention.

Nous sommes au début d'une entreprise. Elle comporte beaucoup de nouveau. Elle devra donc être conduite avec soin. Mais elle autorise de beaux espoirs.

Latins d'Amérique et Canadiens français, nous sommes évidemment faits pour nous entendre. Nous nous ignorons encore beaucoup trop, mais les premiers contacts ont été heureux. Au congrès de Pax Romana, tenu aux États-Unis à la veille de la guerre, Canadiens français et Latins du Sud ont tout de suite fraternisé. L'un des jeunes qui sont allés au congrès de Bogota et qui a fait ensuite une tournée de l'Amérique du Sud disait l'autre jour: *Nous avons tout été bien accueillis; les Canadiens français l'ont été chaleureusement... Il n'en pouvait guère être autrement: nous avons trop de communes affinités.*

C'est à l'heure où nos relations avec l'Europe sont presque interrompues qu'il convient particulièrement d'appréhender à nous mieux connaître entre Américains du Nord et du Sud, de nouer entre nous de plus fraternelles relations.

Voici trop longtemps que nous vivons presque en étrangers sur le même continent.

Omer HEROUX

le contraire j'aurais un maudit empli-

Leurs Majestés louent un appartement. C'est pour donner l'exemple de l'économie et de la simplicité.

On avait annoncé d'abord que le roi et la reine préféraient l'intimité d'un appartement à la vie de palais. Ce qui n'avait aucun sens; car il n'y a pas d'intimité possible dans une maison de rapport à logements multiples où tout le monde peut voir et entendre ce que tout le monde fait.

On comprend maintenant que cette intimité soit possible puisque nos souverains seront seuls à vivre au dernier étage d'un édifice de bureaux et qu'ils auront leur entrée et leurs ascenseurs particuliers.

Un aviateur novice vient de prouver que Londres n'est plus qu'à 8 hrs et une minute de New-York, ou environ. On ne désespère pas, du reste, de réduire la durée du voyage à 8 hrs net.

Horaires de 1943: petit déjeuner à New-York à 9 heures; five o'clock et soirée à Londres; retour pour ses affaires le lendemain matin à New-York. New-York est désormais distant de Londres comme Montréal l'est — par chemin de fer — de Toronto.

Il y a des Canadiens qui protestent auprès de Churchill et de Roosevelt contre la tenue d'un plébiscite au Canada. Ces gens-là n'ont jamais lu la profession de foi canadienne telle que l'a formulée lord Tweedsmuir et que l'on trouve chaque soir dans l'angle supérieur gauche de la première page du *Devoir*.

Avant de priver de sucre les particuliers, il vaudrait mieux en priver certaines industries qui vendent au public des décoctions délétères et qui seraient depuis longtemps interdites si les gouvernements servaient la cause de la santé publique autrement que des lèvres.

C'est un grand malheur que personne n'ait cru à la bonne foi du Japon aux États-Unis, sauf le commandant de la flotte et le commandant de l'armée à Pearl Harbor, et cela en dépit des avertissements officiels.

Si des îles sont si prisées par les étoiles de cinéma, c'est de toute évidence parce qu'il est impossible d'y être autre chose qu'étranger.

Dans un article où il demande à M. King de démissionner, suivant le précédent Chamberlain, le *Citizen* écrit: *When Australia is threatened with invasion, Canada is threatened.*

Or, avons-nous seulement cent canons antiaériens pour défendre nos villes, nos usines de guerre et nos ports les plus importants? M. Philip, du *New York Times*, affirme que nos artilleurs font encore l'exercice avec des canons de bois.

Ainsi les bellicistes à tous crins raisonnent toujours à côté. Ils brandissent d'une main la menace d'invasion ou de bombardement du sol canadien et de l'autre, ils veulent pousser nos défenseurs hors du pays.

Le Grincheux

Citation d'actualité

"Le Japonais a presque toutes les qualités nécessaires au soldat de combat par excellence. Ces caractéristiques, actif d'importance, sont le courage, l'endurance, la force physique, la ténacité dans l'effort, l'aptitude à tenir le coup sans se plaindre et malgré tout, le dédain de la mort, un sens extrême de patriotisme et de loyauté envers l'empereur, sans poussé jusqu'au fanatisme... Le soldat japonais, toutefois, se dérobe à la discipline, quand il n'a pas à se battre. Sur le terrain, il obéit aux ordres presque comme un automate, mais hors de la scène du combat, il en a le service militaire. Il est outre mesure dur et arrogant envers la population des pays conquis, — ses officiers l'admettent nettement. En congé, il ne sait pas s'amuser convenablement. Quand il a bu deux chopines de bière, il est d'ordinaire ivre et tapageur; et alors il défilera, môme il insultera ses supérieurs... D'extérieur, le soldat japonais ordinaire paraît grotesque, aux yeux d'un Européen... Court, de hanches très larges, le torse allongé, campé sur des jambes d'ordinaire arquées, ce soldat n'est jamais de mine soignée, même si son uniforme est de bonne coupe et bien repassé. Et cela, malgré tout, de même qu'un sentiment d'infériorité marqué à cause de ce qui a trait à sa mise, n'est pas absolument mauvais, car, du point de vue militaire, cela lui donne un air de férocité véritable. Et l'on dit que la férocité n'est pas une mauvaise chose, au combat. Le soldat japonais est peu soigneux, voire mal tenu... Il ne peut apprendre à tenir propre son uniforme, ni à polir son équipement... Il est petit, mesure 5 pieds 3 pouces en moyenne. On peut remplir dans un espace donné plus de Japonais que de soldats Américains ou Australiens. Ce soldat pèse souvent moins que 138 livres. Marin et soldat japonais sont à cause de cela le type idéal pour le char d'assaut, le camion, le submersible ou le transport."

Hallett ABEND
(Extraits d'un article de Hallett Abend, au Times de New-York, 11 janvier 1942. Abend est un correspondant américain de longue expérience en 1939 asiatiques, notamment au Japon.)

Serait-ce en prévision de cela que nous aurons le plébiscite King? — Si le volontariat allait ne plus suffire? Les promesses de M. Ralston à Londres en 1940 — Opérations militaires presque sur tous les fronts — La situation d'ensemble s'aggrave du côté du Pacifique — Le rationnement du sucre au Canada est plus grand qu'aux États-Unis

LE "SOLEIL", JOURNAL LIBERAL, S'INQUIETE DE L'IDEE DU PLEBISCITE

Activités militaires et parlementaires, si l'on peut dire, sur les fronts les plus importants. Londres et Ottawa vont assister à des débats de suprême gravité, qui s'amorceront aujourd'hui même dans leurs parlements. M. Churchill fera front à des groupes qui, mécontents de la conduite présente de la guerre, demandent des réformes importantes dans le ministère.

Il y a aussi la question très grave des secours que sollicite instantanément et en toute hâte l'Australie. Jus- qu'ici elle a envoyé sur tous les fronts, si l'on peut dire, des soldats expérimentés. Or il se trouve que présentement elle est aux prises avec une série d'avances japonaises tout près de son littoral, au nord et à l'est, surtout dans les archipels Bismarck et Solomon, tous deux sous mandat australien et qui sont d'anciennes colonies allemandes. Les Australiens s'y battent déjà, notamment aux environs de Rabaul, et ils ont même dû faire évacuer deux villes de la Nouvelle-Guinée, Madang et Tulagi, par la population d'Australiens et de blancs qui les habitaient. Il faut de plus en plus de troupes à l'Australie, qui a étendu la mobilisation de ses hommes valides et se prépare même à une invasion territoriale japonaise plus ou moins probable, en tout cas très possible. L'Australie aurait besoin de renforts et le fait qu'une partie de ses meilleurs soldats sont en dehors du pays complique extrêmement la question de sa défense territoriale, ces semaines-ci. Aussi l'Australie multiplie-t-elle ses appels à Londres comme à Washington. En même temps elle insiste pour obtenir représentation sur les conseils de guerre alliés, afin de faire prévaloir son point de vue, du moins dans une certaine mesure, à savoir que si l'on ne prend pas les moyens d'urgence de bloquer les Japonais dans le Pacifique, ils débordent en Atlantique et mettront une partie de leurs escadres à la disposition ou en tout cas au service de l'Allemagne, dans sa bataille de l'Atlantique. Que Londres et Washington laissent le Japon s'emparer de la Nouvelle-Guinée et un coup d'oeil à la carte géographique démontrera que du coup les lignes de communications entre Java et les États-Unis s'allongeront de 5,000 milles, puisque les navires américains vers Singapour, Java, etc., devront passer au sud de l'Australie plutôt qu'au nord, par le détroit de Torrès. Ce détour représente une distance additionnelle énorme.

La chute de Hong-Kong, la menace qui s'aggrave vers Singapour, l'impréparation britannique de ces deux côtés, autant de sujets additionnels d'interpellations à M. Churchill, dont certains ministres sont en péril, si son ministère ne l'est pas encore. A l'heure présente les Japonais se sont emparés, du côté du Pacifique, de territoires, d'archipels et d'îles s'étendant de la Malaisie à l'Australie, soit un front long de 4,000 milles, à peu près. Un quotidien américain, le "Times" (New-York, 25 janvier), publie une carte d'après laquelle, transposés dans l'Atlantique, ces îles et archipels représenteraient la distance de l'intérieur de l'Afrique équatoriale française jusqu'à New-York, en longueur (4,000 milles) et en hauteur, de la Grande-Bretagne presque jusque vis-à-vis de Dakar (2,100 milles). C'est dire l'extrême progrès japonais accompli depuis le 7 décembre dernier, — en moins de deux mois, — alors qu'à Pearl-Harbour, par suite de la négligence, constatée officiellement, de deux chefs militaires et navals américains, les Japonais purent détruire une partie de l'escadre américaine du Pacifique, et, le surlendemain, à cause de l'audace imprévoyante d'un amiral anglais, détruisirent deux des plus grands cuirassés anglais, gagnant ainsi du coup la maîtrise incontestée du Pacifique, pour une période de temps encore indéfinie. Sans être pessimiste, on doit constater qu'en Orient les choses vont mal jusqu'ici. Et les mises en demeure à peine déguisées de l'Australie à Londres et à Washington de l'aider au plus tôt ne sont malheureusement pas pour diminuer les soucis de M. Churchill et Roosevelt. La partie du Pacifique est dure. On croit que le débat qui s'engage à Londres là-dessus et sur d'autres sujets va aussi être dur.

De même, celui d'Ottawa où M. King doit aujourd'hui, croit-on, — cela n'est pas encore certain qu'il parle clairement de tous ses projets, — répondre à M. Hanson qui amorcera le débat sur le discours du trône, en particulier sur la question très grave du plébiscite, ainsi que sur celle de l'abandon plus ou moins déguisé à la Grande-Bretagne d'une partie sinon de la totalité de ce qu'elle doit au Canada pour ses achats de guerre jusqu'ici "financés" par l'Échiquier canadien à même les fonds que verse et les emprunts que souscrit le contribuable canadien. Ainsi M. Churchill et M. King vont traverser des semaines d'une extrême tension. Leurs pays de même.

OPERATIONS MILITAIRES

On peut les résumer ainsi: en Russie, nouvelle offensive des Soviétiques qui paraît donner du fil à retordre aux Allemands, contraints de reculer davantage. En Libye, nouvelles avances de Rommel et des troupes de l'Axe, qui ont gagné du terrain depuis quelques jours, refoulent les troupes britanniques, reprennent des territoires perdus récemment par les Allemands, et sont rendus à Msus, à 70 milles au sud-est de Benghazi. Des milliers de milles plus loin, en Orient, cette fois, les Anglais ont dû abandonner, en Malaisie, des points assez éloignés de Singapour et se replier sur des terrains plus faciles à défendre. Sur trois côtés, les Japonais sont à 50, 60 et 65 milles de Singapour, au maximum, et des avions de surveillance anglais notent la présence, du côté oriental, de groupes de navires et de transports japonais à proximité relative du littoral, ce qui voudrait dire que des débarquements japonais nouveaux menaceraient de prendre de flanc les armées impériales. En Birmanie, des avions

alliés sont allés bombarder de nouveau Bangkok et Hanoi et les Anglais ont pu opérer un repli nouveau sans rencontrer d'obstacles sérieux. De Java, l'on signale, aux quartiers généraux alliés, le torpillage et le coulage, en fin de semaine, d'une trentaine de navires de guerre ou de transport japonais, dans le détroit de Macassar. D'autre part les Japonais ont fait de nouvelles descentes sur les îles de Bornéo et des Célèbes, ainsi que dans les archipels Salomon et Bismarck, menaçant même la Nouvelle-Guinée, ce qui agite fort les Australiens et pose chez eux de façon urgente la question de la défense territoriale. Or l'Australie a un littoral de 11,000 milles à défendre, et une population maximum de 7 millions et demi. Si elle allait être envahie, ce sera une opération militaire considérable de la part des Japonais, et cela exigera d'autre part des efforts énormes de la part des Anglo-Américains pour bloquer l'invasion, même avec la plus vaillante défense par les Australiens, plutôt dégaris de troupes aguerries par le temps qui court. Aux Philippines, une dépêche du général MacArthur, qui fut quelque temps dans une situation critique, indique qu'il a réussi à dégager son flanc menacé. Il tient et il attend le renfort.

CE QUI SE PASSE AU CANADA

Du côté, économique, le Canada vient de rationner le contribuable, au chapitre du sucre. Les États-Unis ont perdu 30 pour cent de leurs approvisionnements de sucre brut, en perdant les Philippines et en étant obligés de mettre l'archipel d'Hawaï sur pied de guerre; car ces deux grands archipels étaient la source de presque un tiers des approvisionnements de sucre de canne destinés aux États-Unis. Washington a diminué d'un tiers la consommation de sucre de son pays, réduisant la consommation moyenne de 75 à 50 livres par année par tête. Le Canada a suivi dans les vingt-quatre heures et réduit, lui, la consommation moyenne de sucre de canne et de betterave à 40 livres par tête par année, — ce qui est vingt pour cent en bas du rationnement américain.

LE PLEBISCITE KING

Les journaux conscriptionnistes fulminent contre le ministère King. Ils voudraient la conscription pour service outre-mer tout de suite et un gouvernement d'union sans plus tarder. Ainsi le "Citizen" d'Ottawa (édition de ce matin) invite cavalièrement M. King, puisqu'il ne veut pas céder tout de suite aux conscriptionnistes, de vider la place sans plus tarder. Néanmoins, le "Citizen" se rend à l'évidence malgré lui, et reconnaît que "lorsque l'Australie est menacée d'invasion, le Canada est aussi menacé. Alors que l'invasion s'approche de la Grande-Bretagne, le Canada est dans un terrible danger". Alors, pourquoi la conscription pour outre-mer? peut-on lui demander. M. King, continue le "Citizen", a tort de se considérer lié par ses propos anticonscriptionnistes. Qu'il écarte tout cela et se jette dans la conscription, sans qu'il devra faire comme M. Chamberlain qui s'effaça devant M. Churchill et s'effaça devant "M. Howe ou M. Ralston ou devant n'importe quel autre qui paraîtrait le plus apte à former un nouveau gouvernement". Et même M. King devrait désigner son successeur au vice-roi, le comte d'Athlone, qui l'appellerait. Si M. King se sent le et ne veut pas se délier lui-même, qu'il s'en aille sans tarder, ou "qu'il se résolve à servir dans un cabinet de guerre à fond dont le chef et premier ministre serait un de ses collègues de confiance..."

A l'autre extrémité de la presse, — dans la presse ministérielle française, — le "Soleil" (23 janvier) écrit que la politique de M. King "semble comporter des risques pour l'avenir sinon pour le présent"; que M. King paraît vouloir "remplacer la formule libérale de l'effort de guerre par celle de l'effort total, qu'il emprunte au parti tory, sans dire comment il entend l'appliquer"; que le gouvernement va mettre "l'électorat dans la position de prendre lui-même la responsabilité de l'orientation future de la politique ministérielle"; et l'organe libéral français conclut: "Le 'Soleil', organe libéral de Québec, n'a pas à cacher l'étonnement que lui cause cette attitude du gouvernement King. Mais, au moment de perdre une illusion chère, il se gardera bien d'aggraver, par une vaine agitation, une situation tendue. Le seul commentaire qu'il tient à exprimer aujourd'hui, c'est que cette politique ne paraît pas conforme à la tradition parlementaire. Dans les mêmes circonstances, sir Wilfrid Laurier aurait-il agi comme le fait M. King?" Ailleurs, après avoir réitéré sa confiance que le service obligatoire ne s'étendra pas au-delà du territoire et des eaux territoriales du Canada, le "Soleil" ajoute (23 janvier): "C'est tout de même un jeu dangereux", comme disait le pendu dépendu auquel on avait fait "accrérer" que la trappe ne tomberait pas. Mais qui vous demande de vous laisser passer la corde au cou? Encore samedi dernier (24) le "Soleil" ajoutait: "Il ne faut pas compromettre l'unité nationale et la paix canadienne en abandonnant le principe de la participation libre et volontaire des Canadiens aux conflits dans lesquels l'Angleterre est obligée d'entrer..."

Une dépêche de ce matin perdue dans un amas de câblagrammes de Londres donne peut-être la raison du plébiscite de M. King. Londres câble qu'il est probable que le Canada ajoutera un nouveau corps d'armée à celui qu'il a déjà outre-mer. On sait que M. Ralston a fait à Londres des promesses, en 1940, dont nous ignorons toujours la portée. Alors, pour activer le recrutement et tenir la promesse de M. Ralston, il faudrait peut-être la conscription pour outre-mer. Serait-ce l'un des pourquoi du plébiscite de M. King? On le saura... après la guerre. — G. P.

27-1-42

Sur le plébiscite

Où allons-nous? Où nous conduit M. King?

Verrons-nous, à la suite de son discours d'aujourd'hui, le véritable but de M. King? — De 1914 à 1942 — La survivance de l'Empire et l'avenir de la jeunesse canadienne — Les multiples promesses anticonscriptionnistes des libéraux de 1917 à 1942 — Renonceraient-ils à leur passé? — Tout devient possible

POURQUOI M. KING VEUT-IL FAIRE RELEVER SON PARTI DE SES PROMESSES?

(Par Léopold RICHER)

Ottawa, 26-1-42 — Aujourd'hui le premier ministre du Canada, chef du parti libéral, prononcera un discours qui sera peut-être le plus important de sa carrière politique. Il expliquera et tentera de justifier sa décision de tenir un plébiscite et de demander au peuple de le délier des engagements anticonscriptionnistes qu'il a pris au cours de la dernière campagne électorale. Le procédé est extraordinaire. Il est unique dans l'histoire canadienne. C'est la première fois qu'un premier ministre du Canada se présente devant l'électeur pour lui dire qu'il importe que la population relève le gouvernement d'une promesse électorale. Il y a tout de même un précédent. Ce précédent est dans l'ordre des intentions plutôt que dans celui des réalisations. Il y a le précédent de sir Wilfrid Laurier.

Un précédent libéral

Nous nous excusons de revenir

sur ce fait d'histoire que le *Devoir* a souvent rapporté. Il est probable que M. Mackenzie King reviendra sur l'amendement Laurier à la loi de conscription de sir Robert Borden et se réclamera de la loi de conscription de sir Wilfrid Laurier, le vieux chef libéral dont il est le successeur et l'héritier, pour montrer à ses députés, à la Chambre et au pays que le parti libéral actuel ne trahit pas son passé. Le 18 juin 1917 sir Wilfrid Laurier a présenté un amendement au bill de la conscription, lorsque la Chambre étudiait le projet de loi en deuxième lecture. Cet amendement se lisait comme suit: "Que la délibération ultérieure de ce bill soit différée jusqu'à ce que son principe ait, au moyen d'un référendum, été soumis aux électeurs du Canada et approuvé par eux". La situation actuelle ressemble beaucoup à celle de 1917 mais elle en diffère cependant sur plusieurs points essentiels. Elle lui ressemble en ce sens que le temps est venu pour le gouver-

(Suite à la dernière page)

L'actualité

De choses et d'autres

Maintenant qu'il est question du plébiscite national sur la conscription du capital humain, certains journaux anglais qui voudraient voir s'établir la conscription encombrent leurs colonnes de lettres sol-disant venues de lecteurs. Je lisais hier quelques-unes de ces lettres, signées de noms aussi convainquants que "J. G. Jones", "Jacques", "A. Patriot", "True Canadian", "A. R.", "Woman War Worker", etc.

Toutes ces lettres chantent la même chanson. Le plébiscite y est jugé inopportuniste, voire indigne. Je respecte l'opinion de ces "lecteurs" si vraiment leurs lettres n'ont pas été fabriquées à la rédaction du journal qui les a reçues, ou dans d'autres officines semi-officielles. (Et cela s'est déjà vu, en 1914-1918). Si elles sont le fait de lecteurs, je trouve étrange que le journal qui les reproduit ne donne qu'un seul son de cloche. Il y a sûrement des

(Suite à la dernière page)

Le carnet du grincheux

Il faudra tout de même demander aux politiciens de ne plus faire de promesses "par oubli ou distraction" quand est oublie ou cette distraction sont si utiles pour gagner ou conserver le pouvoir.

La formule du député sincère sera désormais: "Je vous promets ce qu'on m'a dit de vous promettre; je le sais-t'y puis que vous autres si ces promesses seront tenues? J'ai rien à dire dans la conduite du parti; et si je vous disais

Les journées panlatines

Echanges à promouvoir entre Sud-Américains et Canadiens-français

Dans le domaine culturel: professeurs, élèves, livres, revues — Problèmes d'ordre commercial — Courant touristique à établir — Causeries sur la Colombie, le Chili, le Brésil, le Mexique — Voeux adoptés

Les vœux adoptés samedi soir, à l'issue des premières journées panlatines, par l'Union culturelle des Latins d'Amérique se rapportent à la fois à la culture et au commerce.

Dans le domaine de la culture, les Pan-Latins veulent l'échange de professeurs universitaires, d'élèves, d'artistes, l'échange également de revues et de journaux. L'entrée au Canada avec légendes françaises de films espagnols ou portugais, puis dans le domaine commercial la conclusion de traités commerciaux entre le Canada et les pays ibériques et l'établissement d'agences commerciales dans ces mêmes pays. L'un prévoit que de tels échanges d'idées et de marchandises entraîneraient par le fait même un va-et-vient de personnes et que le tourisme du nord au sud ou du sud au nord par l'automobile ou le bateau ou l'avion deviendrait d'année en année plus important. En outre, si un autre vœu est réalisé, il y aura dans chaque pays de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud une filiale de l'Union culturelle, de sorte que les voyageurs sauront à quelle porte frapper le jour où ils sortiront de leur propre pays pour aller visiter les fils des trois grandes mères-patries de sang latin en Amérique: les Espagnols, les Portugais, les Français.

La journée de samedi a été marquée de trois causeries principales: celle de M. Edmundo de Holte Castello, consul de Colombie, sur l'influence française en Amérique du Sud; celle de M. F.-A. Angers sur les principes d'une collaboration économique entre le Canada et les pays ibériques; enfin, la causerie sur le Brésil du R. P. Serrano, jésuite brésilien en séjour d'études au séminaire de l'Immaculée-Conception, à Montréal. Arrivé à Montréal à la fin de novembre, le Père Serrano a déjà suffisamment amélioré son français pour le parler couramment en public. Mais n'anticipons pas et donnons le compte rendu général, selon le programme, des deux journées panlatines.

M. Dostaler O'Leary

À la séance d'ouverture, vendredi après-midi, le président de l'Union culturelle des Latins d'Amérique, M. Dostaler Rodier-O'Leary, a insisté sur l'importance de l'existence de cette société. Il a rappelé que le premier ministre du Canada lui-même, M. King, considère que le Canada français a pour mission de maintenir bien haut en terre américaine le flambeau de la culture française. Conséquemment, dit-il, les Canadiens français ne doivent pas se replier sur eux-mêmes pendant cette guerre, mais au contraire, regarder au loin et établir des contacts. Le groupe de l'Union culturelle regarde vers ceux qui sont le plus sensibles à l'influence française, vers ceux qui en sont le plus proches par le sang, le tempérament, la tournure d'esprit, la sensibilité, vers les descendants des trois pays de culture méditerranéenne: France, Espagne et Portugal.

M. O'Leary a salué la présence de la plupart des consuls des pays ibériques, puis il a successivement présenté les conférenciers de la séance.

M. Raymond Tanghe, professeur à l'École des sciences sociales, économiques et politiques, a parlé des avantages des relations culturelles entre les Canadiens français et les Ibero-Américains. Il a énuméré les points communs des deux groupes et montré comment ils sont faits pour s'entendre et pour résister ensemble à l'influence protestante et américaine.

Mme Manolita Gallagher a présenté une étude sur la Colombie et ses ressources. Ce pays est en effet l'un des plus riches de l'Amérique du Sud et ses relations économiques avec le Canada, qui ont progressé récemment, ne pourront que se développer davantage les années prochaines.

M. Melvin Green a traité du commerce panlatin et établi des comparaisons entre les années passées et entre les divers pays. De son étude se dégage aussi l'espoir d'échanges plus considérables de marchandises dans un avenir rapproché.

Mgr Olivier Maurault

À la séance de vendredi soir, Mgr Olivier Maurault, recteur de l'Université de Montréal, président d'honneur de l'Union culturelle, a porté la parole. Il a annoncé que dès que l'Université occupera son nouvel immeuble sur le sommet du mont Royal, elle sera en mesure de recevoir des étudiants de l'Amérique du Sud et d'envoyer quelques-uns des siens dans les universités de ces pays. Puis Mgr le recteur a ajouté:

"Il n'est pas question de savoir si le cours des influences va changer de sens après la guerre, il s'agit plutôt de considérer un fait: l'Espagne, le Portugal et la France, au XVIe, au XVIIe et au XVIIIe siècles, ont essayé sur nos continents et leurs enfants se sont multipliés au point de former de grandes nations. Tous ces peuples, séparés de leur mère-patrie, ont conservé un même idéal de culture, c'est cet idéal qui nous unit. Les États-Unis ont mis sur pied un organisme grandiose, destiné à unir tous les groupes catholiques des deux Amériques: *Par Romanus*. Fort bien. Mais le Canada français désire faire connaître son existence aux peuples sud-américains et faire rayonner sa culture française."

Puis Mgr Maurault a énuméré les différents pays avec lesquels nous avons déjà des relations intellectuelles: le Pérou, la Colombie, le Brésil, l'Argentine, et il a affirmé que ce mouvement va s'amplifier avec l'achèvement de la nouvelle université, qui proclamera mieux que jamais à la face du monde notre caractère catholique et français.

Mme Yvette Boulu-Germain

Mme Germain, secrétaire générale de l'Union culturelle, l'un des principaux artisans du congrès panlatin des 23 et 24 janvier, a présenté son rapport sur la société.

Cette association, a-t-elle dit, a d'abord été fondée à Mexico, en 1939, par un groupe de jeunes Mexicains et de Canadiens français, sous le nom de l'Union culturelle Mexique-Canada. Elle changea bientôt de nom en prenant plus d'envie de nom et elle adopta celui d'Union culturelle des Latins d'Amérique. Quatre sections existent déjà et quatre autres sont en bonne voie d'organisation.

M. Armour Landry, des Trois-Rivières, a fait dérouler sur l'écran un film en couleurs qu'il a tourné lui-même au Mexique. M. Landry a accompagné ses vivantes et pittoresques images de commentaires.

M. Henri Coursier, consul général de France à Montréal, a remercié M. Landry de son film. Il a ajouté quelques mots sur le congrès et a félicité l'Union culturelle de cette manifestation propre à favoriser une meilleure connaissance des pays latins d'Amérique.

Journée de samedi

La séance du matin a été particulièrement consacrée au Chili. Mlle Mathilde Boustos, fille du consul général du Chili, à Montréal, a traité de la femme sud-américaine.

La femme latino-américaine, a dit Mlle Boustos, est rayonnante de vie et de santé. On dit même qu'elle est belle. Elle est expansive, gaie, intelligente, romanesque, douée aussi d'esprit critique. Elle aime la musique, le chant et la danse. De plus, elle est compatissante, une bonne, dévouée, prête à rendre service et à accomplir les œuvres de charité.

M. de Holte Castello

Au déjeuner servi au Cercle Universitaire, samedi soir, M. Edmundo de Holte Castello, consul général de la Colombie, a prononcé la principale allocution. Par manque de temps, en raison d'un voyage à Washington, il a dû restreindre le sujet de sa conférence à son pays: l'influence de la France en Colombie.

Parmi les militaires qui ont eu une influence sur la Colombie, il y a le général Miranda, illustre vénézuélien, qui fut maréchal de France et qui combattit sous Rochambeau aux États-Unis. Ce fut le précurseur de l'indépendance des États de Colombie, du Venezuela et de l'Équateur. Il y a aussi le général Girardo, qui a accompli l'acte courageux de perdre la vie en faisant sauter un dépôt de munitions. Il y a enfin, le libérateur

Bolívar, qui avait vécu en France cinq ans et qui gardait la marque de ce séjour.

Dans le domaine spirituel, M. de Castello nomme Marigni, qui en 1805, a commencé à traduire les philosophes français en espagnol; Bonpland, naturaliste français, qui a exploré l'Orénoque et l'Amazonie et a recueilli des milliers de plantes inconnues; enfin, La Gondaïne, mathématicien et littérateur français, qui fixa la ligne de l'Équateur.

Dans la capitale de la Colombie, à Bogota, on lit beaucoup, fait observer le consul de Castello. Le français y est très connu: on le parle assez mal, mais on le lit assez bien. Quand Proust était peu connu en France, il était déjà commenté à Bogota. Il est difficile de trouver un bachelier de 20 ans qui ne connaisse ses classiques français. Le français est obligatoire dans toutes les écoles de Colombie.

A ceux qui se demandent pourquoi la Colombie n'a pas déclaré la guerre à l'Allemagne, M. de Holte Castello répond par une déclaration du président de son pays qu'il lit. Cela revient à dire que la Colombie n'est pas attaquée, mais que si elle l'est elle se défendra sur son sol contre l'ennemi.

M. René Guénette a remercié le conférencier. Il a rappelé qu'à Paris, il a rencontré des Latins d'Amérique avec lesquels il est devenu bon ami, tellement le fond de latinité, la langue française connue d'eux et la même religion les plaçaient sur un terrain commun. Le geste de l'Union culturelle, dit-il, est d'une incalculable portée, même hardi dans les circonstances. Il est heureux tout de même que l'occasion s'offre pour nous de proclamer le rayonnement de la culture latine et de la langue française.

M. F.-A. Angers

M. F.-A. Angers, jeune professeur à l'École des hautes études commerciales de Montréal, a exposé les avantages de la collaboration économique entre les pays sud-américains et le Canada, particulièrement le Québec. On a tort de dire, remarque-t-il, que la situation ne peut s'améliorer. Il faudrait d'abord y travailler, discuter le problème, s'asseoir autour d'une table et chercher des solutions. C'est le groupe français qui peut le mieux aider à favoriser les relations commerciales avec l'Amérique du Sud parce qu'il est en sympathie avec les sud-Américains. M. Angers insiste sur la nécessité d'examiner le problème et d'en rechercher la solution.

Une longue et intéressante discussion à laquelle ont pris part des hommes comme MM. Anatole Vannier, St-Georges Morriset et autres a suivi la causerie de M. Angers.

Le P. Serrano, S.J.

Le religieux brésilien, récemment arrivé à Montréal, a prononcé une intéressante conférence sur son pays. Il a fait plusieurs parallèles entre Montréal et Rio-de-Janeiro, notamment celui de la croix lumineuse du mont Royal et du Sacré-Cœur aux bras lumineux du Corcovado. Il a montré que le navigateur portugais Pedro Alvarez Cabral décrit avec le même enthousiasme que Cartier le fait du Canada les terres qu'il aperçoit. Le Père Serrano remarque que l'on ne saurait écrire l'histoire du Brésil sans écrire en même temps une page glorieuse de l'histoire de l'Eglise.

Du point de vue racial, le Brésilien tient de trois races: la blanche, la rouge et la noire. Le tempérament brésilien se ressent des qualités et des défauts des trois races. Il y a au Brésil 27 millions de blancs, 12 millions de métis, 3 millions de nègres et un demi-million d'Indiens.

La royauté a été le pas à la république en 1889. Aujourd'hui, le Brésil jouit d'un gouvernement stable, guidé par une Constitution bien élaborée.

À propos de l'enseignement, le Père Serrano, fait observer que le pays est immense et qu'il faut faire une distinction entre l'agglomération des grandes cités et les régions vastes de la forêt. Dans la forêt, l'enseignement n'est que primaire et encore est-il difficile de trouver un professeur. Mais les villes brési-liennes jouissent de toutes les méthodes progressives de l'enseignement moderne. Les écoles sont fréquentées par des milliers de jeunes gens. Nous comptons près de 2,000 écoles techniques, fréquentées par 300,000 élèves. L'Université du Brésil, institution gouvernementale, dirige tout l'enseignement supérieur du pays. A part les universités catholiques, toutes les autres sont des institutions d'État. L'enseignement y est donné tout à fait gratuitement. Le Père Serrano s'arrête à deux problèmes brésiliens d'actualité: D'abord, celui de la propagande étrangère, c'est-à-dire de la propagande protestante provenant des groupes anglo-saxons et allemands. Depuis quelque temps un vent violent de protestantisme souffle sur le pays de l'Amérique du Nord. Cinéma, livres, revues, missionnaires même se liguent en une terrible offensive, et contre notre langue et surtout contre notre foi.

Le second problème est la pénurie de notre clergé. Il n'est pas assez nombreux pour suffire à la tâche, surtout devant une offensive semblable. Le Père Serrano termine en disant qu'il a serré la main de S. E. M. Jean Dési, ministre du Canada à Rio, avant son départ et qu'il espère que les rapports de la province de Québec avec son pays vont se développer davantage pour le plus grand bien des deux pays.

Au cours de la discussion qui a suivi, le Père Serrano a appris à ses auditeurs qu'en vue de sauvegarder la langue portugaise au Brésil, le gouvernement a interdit toute publication en une autre langue qu'en portugais. Cependant on y reçoit de l'extérieur des livres ou revues en d'autres langues.

Après cette causerie, M. Dostaler O'Leary a donné lecture des vœux proposés, auxquels nous avons fait écho au début de ce compte rendu.

Samedi soir, les membres de l'Union culturelle et leurs amis ont pris part à des danses sur la musique uniquement panlatine.

Le conseil de St-Rémi et la mobilisation

Ce conseil prie le gouvernement d'adopter une loi pour le maintien sur la terre des travailleurs agricoles

Province de Québec, comté Napierville, corporation de la paroisse Saint-Rémi:

Du livre des délibérations du conseil municipal de la paroisse Saint-Rémi, comté Napierville, Québec, la résolution suivante a été adoptée par ledit conseil à son assemblée régulière, tenue le vingt-quatre janvier, mil neuf cent quarante-deux, à été textuellement transcrite comme suit, savoir:

Considérant que depuis le début de cette guerre, l'agriculture, dans la province de Québec, a toujours appuyé les mesures prises par ses gouvernements dans le but de poursuivre activement son effort de guerre, soit en souscrivant aux emprunts nationaux ou en s'efforçant d'augmenter la production agricole, industrie essentielle au bon succès de la guerre;

Considérant que la loi de mobilisation actuelle est de nature à enlever à la terre une main-d'œuvre absolument nécessaire à maintenir dans notre province la production alimentaire pour le besoin de nos armées;

Considérant que la main-d'œuvre se fait tellement rare qu'elle ne suffit pas aux travaux actuels: tels que charroage des engrais, coupe et fagelage du bois, taillage des pommes de terre, préparation et réparation des machines agricoles pour le printemps, en plus des soins à apporter aux troupeaux, soins nombreux à ce moment de l'année;

Considérant que si nos fils de cultivateurs, qui ont toujours été attachés aux travaux de la ferme, sont obligés de s'enrôler, la majeure partie des cultivateurs seront forcés de vendre une partie de leurs troupeaux et de diminuer considérablement l'étendue de leurs semences de toutes sortes, ce qui serait un désastre, au point qu'il y aurait une diminution de 30 à 40 pour cent dans l'élevage des animaux, de même que dans la production des denrées nécessaires à la vie;

Considérant qu'il convient de porter à votre connaissance qu'une partie de la main-d'œuvre, qui travaillait sur les fermes, se transporte dans les usines de munitions, faisant un salaire de \$4, \$5, \$6 par jour, ce qui fait que les cultivateurs sont dans l'impossibilité de lutter contre telle concurrence à cause du prix de vente de leurs produits, et de la fixation des prix des produits;

Considérant que le ministre de l'Agriculture des États-Unis, M. Claude R. Wickard, il y a quelques mois à peine, déclarait ce qui suit: C'est l'aliment de bouche qui gagnera la guerre et écrira la paix (*Food will win the War and write the Peace*);

Considérant que les États-Unis faisaient distribuer aux 6,000,000 de fermiers du pays, des pamphlets ornés de cette devise: dans le but d'augmenter, sans limite, la production agricole et dans ce but, demandaient aux cultivateurs d'augmenter de 11 p.c. la production des produits laitiers, de 10 p.c. les légumes, de 10 p.c. les oeufs et la volaille, de 12 p.c. le porc, et les tomates de 12 p.c.

Considérant que le pays ne peut maintenir et encore moins augmenter son armée de combattants ou même de vastes organismes industriels, s'il ne peut nourrir ces légions d'être humains;

Considérant que tous les pays d'Europe sont soumis à la ration et que des millions de Polonais, Belges, Hollandais, Tchèques, Yougoslaves, Grecs, Danois et Norvégiens sont actuellement affamés, que les Britanniques ne peuvent, en temps de paix, que produire un tiers de ce dont ils ont besoin pour leur propre consommation, sont maintenant de 20 à 70 p.c. en arrière de leur production de produits alimentaires essentiels comme le lait, la viande et les oeufs;

Considérant que tout récemment le premier ministre de la province se faisant l'écho de nos craintes, lesquelles étaient confirmées par le président de la *Canadian Dairy Farmers' Federation*, M. R.-J. Scott; Considérant que tout récemment aussi, l'un des hauts chefs militaires de ce pays, le colonel Biggar, classait l'agriculture comme l'une des premières armes de la guerre;

Considérant que la substitution de citadins, inaptes pour l'armée ou l'industrie, aux travailleurs du sol que l'armée arrache à la terre, n'est d'aucun résultat pratique pour l'agriculture;

Il est proposé par le conseiller Wilbrod Lefrançois et appuyé par le conseiller Magloire Caron, et adopté à l'unanimité:

Que le conseil de la paroisse Saint-Rémi, comté de Napierville, réuni en assemblée régulière, prie le gouvernement fédéral de donner une attention toute spéciale à ce problème d'importance nationale en passant une législation qui assurera le maintien sur la terre des catégories de travailleurs telles que ci-haut mentionnées, dont le travail est essentiel au développement et à l'accroissement de l'agriculture;

Que copies de cette résolution soient envoyées au ministre fédéral de l'Agriculture, au premier ministre et ministre de l'Agriculture de la province de Québec, aux députés fédéraux et aux journaux.

(Signé) Hercule RIENDEAU, maire de St-Rémi. P.-G. COUPAL, sec.-trés.

Je certifie que ce qui précède est un extrait véritable du livre des délibérations du conseil municipal susdit, dont je suis secrétaire-trésorier.

CELEBRONS LE 3ème CENTENAIRE

1642 1942

DE MONTREAL

Donné à Saint-Rémi, ce vingt-quatre janvier mil neuf cent quarante-deux.

P.-G. COUPAL, sec.-trés.

Le centenaire des Oblats

Les fêtes montréalaises clôturées à Ville La Salle

Messe pontificale par S. E. Mgr Joseph Bonhomme, O.M.I., vicaire apostolique du Basutoland — Sermon par le R. P. Henri Matte, O.M.I. — Mgr Joseph Perrier, principal orateur au souper de famille

La maison du noviciat de Ville La Salle a clôturé hier, le 25 janvier, pour la région de Montréal, les fêtes du centenaire de l'arrivée des Oblats au Canada. Dans la matinée, une messe pontificale fut célébrée par S. E. Mgr Joseph Bonhomme, O.M.I., vicaire apostolique du Basutoland.

Le sermon de circonstance fut prononcé par le R. P. Henri Matte, O.M.I. Parmi l'assistance, on remarquait des notables de la région, dont M. Paul-Emile Côté, et le Dr C. A. Kirkland, députés du comté respectivement au fédéral et au provincial. M. le maire Anatole Leroux, ainsi que des professionnels, des amis et des bienfaiteurs. Le dîner qui suivit fut présidé par le R. P. Gilles Marchand, O.M.I., Provincial de l'Est canadien. Le R. P. Pierre Pepin, O.M.I., supérieur et père-maitre, a présenté et remercié les orateurs: M. le maire Anatole Leroux, M. Marcel Pasquin et le R. P. Ange-Albert Chartrand, O.M.I., curé de Saint-Nazaire, de Ville La Salle.

Dans la soirée, le R. P. Anthime Desnoyers, O.M.I., assistant général, a présidé le salut solennel du Saint-Sacrement où le *Te Deum* fut chanté. Il présida aussi le souper de famille. Comme au dîner, les Frères novices exécutèrent un programme de chant et de récitation. L'orateur principal fut Mgr Philippe Perrier, vicaire général de l'archidiocèse de Montréal, qui prononça un magistral discours sur l'Oblat missionnaire et qui montra

Vient de paraître:



de JANVIER

en vente aujourd'hui dans tous les dépôts

10 cents l'exemplaire. \$1 l'abonnement annuel.

Adresser l'abonnement comme suit:

M. l'Administrateur — L'OEIL — 2261, avenue Papineau, Montréal

MUSELIER

et son plébiscite

CHURCHILL

mal conseillé

BOUCHARD

professeur d'anglais

HARVEY (J.-C.)

conspirateur

Aussi: grand reportage sur Petipa et les ballets russes et roman complet, etc., etc.

comment Montréal, Saint-Boniface (Manitoba), l'île-à-la-Croix et Cumberland avaient été les portes qui ouvrirent le Canada aux Oblats. Il fut présenté par le R. P. Pierre Pepin, O.M.I., et remercié par le R. P. Anthime Desnoyers, O.M.I.

"Campanules"

par MILLICENT

(Nouvelle édition, augmentée, aux Éditions du Bien Public)

Après dix-huit ans, *Campanules* est réédité. Ce beau recueil de poèmes a pour auteur Millicent, aujourd'hui religieuse du Précieux-Sang. On se souviendra peut-être que *Campanules*, valut à son auteur en 1924 un prix David et en 1925 un prix d'Action intellectuelle. Ces vers n'ont rien perdu de leur charme et les dons exceptionnels qu'ils affirmaient ne manquent pas de séduire une fois de plus la critique. La nouvelle édition de *Campanules* comporte un choix de nouveaux poèmes pour la plupart d'inspiration religieuse d'une densité d'expres-

sion qui rappelle très souvent le lyrisme émouvant d'une Marie Noël et d'un Louis de Cardonnel.

Dans la préface qu'il a écrite pour *Campanules*, Clément Marchand écrit: "Le rôle du poète serait de se comprendre, de s'expliquer et ainsi d'aider ceux dont les antennes sont moins sensibles à capter leur part de beauté éparse dans le monde".

Millicent a bien saisi ce rôle, et son inspiration, attachée à Dieu et à son reflet, — la création, — propose aux lecteurs de son oeuvre des formes de beauté primes dans la nature et dans les âmes. Quand Millicent s'attache à peindre la religion, la patrie, la famille, elle n'apporte pas de ces couleurs fades, de ces lieux communs rebattus qui déparent trop souvent ce genre de poésie. Dans la lumière de sa foi ardente, tout s'éclaire, tout prend un accent de vérité et de sincérité.

Campanules est luxueusement présentée sur beau papier vergé grand format. Prix, au comptoir 80 cts, par la poste, 90 cts. Service de Librairie du Devoir.

Chez Lechasseur

VENTE de COMPLETS

FAITS SUR MESURES

C'est le temps \$33⁷⁵ de vous payer le luxe d'un

FASHION-CRAFT —

Surtout quand il ne vous en coûte pas plus cher

Voici une vente que les acheteurs avertis attendent toujours avec impatience... une occasion d'acheter les fameux vêtements Fashion-Craft aux prix de complets de marques ordinaires. Vous avez le choix d'étoffes et de dessins qui seront la grande vogue dans quelques mois (car Fashion-Craft a toujours été au premier plan de l'élégance masculine).... Quelles que soient vos préférences, vous trouverez certainement ce que vous désirez parmi notre assortiment de tweeds et worsteds dernier cri. Vous feriez mieux toutefois de venir aujourd'hui si vous désirez bénéficier du meilleur choix.



ARTICLES VESTIMENTAIRES de l'excellente qualité Lechasseur à prix d'économie

SOULIERS à des rabais remarquables

Lechasseur

974 RUE STE-CATHERINE O. — 276 ST-JACQUES — 281 STE-CATHERINE E.

Imprimés de deuil

MELEMENTS — REMERCIEMENTS

Imprimés ou gravés.

Liste des prix et spécimens sur demande.

L'Imprimerie Populaire, Limitée 430, Notre-Dame est. Montréal Tél.: BELAIR 3361

CALENDRIER

1er mois JANVIER 31 jours
Demain: MARDI, 27 JANVIER 1942
S. Jean Chrystie, v. conf. et doct.
Lever du soleil, 7 h. 29.
Coucher du soleil, 4 h. 51.
Lever de la lune, 1 h. 21.
Coucher de la lune, 3 h. 22.
Pleine lune le 2, à 10 h. 42m. du matin.
Dernier quartier le 10, à 1 h. 32m. du soir.
Nouvelle lune le 16, à 4 h. 32m. du soir.
Premier quartier le 24, à 1 h. 35m. du matin.

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Malaisie

Les troupes impériales ont abandonné Batu-Pahat, à 60 milles de Singapour

Deux bataillons australiens retardent l'avance japonaise

Singapour, 26 (C.P.). — Le grand quartier général anglais en Malaisie annonce aujourd'hui que les troupes impériales ont abandonné Batu-Pahat, l'ancrage occidental de leur ligne de défense en Malaisie, et se sont retirées sur de nouvelles positions plus au sud après avoir soutenu pendant plusieurs jours les attaques de terre et de l'air japonaises. Batu-Pahat se trouve à 60 milles de Singapour.

Le dernier bulletin d'indiquant pas d'autres changements importants sur le front irrégulier de 80 à 90 milles qui s'étend à travers l'Etat de Johore. On signale de furieux combats au centre dans le voisinage de Klang, sur la ligne de chemin de fer de Malaisie, où les Japonais se trouvent rendus à 50 milles au nord de Singapour. Sur la côte orientale de Malaisie, il ne semble pas que les Japonais exercent une très grande pression et le feu de l'artillerie anglaise les retient sur la rive nord de la rivière Mersing, à 65 milles de Singapour.

Trois autres pays ont rompu avec l'Axe

Asuncion, Paraguay, 26 (A.P.). — Le Paraguay a hier soir rompu ses relations avec les pays de l'Axe.

Rio-de-Janeiro, 26 (A.P.). — L'Uruguay et le Pérou ont rompu samedi soir leurs relations diplomatiques avec le Japon, l'Allemagne et l'Italie. Ils ont ainsi mis à exécution sans délai la résolution adoptée à la conférence panaméricaine.

Les gestes que venaient de poser les gouvernements de Montevideo et de Lima ont été annoncés quelques minutes avant que M. Sumner Welles, sous-secrétaire d'Etat des Etats-Unis, ait déclaré devant la conférence que "nous avons atteint le plus grand succès pour la réalisation des objectifs que nous nous étions proposés."

Dans le détroit de Macassar

Coups directs contre trois croiseurs et deux transports japonais

Quartier général des Nations unies à Java, 26 (A.P.). — Le commandement allié dans le sud-ouest du Pacifique annonce aujourd'hui que l'on a obtenu des coups directs contre trois croiseurs et deux transports japonais au cours des attaques qui se prolongent depuis plusieurs jours contre un gigantesque convoi japonais dans le détroit de Macassar. Des "forteresses volantes" américaines ont coulé l'un des transports japonais et obtenu un coup direct contre un croiseur. Des avions hollandais qui ont participé à cette action ont obtenu 4 coups directs contre deux croiseurs et un transport. Un sous-marin hollandais a en outre coulé un contre-torpilleur japonais et atteint d'une torpille un autre croiseur. Des forces navales américaines ont encore obtenu cinq coups à l'aide de torpilles contre des navires japonais. Le dernier bulletin du grand quartier général des Nations unies souligne encore une activité considérable de l'aviation japonaise au-dessus d'une vaste région.

Les bulletins antérieurs avaient déjà annoncé avant aujourd'hui que les forces navales et aériennes des Indes orientales et des Etats-Unis avaient coulé ou endommagé 18 navires au cours de leurs attaques répétées contre cette gigantesque expédition japonaise et infligé aux envahisseurs leurs pertes les plus lourdes de la guerre dans le détroit de Macassar.

En dépit de ces attaques continues et de ces lourdes pertes, les Japonais n'en ont pas moins forcé deux débarquements sur les îles qui entourent Java, le centre nerveux de toutes les Indes orientales néerlandaises. On sait que le détroit de Macassar, qui s'étend entre Bornéo et Célèbes, relie la mer de Célèbes à la mer de Java.

Les Hollandais ont annoncé que les Japonais avaient opéré un débarquement à Balikpapan, sur la côte orientale de Bornéo au milieu du détroit de Macassar. Les Japonais rencontreraient une vigoureuse résistance de la part de la garnison hollandaise qui avait déjà détruit au préalable les puits et les raffineries de la riche région pétrolière de Balikpapan.

La bibliothèque Saint-Sulpice

Le gouvernement provincial signera le contrat d'acquisition ces jours-ci — Travaux de réparation

M. Hector Perrier, secrétaire provincial, a annoncé ce matin, aux journalistes, que le contrat d'acquisition de la bibliothèque Saint-Sulpice sera signé ces jours-ci entre les représentants du gouvernement provincial et les fiduciaires des biens des Messieurs de Saint-Sulpice. Le gouvernement s'est porté acquéreur de l'immeuble et des livres, depuis le printemps dernier, mais, pour diverses raisons, le contrat n'a pu être officiellement signé. Le gouvernement avait décidé d'y faire des réparations, mais il a dû attendre d'être devenu officiellement possesseur de l'immeuble.

On ne modifiera rien à la disposition intérieure de la bâtisse. D'anciens avaient proposé de modifier la salle des conférences publiques de façon à l'orienter nord-sud, au lieu de la position est-ouest, qu'elle occupe présentement, afin de la rendre plus pratique pour les projections de cinéma. Mais outre que les travaux de ce genre entraînent une dépense de \$25,000, l'utilité de pareils changements était fort discutable. Aussi on n'en fera rien.

Les travaux de réparation comprennent une révision complète du système de chauffage. Celui-ci ayant au moins trente années d'existence, a besoin d'une mise au point complète. Et on profite des travaux généraux pour la faire, au lieu d'attendre deux ou trois ans, ce qui coûterait beaucoup plus cher, étant donné qu'il faudra défaire des travaux d'amélioration que l'on va faire présentement aux boissières, etc.

On fera aussi des travaux sur la toiture, et surtout des travaux de ménage dans les salles. Apparaissant on fera le nettoyage des livres.

L'état de M. Maurice Duplessis s'est amélioré

Il repose continuellement sous une tente d'oxygène — Deux spécialistes de Montréal appelés en consultation

Québec, 26 (D.N.C.). — L'état de M. Maurice Duplessis s'est légèrement amélioré au cours des dernières heures. M. Duplessis qui est entré à l'hôpital St-Sacrement récemment pour subir une intervention chirurgicale a été atteint plus tard de pneumonie. Il repose continuellement sous une tente d'oxygène. Le Dr Guy Drouin, de Québec et le distingué patient sous ses soins. En fin de semaine, les docteurs J.-A. Vidal, spécialiste des poumons et Paul Morin, spécialiste du cœur, tous deux de Montréal, ont été appelés en consultation. Aucun visiteur n'est admis dans la chambre du malade.

A onze heures, ce matin, on nous déclarait que l'état du chef de l'opposition continuait à s'améliorer.

Considérable travail en 1941 aux archives

Le service judiciaire a manipulé environ 120,000 pièces

Le Service des Archives de la Cour supérieure de Montréal a manipulé au cours de l'année 1941 environ 120,000 pièces de tout genre. C'est là ce qui ressort du rapport, rendu public aujourd'hui, si l'on additionne les chiffres alignés. Voici la nomenclature des actes émis ou des registres reçus ainsi que des index et reports:

Copies d'actes de l'état civil livrées 16,554
Correspondance — Nombre de lettres reçues 8,256
Registres de l'état civil de 1941 reçus et vérifiés: Catholiques français, île de Montréal; Catholiques anglais et autres de Montréal; Catholiques hors de l'île de Montréal 226
Registres non catholiques 230
Registres de l'état civil de 1941 authentiques 558
Copie de quatre-vingt-deux années de registres de l'état civil pour des paroisses ayant perdu leurs doubles dans des incendies. Nombre d'actes 7,250
Testaments vérifiés (déposés) 667
Jugements d'adoption reçus. Copies envoyées aux institutions et vérification des registres concernés 849
Jugements en rectification d'actes de l'état civil reçus et corrections faites dans les registres 415
Communications de registres, actes notariés et autres 2,483
Chercheurs autorisés: généalogies, histoire, sociétés de secours, etc. 1,463
Greffes de notaires reçus 5
Total de leurs minutes classifiées 10,710
Index des testaments et donations notariés et autres de 1800 à 1850 3,000
Index sur fiches des registres non catholiques pour le district, tenu à date, de 1900 à 1940 8,000
Index sur fiches des sépultures des catholiques de la ville de Montréal et faubourgs, de 1800 à 1940 en voie d'exécution 25,000
Index sur fiches des mariages des catholiques de la ville de Montréal, des comités ruraux, de 1800 à 1899, en voie d'exécution 15,000
Report en registres-index définitifs des sépultures des catholiques de 1642 à 1850 12,000
Report en registres-index définitifs des actes d'état civil des non-catholiques de tout le district de 1876 à 1899 18,000

Attaque sur Brest

Londres, 26 (C.P.). — Des escadrons de la Royal Air Force ont attaqué la nuit dernière le port de Brest où se trouveraient abrités les cuirassés allemands "Scharnhorst" et "Gneisenau". Tous les appareils anglais sont rentrés de cette expédition. Quelques avions allemands ont été jetés des bombes hier soir sur la côte sud-ouest de l'Angleterre: quelques maisons ont été endommagées, mais il n'y a pas eu de victimes et l'un des appareils ennemis a été descendu.

M. l'abbé Alexander Carter vice-chancelier

On apprend la nomination de M. l'abbé Alexander Carter, chapelain de l'hôpital St. Marys, comme vice-chancelier de l'archidiocèse de Montréal. L'abbé Carter a été ordonné prêtre le 6 juin 1936. Après avoir été vicaire à la paroisse Saint-Antoine, il alla étudier au Collège canadien, à Rome. A son retour, il fut nommé chapelain. Il conservera ce poste tout en assumant celui de vice-chancelier.

Demain soir

M. Georges Pelletier parlera de l'"Unité canadienne"

Demain soir, à six heures et demie, au Café Saint-Jacques, 415, rue Sainte-Catherine (est), il y aura, sous les auspices des Jeunes Laurentiens, un souper à l'issue duquel, M. Georges Pelletier, directeur du "Devoir", donnera une causerie sur l'"Unité canadienne".
Prix du billet: \$1.00, au Service de Librairie du "Devoir", 430, rue Notre-Dame (est).
Les dames sont invitées. Toilette de ville.

LIBYE

Contre-offensive de l'armée Rommel

Recul des forces anglaises — Succès remportés par la R.A.F. contre un convoi de l'Axe

Le Caire, 26 (A.P.). — Le dernier bulletin du haut commandement anglais dans le Proche-Orient indique que la 8e armée anglaise a dû céder encore du terrain aux colonnes motorisées du général Rommel, qui a apparemment lancé une contre-offensive de grand style et qui semble vouloir contourner Bengasi. Le bulletin place le nouveau centre de la bataille qui fait rage dans le désert au nord et au nord-est de Msus, ce qui signifie que l'armée germano-italienne a encore avancé de 40 milles au delà du triangle Agedabia-Antelat-Saunou, où l'on se battait en fin de semaine. Msus se trouve à 70 milles au sud-est de Bengasi, à l'intérieur de la basse de Cyrénaïque, et le fait que les opérations se déroulent dans cette région indique que les forces anglaises ont reculé de 145 milles du point extrême de leur avance à El Agheila.

Les succès remportés par la Royal Air Force contre un convoi de l'Axe qui amenait apparemment des renforts en Libye ont cependant contre-balançé dans une certaine mesure les gains obtenus par le général Rommel.

Un communiqué de la Royal Air Force a annoncé en effet que des bombardiers et des avions torpilleurs ont fortement avarié et probablement coulé un paquebot de 20,000 tonnes, mis le feu à un autre transport et mis un contre-torpilleur hors de combat. Les avions anglais auraient obtenu des coups contre un autre vaisseau de guerre qui serait probablement un croiseur et contre plusieurs autres navires. Le convoi, qui comptait outre le paquebot trois autres gros navires marchands, était protégé par un cuirassé, quatre croiseurs et quinze contre-torpilleurs. L'attaque contre ce convoi a débuté vendredi en Méditerranée centrale et s'est prolongée pendant 24 heures. Lorsque l'on a pu apercevoir le convoi samedi, il avait réduit sa vitesse et le paquebot n'était plus là.

Voici le texte du dernier bulletin émis au Caire touchant les opérations de terre en Libye:

"La bataille s'est poursuivie pendant toute la journée du 25 janvier entre forces anglaises et ennemies dans une région étendue de la Cyrénaïque.

"Le centre d'activité s'est déplacé vers le nord-est d'Antelat et, selon les derniers renseignements, nos forces étaient en contact avec l'ennemi d'une façon générale dans la région ou nord et au nord-est de Zouiet Msus.

"Notre aviation a continué avec succès à harceler les colonnes ennemies dans toute la région qui s'étend d'El Agheila à Msus".

RUSSIE

Nettoyages

Moscou, 26 (A.P.). — Les Russes affirment aujourd'hui qu'ils mettent à profit la plus vigoureuse vague de froid depuis des années pour nettoyer de vastes régions après avoir pratiquement crevé la ligne d'hiver allemande devant Moscou. Ces opérations de nettoyage effectuées à l'est d'une ligne de 270 milles qui va du voisinage de Smolensk à Orel et Koursk. On ne sait pas à quelle distance de Moscou les Russes sont rendus. Ils disent que les régions de Moscou et de Toula ont été entièrement libérées et que l'on est en train de libérer celle de Kalinine.

Le dernier bulletin de l'Office d'information soviétique annonce la reprise de Nélidovo, sur la ligne de chemin de fer Moscou-Riga, à 170 milles au nord-ouest de Moscou et à 50 milles à l'ouest de Rjev, l'ancrage nord du front allemand de Moscou, qui serait maintenant encerclé.

Usine de guerre en feu à Thetford

Trois jeunes filles manquent à l'appel

Thetford-les-Mines, 26 (C.P.). — Trois jeunes filles manquent à l'appel à la suite d'un feu qui a éclaté dans l'usine de guerre Lynn McLeod, à Thetford-les-Mines, aujourd'hui, à la suite d'une série d'explosions. On ne sait pas encore si d'autres personnes ont perdu la vie ou s'il y en a qui ont reçu des blessures. Il se peut, dit-on, que d'autres employés manquent à l'appel.

Le feu a éclaté à 9 h. 30 ce matin et il faisait encore rage une heure plus tard, malgré les efforts de la brigade locale des incendies pour le contrôler.

M. Athanase David dans Sainte-Marie?

Une délégation composée d'une douzaine d'électeurs de Sainte-Marie, s'est présentée à midi, au bureau du sénateur Athanase David, pour lui offrir la candidature libérale dans l'élection fédérale complémentaire de Sainte-Marie.

M. Placide Labelle ira en Angleterre

M. Placide Labelle, journaliste attaché au Service de l'Information depuis plus d'un an, partira bientôt pour l'Angleterre en qualité d'officier des relations extérieures.

BIRMANIE

Sur le front de Tenasserim

Aucun changement

Rangoon, 26 (C.P.). — Le dernier bulletin du haut commandement anglais en Birmanie ne rapporte "aucun changement dans la situation sur le front de Tenasserim". Cela semble indiquer que le front anglais tient solidement à l'est du port de Moulmein contre les forces japonaises et thaïes qui attaquent de la Thaïlande. Le communiqué antérieur avait annoncé en fin de semaine un nouveau repli en direction de Moulmein sur des positions que l'on n'a pas divulguées. Moulmein se trouve à l'extrémité nord de l'appendice de la Birmanie sur la péninsule de Malaisie et à une centaine de milles de Rangoon, la capitale.

Des aviateurs volontaires américains qui servent dans l'aviation chinoise ont attaqué aujourd'hui une formation de chasseurs japonais au-dessus de la région de Rangoon. Des rapports officiels disent qu'ils ont descendu trois appareils japonais et en ont probablement détruit deux autres au prix d'un seul appareil américain qui n'est pas rentré. Les aviateurs américains se trouvent à avoir détruit au moins 90 appareils japonais, soit au cours d'engagements au-dessus de la Birmanie ou d'attaques contre les régions occupées par les Japonais, depuis quelques jours.

Thaïlande et Indochine

On apprend que le général sir Archibald Wavell, commandant en chef des forces alliées dans le sud-ouest du Pacifique, a récemment visité Rangoon et discuté la situation avec les autorités civiles et militaires. On rapporte également que des effectifs chinois considérables sont arrivés en fin de semaine en prévision d'une offensive possible contre la Thaïlande et l'Indochine française occupées par les Japonais.

La Royal Air Force a effectué en fin de semaine sa deuxième attaque contre Bangkok, la capitale de la Thaïlande, et allumé des incendies considérables le long des quais et dans le quartier des affaires. L'aviation chinoise a effectué sa deuxième attaque en trois jours contre la capitale de l'Indochine française, Hanoi, qui constituerait l'une des principales bases des Japonais.

Trois pétroliers coulés en vue des côtes américaines

Deux navires norvégiens et un navire américain — Bon nombre de marins, dont un Canadien français, parmi les victimes

Washington, 26 (A.P.). — Le 5e district naval du ministère de la Marine des Etats-Unis, annonce que le pétrolier américain *Venore*, de 8,016 tonnes et d'une longueur de 550 pieds, a été attaqué et coulé par un sous-marin de l'Axe, vendredi dernier, au large de la côte de la Caroline du nord. Vingt-deux membres de son équipage manquant à l'appel et vingt et un autres qui ont été rescapés, ont été débarqués à Norfolk, Virginie.

Le navire, propriété de la *Ore Steamship Company*, de New-York, est le septième coulé et le huitième attaqué par l'ennemi dans l'Atlantique en vue des côtes américaines, depuis deux semaines.

Sea Isle City, New-Jersey, 26 (A.P.). — Un sous-marin ennemi a coulé le pétrolier norvégien *Vanger*, à 4 h. 10 ce matin (heure avancée de l'est), au large des côtes de New-Jersey. Ce navire jaugeait 8,510 tonnes. Il a reçu trois torpilles et a coulé en douze minutes à peine. Tout son équipage, formé de 42 hommes, a été sauvé et recueilli par la station côtière de Townsend Inlet.

Un port canadien de l'Est, 26 (C.P.). — Trente-six hommes dont un Canadien français de la province de Québec, Gaston Drouin, 19 ans, ont perdu la vie dans l'incendie d'un pétrolier norvégien torpillé récemment dans l'ouest de l'Atlantique, et dont les cinq survivants sont arrivés dans ce port, aujourd'hui. Les trente-cinq autres victimes étaient tous des Norvégiens.

Le Dr E.-P. Laberge

Ottawa, 26 (D.N.C.). — La Commission du Service civil a annoncé la nomination du Dr E.-P. Laberge au poste d'inspecteur en chef des bureaux de placement. Le Dr Laberge est depuis quatre ans inspecteur du Service d'organisation de la Commission du service civil. Il était avant cela chef du Service des renseignements commerciaux de la province de Québec. Dans son nouveau poste d'inspecteur en chef des bureaux de placement, il dirigera le service d'inspection de la Commission d'assurance-chômage, chargé de faire l'inspection des bureaux de placement et des réclamations dans toutes les parties du Canada.

Aux Philippines

Washington, 26 (A.P.). — Le ministère de la guerre annonce qu'aux Philippines, il n'y a eu que des escarmouches sur la côte ouest et dans le voisinage de la baie de Subic. Le 21 janvier 18 bombardiers japonais ont attaqué la ville de Cebu sur l'île de Cebu. Dans une contre-attaque les troupes américaines ont repoussé les Japonais, dans un moment critique, ce qui a retabi la situation un instant compromise par l'infiltration des troupes japonaises.

Australie

"L'ennemi est à nos portes" (M. Curtin)

Front de près de 1,000 milles — Une place dans l'état-major du général Wavell — Mobilisation — Au feu pour la première fois

Melbourne, Australie, 26 (C.P.). — Les opérations des Japonais contre les avant-postes de l'Australie s'étendent aujourd'hui à un front brisé de près de 1,000 milles du nord de la Nouvelle-Guinée à l'île Florida, dans l'archipel Salomon. Les milices australiennes sont entrées en ligne et combattent les envahisseurs dans les collines des îles de la Nouvelle-Bretagne et de la Nouvelle-Irlande. On vient d'évacuer les civils de plusieurs villes de la Nouvelle-Guinée et de l'île Salomon.

Dans un discours irradié de Perth, le premier ministre John Curtin vient d'annoncer que l'on est à prendre des dispositions pour assurer à l'Australie une place à l'état-major du général sir Archibald Wavell, qui commande les forces alliées dans le sud-ouest du Pacifique. Le premier ministre a ajouté que l'Australie a soumis ses vues touchant la stratégie à suivre au premier ministre Churchill et au président Roosevelt.

L'ennemi est à nos portes, a déclaré M. Curtin dans son discours. L'Australie doit rester aux Australiens. C'est une Australie blanche: avec l'aide de Dieu, nous ferons en sorte qu'elle le demeure.

Pendant que la milice s'efforce de retarder l'avance de l'ennemi, le cabinet de guerre a décrété la mobilisation immédiate des hommes pour le service militaire ou le travail. Tous les hommes de moins de 60 ans devront s'enregistrer. Comme les Japonais viennent de s'assurer de bases qui leur permettent d'attaquer l'Australie même, on a pris des mesures pour pratiquer l'obscurité dans toutes les villes de la côte

et on a formé des escouades pour disposer des bombes ennemies.

Le ministre de l'Armée Francis Forde a annoncé que l'on avait évacué les civils des villes de Madang, qui a déjà essuyé des bombardements, sur la côte nord de la Nouvelle-Guinée, et de Tulagi, dans l'île Florida. On avait déjà évacué la semaine dernière les civils de la ville de Lae, sur la côte orientale de la Nouvelle-Guinée. On rapporte que la ville de Port Moresby, au sud-ouest de Madang, a été submergée par un bombardement. On se penche à rétablir les communications avec Balolo qui a également été bombardé.

Les miliciens australiens qui vont au feu pour la première fois dans l'histoire du Commonwealth tiennent actuellement dans les collines au sud de Babaul, sur l'île de la Nouvelle-Bretagne, dans l'archipel de Bismarck. Il serait débarqué 10,000 Japonais en cet endroit et les défenseurs de l'île seraient infiniment moins nombreux. Les Japonais ont également pris pied dans l'île de la Nouvelle-Irlande à la suite de débarquements effectués la semaine dernière à Kavieng. On rapporte que les Japonais viennent de débarquer de nouvelles troupes à Kieta pour renforcer celles qui avaient déjà pris pied dans l'île de Bougainville. Des rapports non confirmés veulent que les Japonais aient encore opéré des débarquements le long du passage de Buka, entre la Nouvelle-Irlande et les îles Salomon.

Londres, 26 (C.P.). — L'Exchange Telegraph rapporte aujourd'hui que la radio allemande a cité des rapports non confirmés de Batavia disant que la grande base navale australienne de Port-Darwin aurait été bombardée ce matin.

Formation probable d'un second corps d'armée

Londres, 26 (C.P. par câble). — On croit, dans les cercles militaires canadiens à Londres, que le projet d'expansion des forces armées canadiennes outre-mer aurait pour résultat de renforcer l'organisation actuelle par l'adoption de nouvelles unités motorisées dans le but ultime de développer une armée complète de deux corps.

Depuis plusieurs mois, cette impression s'accroît de plus en plus que l'on était à dresser un plan d'expansion. La brève allusion faite à ce sujet dans le discours du trône lorsque la nouvelle session du parlement canadien s'est ouverte jeudi dernier, a apporté un crédit nouveau à cette impression qu'on s'attend à la formation d'un second corps expéditionnaire appuyé par des unités motorisées.

Le présent corps de l'armée canadienne outre-mer est solide en fait de divisions de l'infanterie, extrêmement puissant en artillerie et très bien soutenu d'engins motorisés. Mais on pense que le Canada pourrait bien faire outre-mer une concentration de formations motorisées, surtout à cause de ce fait que les chars d'assaut de fabrication canadienne sont produits spécialement comme équipement des régiments motorisés.

Il se pourrait que les principaux nouveaux éléments requis pour le nouveau corps d'armée soient une

autre division motorisée et une autre brigade de chars d'assaut pour l'armée. Constitué ainsi, avec son équipement de chars d'assaut, de canons et d'unités d'infanterie, l'armée canadienne augmentée deviendrait l'une des forces les plus puissantes des Alliés.

Un certain nombre de unités additionnelles du corps ordinaire de l'armée qui ont été entraînées en Angleterre depuis plusieurs mois, feraient nécessairement partie de nouvelle armée canadienne.

On révèle que le corps canadien d'outre-mer est à peu près intact et qu'il a subi très peu de pertes dans les opérations spéciales auxquelles il a participé.

Comme le général A.-G.-L. McNaughton, commandant du corps canadien est complètement rétabli de la maladie qui l'avait éloigné pendant plusieurs mois du haut commandement, on prédit qu'il commanderait tout nouveau corps d'armée qu'on pourrait former outre-mer alors que le major-général H.-D.-G. Crerar, prendrait l'entier commandement du premier corps d'armée.

On s'attend qu'il y aura plusieurs conférences importantes des chefs militaires, durant les prochains mois, afin de prendre une décision finale au sujet du deuxième corps d'armée projeté et sur lequel la population canadienne se prononcera lors du prochain plébiscite.

Mort du R. F. Marie-Hyacinthe

Le R. F. Marie-Hyacinthe, de la communauté des Frères Maristes, né Dubois (Joseph-Edouard-Valmore), est mort subitement d'une congestion cérébrale, hier après-midi, au moment où il s'était rendu dans sa famille pour procéder à divers arrangements nécessités par la mort du dernier de ses frères. Il était né le 7 novembre 1880, à Manchester, N.H. Tout jeune, il vint étudier à Montréal et fréquenta l'école St-Pierre. Puis il entra au séminaire des Frères Maristes, à Irberville, puis au séminaire de St-Hyacinthe, où il prit l'habit religieux et reçut le nom de Frère Marie-Hyacinthe. Le 19 mars 1896, il enseigna d'abord à Granby, à St-Georges d'Henryville, à Upton, à St-Martin, à St-Malo et à la baie St-Paul, à Beauceville et à Dorval, mais il passa la grande partie au collège Laval, où il était encore attaché au moment de sa mort et où il fut professeur, surveillant, sous-principal et infirmier. La dépouille est déposée aux Salons Vallée, 6821, St-Hubert, et à partir de demain matin au collège Laval où auront lieu les funérailles, mercredi matin, à 9 h. 30. L'inhumation se fera à Irberville.

René Sévigny, 30 ans, 92, rue Saint-Pierre, Québec, trouvé coupable de s'être introduit par force dans l'église Saint-Jean-Baptiste, a été condamné ce matin à six mois de prison. Il s'agit d'un récidiviste.

La causerie de Me Antoine Rivard

Le "Devoir" éditera ces jours-ci, en opuscule, l'allocation que Me Antoine Rivard, conseiller du roi et professeur à l'Université Laval, de Québec, intitulée "NOUS MAINTIENDRONS", a prononcée le 21 janvier au Club Kiwanis. Cette brochure est publiée avec l'autorisation de l'auteur à la demande de nombreux lecteurs et auditeurs. Prix: dix cents net au comptant ou par la poste. Remise pour commandes en quantités.

LE SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"



Directrice: Germaine BERNER

La Croix Rouge

Si vous avez des loisirs

Pourquoi ne pas employer ce temps libre à travailler pour les malheureux, victimes de la guerre et des bombardements?

A Montréal on peut obtenir des renseignements à PL. 1751. Bien des personnes en dehors de la ville ne savent où s'adresser pour avoir de la laine à tricoter ou de la couture à faire.

Voici une partie d'une liste d'adresses des différentes sections dans la province de Québec, liste qui sera complétée dans quelques jours.

Mme E.-B. Chaplin, sec., section Abbottsford, Soc. de la Croix Rouge, Abbottsford; Mlle Marguerite Saint-Pierre, sec.-trés., section Ahuntsic, 64, ave Somerville, Ahuntsic, Montréal; Mmes G. Duguay, prés., section Amos, Soc. de la Croix Rouge, Amos; Mlle Aimée Michaud, sec., section Amqui, Soc. de la Croix Rouge, Amqui; Mlle A. Quesnel, prés., section Anticosti, Soc. de la Croix Rouge, Anticosti; Mlle G. Dorais, vice-prés., section Arthabaska, Soc. de la Croix Rouge, Arthabaska; Mlle A.-B. Morrison, prés., section Arundel, Soc. de la Croix Rouge, Arundel; Mlle H. Brayne, prés., section Arvida, Soc. de la Croix Rouge, Arvida; Mlle J. Row Box 32, Arvida; section Asbestos, Soc. de la Croix Rouge, boîte 154, Asbestos; Mlle J. Mayer, sec., section L'Assomption, Soc. de la Croix Rouge, blvd L'Ange-Gardien, L'Assomption; M. J.-J. Lefebvre, sec.-trés., section Atholstan, Soc. de la Croix Rouge, Atholstan; Mlle N. Lobb, prés., section Ayer's Cliff, Soc. de la Croix Rouge, Ayer's Cliff; Mlle Calista Cartier, prés., section Bagot, Soc. de la Croix Rouge, Acton Vale; Mlle H.-A. Sewell, prés., section Baie Comeau, Soc. de la Croix Rouge, 71, ave Champlain, Baie Comeau; Mlle Herbert A. Brown, prés., section Beauharnois, Soc. de la Croix Rouge, 55, rue Sainte-Catherine, Beauharnois; Mlle E. Bedbrooke, prés., section Beaupré, Soc. de la Croix Rouge, 78, ave Woodland, Beaupré; Mlle E. Woodard, sec., section Beebe, Soc. de la Croix Rouge, Beebe, boîte 106; section Beloeil, Soc. de la Croix Rouge, ch. 927, édifice Dominion Square, 1010, rue Sainte-Catherine, Montréal; M. B.-H. Budgeon, prés., section Bellefleur, Soc. de la Croix Rouge, Bellefleur; Mlle V. James, prés., section Bell Telephone, Soc. de la Croix Rouge, édifice Beaver Hall, Montréal; Mlle Georges Normandin, prés., section Berthierville, Soc. de la Croix Rouge, Berthierville; Mlle E.-S. Mattice, prés., section Boucherville, Soc. de la Croix Rouge, Boucherville; Mlle W. Y. Shearman, sec., section Brownsburg, Soc. de la Croix Rouge, Brownsburg; Mlle D.-W. O'Shea, sec., section Buckingham, Soc. de la Croix Rouge, Buckingham; Mlle A.-M. Dougherty, sec.-cor., section Bury, Soc. de la Croix Rouge, Bury; Mlle W. Hemeston, section Cadillac, Bousquet, Soc. de la Croix Rouge, Kewagama; Rev. Thomas R. Shaver, sec., section Campbell's Bay, Soc. de la Croix Rouge, Campbell's Bay; Mlle V.-R. Wood, trés., section Canadian Labrador, Soc. de la Croix Rouge, Harrington Harbour, Saguenay; Mlle J. G. Gaudet, sec., section Cap-aux-Meules, Soc. de la Croix Rouge, Cap-aux-Meules; Mlle J. Romuald, Cap-Chat, sec.-trés., section Cap-Chat, Soc. de la Croix Rouge, Cap-Chat, comté Gaspé-Nord.

Maternité

Dans la brume froide de ce matin d'automne, c'est une petite silhouette dansante, une petite silhouette grise et terne qui se meut, rapide, vers le grand bâtiment dont la masse se confond avec le brouillard opaque.

Tout en marchant, vite, sur l'asphalte, la promeneuse vérifie l'heure à son poignet.

Pas encore huit heures! fait-elle à demi-voix. Je ne suis pas en retard! Mais pourquoi donc me fait-on appeler ce matin?

Et son regard cherche à apercevoir ses compagnes habituelles, mais, à son grand étonnement, aucune d'entre elles n'attend devant la grande porte ogivale.

Et Louise Maitre s'inquiète de cette solitude inaccoutumée, car, depuis que son engagement volontaire est signé, c'est à jours fixes et à heures régulières qu'elle vient, ainsi que de nombreuses compagnes inconnues, donner son sang à cet hôpital, afin de sauver quelques-uns de ceux qui, aux frontières, versent leur sang pour le pays. Veuve, seule dans la vie, sans enfant, sans souci du lendemain, Louise Maitre se murait dans un inconscient égoïsme. Toute au chagrin de la mort de l'être qu'elle avait exclusivement aimé, frustrée à jamais de l'espoir maternel, elle vivait, reclus, et farouche, perdue dans ses heureux souvenirs.

Mais la terrible tourmente avait surgi, balayant tout sur son passage, et, un jour, une voix, portée sur les ondes de la Radio, avait jeté cet appel émouvant:

Ces yeux et celles qui peuvent donner leur sang, se rendent à l'hôpital...

Cette voix avait réveillé ce cœur endormi, substituant à sa douleur égoïste, l'immense héroïsme des femmes en temps de guerre. Et voilà pourquoi elle se trouvait, ce matin-là, heureuse de servir, mais un peu étonnée de cette dérogation aux règlements, à la porte de l'hôpital.

A travers le jardin dépouillé par l'automne, marchant sur les feuilles sèches et craquantes, elle arriva devant le pavillon de briques où, d'habitude, attendaient le médecin et l'infirmière préposés aux prélèvements.

Mais, à sa grande stupeur, la salle était vide ce matin-là. Machinalement, elle ôta son manteau, releva une de ses manches pour découvrir son bras, lorsqu'une porte s'ouvrit devant un major en blouse blanche.

— Madame, fit-il en s'inclinant, nous vous avons fait appeler comme vous nous y avez autorisés en cas urgent, puisque vous êtes la plus rapprochée de l'hôpital.

— Je suis à votre disposition, répondit-elle vivement, tendant déjà son bras vers lui.

— Il ne s'agit pas aujourd'hui, d'une ampoule de sang à recueillir comme de coutume, madame, un blessé grave vient d'être opéré, une transfusion immédiate s'impose... Votre sang est classé dans le groupe correspondant au sien, puisque vous êtes parmi les "donneuses universelles". C'est pour cela que nous avons pensé à vous.

Un élan la souleva toute.

— Comme je vous remercie! fait-elle avec un beau sourire. Conduisez-moi vite vers lui!

Quelques pas à travers un long couloir lumineux et sonore; une porte qui s'ouvre; et voici la salle élevée, entourée de fantômes blancs une forme blanche aussi se détourne vers les arrivants.

Un regard inquiet se fixe Louise Maitre, au-dessus de la cage où elle débouche le bocal du visage.

— Etes-vous décidée, madame? interroge une voix brève.

Elle abaisse affirmativement la tête.

Installée en face de la table d'opération, sur laquelle repose le blessé exsangue, elle tend son bras qu'encerclent le bracelet de cuir. Et tandis que la longue aiguille pompe dans la veine, son sang généreux, elle fixe le jeune visage livide, déjà marqué, semble-t-il, du sceau de la mort. Mais bientôt, un léger souffle soulève la poitrine du blessé; de faibles couleurs rosissent les joues, et le docteur penché sur le cœur un moment défaillant, relève vivement la tête.

je trouverai mieux qu'ailleurs, le calme, l'apaisement, peut-être la consolation...

— Eh bien, pars, ma petite-fille, et puis-tu y rencontrer en effet... ce que tu dis. Mes prières et ma pensée t'y suivront pas à pas.

XXXII

Mlle Joséphine, la digne sœur du Recteur de Quévillac, est une bonne et agréable compagne de route, pleine de bon sens, d'endurance et de bon sens.

Elle a dépassé la cinquantaine, mais elle comprend les aspirations de la jeunesse et s'agit à exciter l'enthousiasme d'Huguette qu'elle voudrait plus joyeuse, plus expansive, plus vraiment jeune, comme on l'est à vingt ans.

La bonne demoiselle déploie si bien son entrain et sa verve que la protégée de son frère devient

— Assez! dit-il brièvement. Tout va bien!

Alors, Louise Maitre, qui, jusqu'alors, avait suivi l'opération avec une anxiété visible, sent une grande joie l'envahir. Indifférente aux soins et aux conseils qui lui sont adressés, elle se relève, faible et chancelante, mais transfigurée par une allégresse surhumaine.

Et tandis qu'elle regagne son logis solitaire, une prière de reconnaissance s'échappe de ses lèvres: — Merci, mon Dieu! dit-elle en son cœur, car vous m'avez donné la joie suprême, à moi qui n'ai plus ni époux ni enfant, d'offrir mon sang pour redonner un enfant au monde!

Jeanne-Bénita AZAIS

Archiconfrérie N.-D.-des-Malades

Donner au Christ, Toutes nos souffrances

CHLT. Vendredi, 2h. 15 de l'après-midi, programme irradié des malades.

Chers malades,

Avant de passer à la préparation immédiate du Carême, revenons une dernière fois sur la fête de Noël, dont les solennités se terminent avec la fête de la Purification de la Sainte Vierge. Que désire Notre-Seigneur en ce jour? Cherche-t-il seulement à renouveler en nos esprits le souvenir de sa naissance à Bethléem? Non, il vient se conner à nous. Il vient nous affranchir du péché. Il vient régner par la grâce dans les cœurs fidèles.

Chantique nouveau: "Chantez, au Seigneur, un cantique nouveau, car il a opéré des merveilles. Le jour du péché disparaissait avec sa naissance, Et pourquoi? Pour que la vie divine soit communiquée. Le Christ est né lui-même à la vie pour que nous-mêmes nous naissons à sa vie. C'est cette vie surtout que le bon Dieu a voulu nous donner: la vie surnaturelle... que nous recevons au jour de notre baptême.

Première: Dieu avait décrété de toute éternité que ce Fils serait le premier-né de toute une multitude de frères, qui deviendraient, par la grâce et par l'adoption, ce que le Fils unique est par nature. Par cette mystérieuse participation à sa nature divine qu'est la grâce, Dieu fait de nous ses enfants.

Réjouissance: La fête de Noël est donc apparue comme une fête qui réjouit et le ciel et la terre. C'est la gloire de Dieu qui en est l'objet principal. La gloire essentielle et infinie, qu'il trouve en lui-même éternellement, ne peut lui manquer; mais sa gloire extérieure, celle qui est en droit d'attendre et prétend recevoir de l'œuvre de ses mains, la créature laissée à elle-même incapable de la lui donner. Elle ne peut la faire monter vers Dieu que par le Christ et dans le Christ.

Mystère de Noël: triple fête — C'est la glorification du Père en son Fils par le don de l'amour; c'est la fête des douces joies maternelles de Marie; c'est la fête de la joie spirituelle et la paix apportées à l'humanité tout entière par Celui qui, en naissant, nous délivre tous du joug du péché, et nous ouvre les sources toujours jaillissantes de la vie divine.

Moyens pratiques: 1° Je veillerai à conserver la vie surnaturelle en mon âme; 2° Je l'augmenterai par mes souffrances acceptées selon les vœux de Dieu; 3° Et je m'unirai à la Sainte Vierge pour glorifier Dieu.

Mot d'ordre: Je chanterai, même durant mes souffrances.

Zoë FRECHETTE, ptre, Hôpital St-Vincent de Paul, Sherbrooke, P.Q.

N.B.—Un monsieur de Yakima, Wash., retenu dans un hôpital, à Spokane, remercie Notre-Dame-des-Malades pour soulagement notoire obtenu à la suite de la lecture de la prière à Notre-Dame-des-Malades. Reconnaissance à N.D.M.

COURS DU JOUR ET DU SOIR SUR La Haute Couture

FRANÇAISE

Méthode - Dessin - Coupe - Couture

Mme RENÉ JEAN

WI. 6532

1647, rue Sherbrooke ouest, Montréal

Echos et glanes

IL N'Y A PAS LA DE QUOI RIRE

Se doute-t-on que c'est là un "mot historique"?

En 1860, l'expédition anglo-française de Chine éprouva quelque difficulté à débarquer, les vaisseaux ne pouvant aborder. Le général Cousin-Montauban, ayant remarqué un terrain plus résistant sur le rivage, posta un infirmier sur un tertre pour indiquer le passage où les troupes pouvaient gagner la terre ferme avec les moindres risques.

A la nuit tombante, la sentinelle n'abandonna pas sa faction, ne sachant si le débarquement était terminé pour ce jour-là. Peu à peu, la marée envahit le tertre et le menaça. L'homme eut de l'eau jusqu'à la cheville, puis jusqu'au-dessus de la ceinture. Pendant la nuit, il subit une seconde marée avec le même stoïcisme. Au petit jour, on découvrit ce factionnaire oublié et on alla le chercher dans un canot.

On raconte cet incident au général, en riant de la naïveté de l'infirmier. Mais, frappé par l'héroïsme simple de celui qui avait exécuté et prolongé une consigne au péril de sa vie, le général répondit: "Il n'y a pas la de quoi rire! Allez me chercher cet homme." Et, en présence des troupes réunies sur la plage, il lui donna sa propre médaille militaire, la première qui fut attribuée au cours de cette campagne.

ECOLE BUISSONNIERE

Il y a des locutions qui ont complètement changé de sens au cours des âges. Si l'on gronde aujourd'hui les écoliers qui font l'école buissonnière, on les félicite autrefois, et voici pourquoi.

Quand la persécution religieuse régnait en France, les luthériens, craignant d'être découverts par le clergé de Paris, auquel appartenait la présidence des écoles, allaient tenir leurs cours d'enseignement dans la campagne. C'est ce qu'on appelait alors l'école buissonnière. Mais le 6 août 1552, un arrêt du Parlement de Paris les frappa d'interdiction.

L'expression est restée. On en a simplement oublié l'origine...

L'ADDITION

En attendant que nous sachions ce que coûtera la paix qu'on nous prépare, quelque part, évoquons un travail précis du général Cremer sur les prix des guerres du siècle dernier.

Ils ont été divers.

La dépense fut de sept millions par jour pour la campagne de Crimée; de dix millions pour celle de Sadowa et d'autant pour la guerre russo-turque; de 6.375.000 francs — seulement! — pour la guerre du Transvaal.

Mais 1870-71 coûta tant à la France qu'à l'Allemagne des frais qui s'élevèrent quotidiennement à 131.500.000 francs.

C'est un chiffre!

Quant à celui de la Grande Guerre, il n'est pas encore tout à fait établi.

En ce qui concerne 1939-19...? L'addition battra certainement tous les records.

La tuberculose des chiens

A l'une des réunions de l'Académie de médecine, M. Cadot, professeur à l'Ecole nationale vétérinaire d'Alfort, a fait une intéressante communication au sujet de la tuberculose canine, maladie qui a été pendant longtemps considérée comme rare parce qu'elle était méconnue.

D'après le savant professeur, la tuberculose canine est d'origine humaine, on n'a plus aucun doute à cet égard, grâce aux enquêtes rigoureuses qui ont été menées par plusieurs et par l'auteur en particulier.

Les grandes voies d'infection du chien sont la muqueuse des voies respiratoires et la muqueuse de l'estomac.

Quelles que soient, du reste, la source ou la voie de contamination, le chien devient dangereux pour l'homme dès qu'il est porteur de lésions déversant à l'extérieur les agents de contamination. Une des causes de la contagion a été peu signalée: elle réside dans les plaies et les fistules tuberculeuses qui portent certains chiens malades. Le siège électif de ces plaies est la région du cerveau, l'oreille.

Notre prochain feuilleton

"La princesse au cœur en peine"

(par Marie de WAILLY)

Vendredi prochain, le "Devoir" commencera la publication d'un nouveau roman de Marie de Wailly.

"LA PRINCESSE AU COEUR EN PEINE".

Qu'on se le dise!

Ce matin, elle supplie la petite Thérèse de faire luire à ses yeux une douce clarté qui illumine son chemin. Elle n'aime pas le monde, elle ne l'a sans doute jamais beaucoup aimé, elle le fuit plus encore depuis qu'elle a souffert.

Très droite, exclusive aussi parce qu'elle est très jeune, la fille de Paul Arnaud se méfie d'elle-même et se méfie des autres. Tant d'être et tant de choses l'ont déçue déjà. Les appuis sur lesquels elle comptait se sont émiettés sous ses doigts. Les statues qu'elle avait dressées sur de hauts biédestals se

La tuberculose du chat peut s'accompagner également de semblables lésions ayant aussi pour siège de prédilection le cou et la tête.

On voit d'ici, sans qu'il soit nécessaire d'insister plus, les dangers que courent, les personnes qui couchent, par exemple, avec des animaux, ou même celles qui se contentent de les caresser sans cependant les embrasser, comme on le voit faire trop souvent.

Bons mots

VENTE A CREDIT

Ce chapelier de Caballito raconte:

— Vous n'avez pas idée, messieurs, combien les temps sont durs pour moi. L'autre jour, en entrant au café, j'ai aperçu un de mes débiteurs. Je l'ai salué. Mais il faisait semblant de ne pas me voir....

Puis il ajouta d'un ton de résignation:

— Si, au moins, il avait soulevé "mon" chapeau....

LINGUISTIQUE

— Dis, Samuel, as-tu appris le latin?

— J'aurais bien voulu, mais la prononciation doit être très difficile. Comment veux-tu que je prononce, par exemple MDCCCXIV? Alors j'ai tout plaqué!...

Les activités féminines

A l'Hospice de la Providence

Dans la salle du Jardin de l'Enfance, 1670 Desjardins, le 24 janvier, mercredi, 8 h. du soir, Dames, messieurs, jeunes filles et jeunes gens sont instamment invités à une conférence donnée par le R. P. Francis Goyer, S.S.S.

Le sujet traité sera: "Mariage moderne". Les religieuses comptent sur la générosité de tous les amis de l'œuvre pour le succès de cette organisation au profit des pauvres de leur maison. Cette conférence remplacera la parole que le R. P. Goyer devait prononcer à la messe de 8 h. du soir. Les billets seront en vente à la porte à prix modique. Pour renseignements: AM. 4551.

Journée mariale

Dimanche, 1er février prochain, aura lieu chez les religieuses de la Providence, 989 Visitation, une Journée mariale pour toutes les dames et demoiselles qui veulent mieux aimer la Sainte Vierge.

Pour tous renseignements s'adresser à Mlle Failla, WE. 2690 et prière de s'inscrire au plus tôt.

Mardi de la Providence

Au Club Canadien, 438 est, rue Sherbrooke, la réunion hebdomadaire de l'Œuvre de la Soupe" avec partie de cartes aura lieu mardi, 27 janvier, sous la présidence de Mme Arthémis Raynault, 800 Talbot, Gaspard Morin et Mlle Jeanine Monchamant.

Pour renseignements: Tel.: HA. 5076.

Ecole Ménagère Provinciale

Mardi, le 27 janvier, à 2 h. de l'après-midi, l'Ecole ménagère provinciale, 461 est, rue Sherbrooke, démonstration culinaire d'un menu de tous les jours. Ce menu correspond bien à la campagne de nutrition organisée par les Ministères de la Santé fédérale et provinciale dans le but de propager des connaissances indispensables qui aideront la ménagère à mieux s'acquiescer du devoir impérieux qui lui incombe de donner à sa famille une alimentation rationnelle tout en étant économe.

Mardi, à 2 h. et à 7 h. 30 du soir, commenceront les cours de fantaisie à l'aiguille annoncés la semaine dernière. L'inscription peut se faire le jour même.

Vendredi soir, à 7 h. 30, cours de secourisme par un professeur de la Société Ambulancière de St-Jean.

Hôpital St-Justine

Les infirmières diplômées du cercle d'étude de l'association sont cordialement invitées à une réunion, qui aura lieu à l'hôpital, mercredi, le 28 janvier à 8 h. 15 du soir.

A Verdun

L'Amicale Notre-Dame-du-Bevoir invite les anciennes élèves et leurs amies à une partie de cartes, mercredi, le 28 janvier, dans la salle de l'Ecole Supérieure N.-D.-de-Sept-Douleurs, 420 Avenue de l'Église, Verdun.

"Catholique, es-tu social?"

par le R. P. Georges-Henri LEVESQUE, O.P., directeur de l'Ecole des Sciences Sociales de Laval.

Tel est le titre du quatrième CAHIER de l'Ecole des Sciences Sociales, Politiques et Économiques de Laval.

Jamais le monde n'a tant eu besoin de la doctrine sociale catholique.

Jamais les catholiques ne furent mobilisés de façon plus pressante par leurs chefs qui veulent une restauration sociale basée sur des principes chrétiens.

Jamais il n'a été plus vrai de dire que le catholique ne s'est pas vraiment social, n'accepte pas intégralement son devoir social.

Que peut faire l'Action catholique pour répondre à ce besoin, pour faciliter cette mobilisation et assurer l'accomplissement de ce devoir?

Cette brochure vous le dira. Il faut la lire.

Ce cahier se vend 15 sous. On peut s'abonner pour la série complète, soit 10 cahiers, moyennant \$1.00. S'adresser au Service de Librairie du "Devoir".

MARDI VENTE SPOTLIGHT EATON de RAYONS et LAINAGES

16 grands spéciaux sont offerts à cette Grande Vente. Soyez là de bonne heure mardi, voyez-les tous. Les prix sont exceptionnellement avantageux

Tissus, au deuxième.

T. EATON CO LIMITED OF MONTREAL

A la Société des écrivains

La Société des écrivains annonce dans son dernier bulletin adressé à ses membres, les faits suivants:

Couronnement de lauréats

Le premier février aura lieu, à trois heures, dans la salle du Plateau, le couronnement des lauréats du concours littéraire organisé sur Montréal par la Société. Des artistes y liront quelques poèmes des sociétaires. Les quinze meilleurs textes reçus à ce concours paraîtront sous peu en volume et les bénéfices de la vente seront répartis entre les jeunes auteurs.

"Ville, ô ma ville" est paru

Le volume de la Société des écrivains consacré à Montréal, à l'occasion du troisième centenaire, et intitulé "Ville, ô ma ville" est paru. Les souscripteurs recevront bientôt leur exemplaire.

Bilan de cinq années

Le prochain Bulletin bibliographique comprendra, outre la nomenclature des ouvrages parus en 1941, la récapitulation des ouvrages parus les quatre dernières années.

L'exposition à New-York

Le mardi 24 mars, aura lieu à l'Institut français de New-York une exposition d'œuvres littéraires, de revues et de journaux publiés en langue française au Canada et aux États-Unis.

M. Jean Seznec fera, à cette occasion, une conférence sur la littérature française. L'organisateur de cette manifestation, M. Pierre Cour-

tines, recevra avec reconnaissance les volumes, périodiques qu'on voudra bien lui envoyer. La société se chargera des envois.

Exposition à Montréal

Avec le concours du conservateur de la Bibliothèque municipale, M. Léopold Desrosiers, la Société tiendra prochainement une exposition de livres portant sur Montréal.

Livre de Rina Lasnier

Fin décembre, a paru aux éditions de notre société *Le jeu de la voyagère*, de notre confrère Rina Lasnier.

Trois grandes figures

Collection Sainte-Anne

Les Soeurs de Sainte-Anne de Lachine, Qué., publient une collection de volumes biographiques sur les grandes figures de leur Communauté. Ont paru: *Mère Marie-Elise*, *Mère Marie-Irène*, toutes deux préfaces de études: *Mère Marie-Angèle*, deuxième Supérieure générale.

"En un style simple et élégant, l'auteur, Soeur Marie-Rolande, écrit avec une évidente franchise et une parfaite loyauté".

Les volumes se vendent à la Procure des Missions, Lachine, au prix de \$0.60 l'unité pour les deux premiers; \$0.75 pour le dernier. Port en plus.

RELATIONS

SOMMAIRE — JANVIER 1942

Editoriaux

AUTOUR D'UNE ENQUETE — NOTRE DIMANCHE CHRETIEN.

Articles

AMERIQUE LATINE, MEDECINE ET CANADA FRANCAIS..... Antonio Cantero
LE CAS DE LA "MONTREAL TRAMWAYS"..... Ernest Robitaille
PSYCHOLOGIE DE L'ETATISME..... Burton Le Daux
LA CRECHE DE BON-SECOURS..... Rina Lasnier
L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL ET LES ENCYCLOPÉDIES..... H. Binet

Commentaires

Service outre-mer d'Orient — Un de nos rédacteurs nous quitte — Lit-on à Chicoutimi? et quoi? — La nicotine déclassée par Tunney.

Chroniques

ECOLLES DES MINORITES EN SASKATCHEWAN, Maurice Bédoux
LE "CATHOLIC SOCIAL GUILD"..... H. P. Phelan
ANNO DOMINI 1942..... Maurice H.-Beaulieu
LE PROCES DES "SEX-FILMS" EST JUGE..... Jean Vallerand
HORIZON INTERNATIONAL
Mexique — Brésil — France — Allemagne.
Nos conquérants — D'un vieux terrien — Assurance-Maladie obligatoire.

Correspondance (1)

Livres récents

Les étapes vers la défaite..... Jacques Cousineau

Tribune libre

L'après-guerre... Spectre pour le trust de l'électricité

On m'avait prévenu, il y a déjà quelque temps, que le trust de l'électricité, justement alarmé de l'orientation nouvelle de l'opinion publique, avait décidé de rompre avec sa politique de silence envers ses adversaires. Autrement dit, le conseil donné par tout le continent était de ne jamais répondre directement à une attaque. Le trust tient à sa disposition quatorze mille journaux dans lesquels il est impossible de le critiquer. Il verse des "retainers" à de gros bureaux d'avocats, afin qu'ils ne se mettent pas au service de la cause du peuple.

Fort de ces avantages, sans compter les autres moyens d'influencer l'opinion publique, tels la radio, les clubs, certains professeurs d'universités, etc., le trust s'est cru capable d'annuler indirectement l'effet nocif des attaques ouvertes. Il constate, aujourd'hui, que son influence diminue rapidement et que l'opinion publique s'éveille, malgré sa perfidie pour la tenir endormie ou faussée.

Ses détracteurs, le trust les approchait d'abord, en leur offrant faveurs ou positions lucratives, puis, en cas d'insuccès, leur servait des menaces ou leur tendait des pièges dans lesquels l'ignorance de l'audacieux adversaire avait toutes les chances de sombrer, à moins d'une protection vraiment providentielle.

Le monopole menace la démocratie

Les événements démontrent abondamment que la sécurité du trust se trouve de plus en plus menacée. Le monopole entrevoit ce qui l'attend. Un ordre nouveau naîtra, bon gré, mal gré, avec le présent cataclysme universel. La démocratie, si elle doit survivre sous une forme nouvelle, devra se purger de ces monopoles exécrables qui la menacent plus dans son existence que ses propres défauts.

Le monopole concentre la richesse. La concentration de la richesse amène le paupérisme. Le paupérisme conduit au socialisme, au bolchevisme ou à la révolution. C'est là une équation inéluctable. Aujourd'hui, fort heureusement, quelques rares hommes d'Etat semblent entrevoir, même chez nous, la menace que constituent pour la société ces entrepris d'une puissance supérieure à celle de l'Etat.

M. Roosevelt vient nous avertir

S'il nous arrive malheur dans la province de Québec, les avertissements ne nous auront pas manqué. (1) M. Roosevelt, dont on écoute si attentivement la parole aujourd'hui, a déclaré que "le trust de l'électricité était le brigandage le plus abominable commis à l'abri de la loi". — (ce qui veut dire à l'abri des commissions et des lois qui les régissent).

M. Roosevelt doit souffrir lui aussi d'une marotte, car six ans après avoir qualifié le trust de brigandage, il est venu au Canada nous prévenir, en ami, que "s'il nous était donné de fouiller certains dossiers de nos gouvernements, nous découvririons que presque toutes les entreprises d'énergie électrique, à l'exception de l'Hydro d'Ontario, sont alliées ou tributaires d'un seul groupe des Etats-Unis qui s'entoure, comme il convient, de toute une pénombre d'alliés, d'affiliés, de satellites". (2)

Puis M. Roosevelt nous a avertis qu'à moins de prendre immédiatement les mesures nécessaires, la vie économique d'une vaste région au Canada et aux Etats-Unis serait contrôlée par un groupe américain, plus fort, plus puissant que nos gouvernements respectifs.

Est-ce assez clair comme avertissement? Est-ce assez grave? Notre liberté pouvait-elle être plus directement menacée? Néanmoins, la presse, en général, a gardé le silence sur cette déclaration extraordinaire. A quoi attribuez-vous son indifférence? Croyez-vous que la puissance du trust y soit étrangère?

En 1934, n'ai-je pas intitulé le volume contenant ma preuve déposée devant la Commission Lapointe-Frigon-McDonald: *Le Trust de l'Electricité, Agent de corruption et de domination, Centre de la dictature économique*? Ce titre, dur mais reflétant le contexte, se trouvait donc confirmé, au Canada même, par le président Roosevelt, quatre ans après que je l'eus écrit.

A défaut d'experts pour m'appuyer, n'est-ce pas aussi respectable et tout aussi important d'être en accord avec M. Roosevelt que de recevoir l'appui des amis de mes calomniateurs?

Le 31 janvier 1939, je citais à la Chambre (3) le cas d'un professeur d'université qui me passait une thèse dans laquelle il m'appuyait en tout point, même sur l'achat de la *Beauharnois*. Il m'interdisait cependant de rendre sa thèse publique, parce que sa publication pouvait lui faire perdre sa position.

Chez nous, l'élite qui n'est pas attachée directement ou indirectement aux intérêts du Trust, vit dans la terreur et doit se taire. Ah! si je pouvais raconter par le détail tout le travail corrompu accompli par ce monopole, en plus de celui révélé dans l'accablante enquête de Washington!

Candidat à la mairie éveillée la nuit, la veille d'une élection, par un avocat représentant le Trust et prêt à payer le prix pour le retrait de sa candidature?

Echevin payé par le même avocat pour trahir, dans un conseil de ville, la cause du peuple et faire pencher, par son vote, la majorité du côté du Trust?

Propositions faites dans mon bureau pour que je fasse partie du conseil d'administration de la *Quebec Power*. (Quel expert je serais pour les trusts, si j'avais daigné accepter ce poste!)

Souscription à la caisse électorale offerte au représentant d'un ancien premier ministre de la province de

(1) *Le Mois*, décembre 1932, p. 58.

(2) *Le Devoir*, 19 août 1938.

(3) Discours mis en brochure, p. 28.

Dans Sainte-Marie

Assemblée de M. Périard

Le candidat libéral indépendant ouvre sa campagne — Les Anglois — "Députés endormis"

M. Raul Périard, candidat libéral indépendant à l'élection complémentaire fédérale de Sainte-Marie, a ouvert hier soir sa campagne électorale par une assemblée tenue dans la salle de l'école Meilleur, rue Fulum, sous la présidence de M. Auguste Lavoie. Les orateurs ont été MM. DeBlois et Périard.

A début de l'assemblée, le candidat a demandé à l'assistance de garder une minute de silence à la mémoire du feu député, le Dr Herma Deslauriers.

M. Périard a énuméré les nombreux hommes publics pour qui il a parlé depuis de nombreuses années. Il a surtout fait l'éloge de M. Liguori Lacombe, député du comté Deux-Montagnes, en qui il salue un grand patriote canadien-français. Il cite aussi MM. Maxime Raymond, Jean-François Pouliot, parmi les députés en qui il reconnaît de grands mérites. Ces hommes, dit-il, travaillent pour leur race; ce sont des hommes de cœur, des patriotes et des vrais Canadiens.

M. Périard dit qu'il est un descendant du grand Chénier. Il dit qu'il veut répondre à l'appel de la population, pour protéger notre population et notre sol.

Le candidat affirme que ce n'est pas un partisan fanatique qui se tient bleu ou rouge, qui obtiendrait quelque chose pour ses électeurs, car les chefs du parti savent qu'il se ralliera toujours, de temps en temps, "leur tombe sur la carcasse". Il ne faut pas envoyer à Ottawa des députés si bien endormis que les araignées tissent leur toile à loisir autour de leurs sièges. "Je suis, dit-il, candidat libéral indépendant, et je serai, tout seul, plus acharné que toute la gang de moutons qui est là".

Parlant de la conscription, M. Périard estime que l'on devrait faire d'abord la conscription des capitaux et aller chercher l'argent où il est centralisé. Au sujet de la guerre, il dit que nos côtes sont menacées et que l'on doit défendre nos côtes avant d'aller trop loin.

Le candidat estime qu'on ne doit pas détester les Anglois. Il est fier des Anglois, car ils se battent bien. Ils se battent pour eux. A nous d'en faire autant et de nous battre pour nous autres.

Parlant de questions économiques, M. Périard dit que l'une des graves erreurs des gouvernements a été d'instaurer les secours directs, en 1931, au lieu de donner du travail. De la sorte on a affaibli la population, on l'a désorientée et découragée, on l'a appauvrie de ses équipes de compétences, et aujourd'hui on en paie le prix, et cherement. Si l'on avait consenti alors à faire de grands travaux publics, non seulement il en aurait coûté moins cher en définitive aux gouvernements, mais de grands travaux auraient été exécutés qui serviraient aujourd'hui, et on aurait eu une main-d'œuvre experte considérable, en sorte que le pays aurait récupéré beaucoup plus que sa mise de fonds.

M. Périard parle de la nécessité d'un marché central au pays, pour promouvoir notre commerce et placer le Canada en position de faire une concurrence efficace sur les marchés du monde.

Parlant de la période d'après-guerre, il dit que les gouvernements doivent montrer de la prudence, dans la taxation. Si l'on taxe et surtaxe, les gens qui gagnent juste de quoi manger, et qui sortent d'un chômage de dix ans, on se trouvera après la guerre avec une nouvelle crise économique pire que la première. Car il ne faut pas oublier qu'en somme, la prospérité d'un pays dépend surtout du pouvoir d'achat de la masse.

On remarquait dans la salle, parmi les auditeurs, trois de ses concurrents à la candidature. On sait qu'il y en a présentement huit.

Conférences publiques

Second semestre

La réouverture des conférences publiques de l'heure de biologie, organisée par "la Société de biologie de Montréal", aura lieu le jeudi, 29 janvier, à 5 heures du soir. Ces conférences s'adressent aux professeurs de tous les ordres d'enseignement (écoles primaires, collèges, universités, écoles normales, facultés, aux étudiants des diverses facultés, aux écoles, au public désireux de suivre les progrès de la science et préoccupés des problèmes du monde vivant. Elles sont ouvertes à tous sans inscription préalable et auront lieu dans le grand amphithéâtre de l'Université (salle 214), 1265, rue Saint-Denis.

Ces conférences sont données sous les auspices de l'ACFAS.

Le programme complet comportera les sujets suivants qui seront illustrés de projections lumineuses ou de films cinématographiques.

28 janvier — Me Robert Goffin — *La vie de l'Aragnée*.

5 février — R. P. Frédéric Saint-Onge, S.J. — *Comment assurer le progrès d'une biologie humaine*.

12 février — Philippe Montpetit — *Les fermentations industrielles*.

19 février — M. l'abbé O. Fournier — *Mystère de la vie sur la reproduction chez les animaux*.

26 février — R. P. L. G. Morin, C.S.C. — *Les Trilobites des Rocheuses*.

5 mars — Emile Jacques — *La symbiose chez les plantes*.

12 mars — Lucien Piché — *Produits chimiques et synthétiques et biologie*.

19 mars — Lionel Lemay — *Cires animales et végétales*.

26 mars — M. l'abbé Paul Lachapelle — *Les fondements biologiques de la psychologie*.

Le programme particulier de chaque conférence sera affiché une semaine d'avance à l'Université de Montréal et publié dans les journaux locaux.

ETATS-UNIS

Rationnement du sucre

Une livre par personne par semaine à dater de février

Washington, 26 (A.P.) — On annonce que le gouvernement des Etats-Unis commencera de rationner le sucre au début du mois prochain. Chaque personne sera autorisée à en recevoir environ un livre par semaine. M. Léo Henderson, administrateur fédéral des prix, qui a donné la nouvelle, a en même temps, révélé que l'on se proposait de reprendre aux personnes qui ont accumulé de ce produit ce qu'elles ont en trop pour leurs besoins immédiats.

L'an dernier la consommation du sucre a été d'environ une livre et demie par personne aux Etats-Unis. M. Henderson a expliqué que la quantité de sucre dont on dispose présentement est d'environ un tiers moins élevée que la normale et que c'est cela qui nécessite le rationnement. On a préparé des livres de rationnement que l'on commencera d'imprimer dans un jour ou deux.

A ceux qui se sont accumulés des réserves de sucre, M. Henderson a dit: "Vous faites mieux de commencer immédiatement de les utiliser. Les consommateurs qui ont la possession des quantités anormales de sucre, sont avertis qu'on ne leur permettra pas de prendre avantage de leur trop grande prévoyance. Nous voulons que tous les consommateurs soient traités selon l'équité. Il y aura assez de sucre pour chaque personne au cours de la prochaine année. Il y en aura suffisamment pour que la santé de personne ne souffre. Jusqu'à ce que le rationnement soit mis en vigueur, tout le monde peut nous aider en n'achetant que le sucre

qui lui est strictement nécessaire". On croit pouvoir, avec le rationnement, réduire la consommation du sucre de 74 livres par personne qu'elle a été en 1941 à 50 livres par personne en 1942.

Pour une collision

M. le juge Greenshields, juge en chef de la Cour supérieure, a samedi condamné la Compagnie des tramways à payer à M. A. Shefter, propriétaire de taxi, la somme de \$80.78.

Il s'agissait d'une collision. Le taxi avait stoppé brusquement pour éviter de frapper deux enfants qui traversaient la rue. Un tramway venait en arrière, et l'employé du tramway vit le taxi arrêter alors que les deux voitures étaient séparées par un intervalle de 45 pieds. Le garde-moteur appliqua les freins mais ne put éviter de frapper le taxi. Le juge a conclu de la preuve que le tramway allait trop vite puisqu'on n'a pas pu l'arrêter dans 45 pieds. Il a donc condamné la compagnie. Deux témoins de l'accident avaient affirmé au procès que la distance entre les deux voitures était d'au moins cent pieds.

Funérailles de M. J.-A. Lefebvre

Les funérailles de M. J.-A. Lefebvre, voyageur de commerce, veuf de Béatrice Léger, ont eu lieu le 5 janvier, à la cathédrale de Valleyfield.

Il était âgé de 69 ans et 5 mois. La levée du corps fut faite par Mgr P. E. Léger, V.G., curé. Le service fut chanté par Mgr Léger, assisté de MM. les abbés R. Drouin et P. Gendron.

Les porteurs étaient MM. W. G. McCabe, M.D., M. E. Gingras, N.-A. Oestiguy, W. Chaput, Z. Perron, G. Laprise.

M. J. Larin conduisit le deuil. M. J. A. Lefebvre laisse dans le deuil trois filles, Sr Marie-Albert (Simone), Sr M.-Paul du Crucifix (Françoise-Marie), de la communauté des Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie et Annette; un fils, Paul, ingénieur civil; une belle-fille et un petit-fils, Jacques-André.

La famille a reçu un grand nombre d'offrandes de messes, de bouquets spirituels et de témoignages de sympathie.

A la mémoire de Louis Francoeur

Un médaillon de bronze — Souscriptions

La souscription va bon train parmi les amis et admirateurs de Louis Francoeur, qui veulent rendre un témoignage concret à la mémoire du regretté disparu.

M. Henri Hébert, qui achève sa convalescence après une douloureuse maladie, commencera incessamment à sculpter le médaillon de bronze représentant le masque de Louis Francoeur.

Une réplique de ce médaillon apparaîtra sur la plaque commémorative qui sera dévoilée à la tribune des courriéristes au parlement de Québec et sur celle qui sera dévoilée dans les studios de Radio-Canada, à Montréal.

Mlle Madeleine Chassé, secrétaire-trésorière du comité exécutif du "Projet Louis Francoeur", reçoit les souscriptions à l'adresse suivante: Chambre 503, Immeuble de la Douane, 400 Square Youville, Montréal.

Au "Cercle Universitaire"

Le docteur L.-C. Simard, professeur agrégé à l'Université de Montréal, sera le prochain conférencier au déjeuner-causerie du jeudi du Cercle Universitaire, le 29 janvier. Il a choisi comme sujet: "Que savons-nous du cancer?"

Vendredi

Le "Devoir" commencera la publication d'un nouveau feuilleton, oeuvre de l'un des auteurs les plus aimés de notre public.

Mort de M. Fernand Corbin

Ottawa, 26 — M. Fernand Corbin, secrétaire particulier du secrétaire d'Etat du Canada, est décédé à 3 ans.

Fils de M. Arthur Corbin, ancien organisateur libéral du district de Montréal, le défunt avait été nommé en 1932 secrétaire particulier de M. Fernand Lafontaine, alors ministre de l'Etat, se l'attacha comme secrétaire particulier. M. Corbin fut aussi le secrétaire de M. Ernest Lapointe entre la mort de M. Rinfret et la nomination de M. Pierre F. Casgrain, puis secrétaire de ce dernier jusqu'à sa nomination de juge de la Cour supérieure.

Il laisse, outre son père, sa mère (Corinne Lepellé), de la Haye deux frères, MM. Paul Corbin et Réal Corbin, R.C.A.F., et quatre sœurs: Mmes Rosette, Pauline, Gisèle et Estelle Corbin.

Sa dépouille mortelle est exposée chez son père, 1536 est, boulevard Gouin, et ses funérailles auront lieu mercredi matin, à 9h. 30, à l'église du Sault-au-Récollet. Le convoi se mettra en marche à 9h.

Débat interuniversitaire entre Montréal et Ottawa

Le vendredi, 6 février, deux étudiants de l'Université d'Ottawa viendront à Montréal pour rencontrer deux étudiants de notre Université, afin d'engager une lutte serrée autour d'un sujet brûlant et plein de difficultés: Jeunesse et politique active.

MM. Maurice Chagnon et Guy Godard d'Ottawa, soutiendront que la jeunesse doit s'occuper de politique active, tandis que MM. Paul Grin-Lajoie et Léon Mercier-Gouin prôneront l'abstention de la jeunesse dans la politique active.

Le même soir, il y aura également une lutte sur le même sujet à Ottawa et à Québec. A Québec, MM. Roland-G. Lefrançois et André Ducharme iront défendre les couleurs Bleue et Or.

L'enjeu est la trophée Villeneuve qui tous et chacun se promettent de remporter.

Par ordre de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre

Vous devez vous procurer une licence

au plus tard le 31 mars 1942

Toute personne ou compagnie doit avoir une licence

1. si elle se livre au commerce d'achat aux fins de revente ou vend une denrée quelconque; ou
2. si elle se livre au commerce de fournir un quelconque des services suivants: fourniture d'électricité, gaz, vapeur ou eau; services de télégraphe, de sans-fil ou de téléphone; le transport de marchandises ou de personnes; la fourniture de facilités de quoi, port, ou jetée; entreposage ou emmagasinage; frais funéraires ou embaumement; blanchissage, dégraissage, taylor ou couturier; services de coiffeur, de barbier ou d'institut de beauté; plomberie, chauffage, peinture, décoration, nettoyage ou rénovation; réparations de tous genres; services de repas, rafraîchissements ou breuvages; la présentation de projections animées; les procédés de fabrication effectués sur une base de contrat de service ou de commission.

SI VOUS AVEZ DEJA FAIT VOTRE DEMANDE OU AVEZ OBTENU UNE LICENCE DE LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE EN VERTU D'UNE ORDONNANCE PRECEDENTE, VOUS NE DEVEZ PAS SOUMETTRE UNE NOUVELLE DEMANDE

Pourquoi vous devez faire votre demande de licence immédiatement

En plus des exigences légales, l'inscription de votre commerce permettra à la Commission de vous tenir rapidement et complètement au courant des règlements sur les prix maxima touchant votre commerce.

Le nom de chaque personne à qui une licence a été octroyée ou qui en a déjà fait la demande, est placé sur la liste de ceux à qui la Commission fait le service de ses publications. Votre nom y sera ajouté dès la réception de votre demande.

Pour obtenir votre licence

1. Procurez-vous une formule de demande au bureau de poste le plus rapproché.
2. Remplissez la formule et expédiez-la par la poste franco de port. Il n'y a pas de droit de licence.
3. Vous recevrez par la poste une carte d'identité de licence portant votre numéro de licence.

Ceux qui en sont exemptés

1. cultivateurs, jardiniers, éleveurs de bétail ou de volaille, et pêcheurs, à moins qu'ils n'achètent des marchandises dans le but de les revendre.
2. employés d'une personne ou d'une compagnie qui sont elles-mêmes soumises à une licence.
3. exploitants de pensions bourgeoises.

NOTE: Les personnes qui ont déjà fait leur demande ou obtenu une licence de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre ne sont pas tenues de soumettre une nouvelle demande.

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS ECRIVEZ AU DIRECTEUR REGIONAL DES LICENCES, COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE, A LA PLUS RAPPROCHEE DES VILLES SUIVANTES: VANCOUVER, EDMONTON, REGINA, WINNIPEG, TORONTO, MONTREAL, HALIFAX, SAINT-JEAN OU CHARLOTTETOWN

Publié sous l'autorité de la COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE, Ottawa, Canada

La ration de sucre pour la consommation au Canada est fixée à 12 onces par personne par semaine

Il est illégal d'acheter à la fois un approvisionnement qui durerait plus de deux semaines — Une personne peut acheter pour toute la maison — On n'exige pas de coupons ou de billets de ration

Communiqué officiel

Ottawa, 26 (Communiqué) — La Commission des prix et du commerce en temps de guerre a par une ordonnance exécutoire immédiatement, fixé à trois quarts de livre (12 onces) par personne par semaine, la ration de sucre pour la consommation au Canada. Il est illégal d'acheter à la fois un approvisionnement qui durerait plus de deux semaines, ou d'acheter du sucre pour usage domestique qui dépasse la ration établie. Il est également illégal d'acheter à la fois un approvisionnement qui durerait plus de deux semaines, ou d'acheter du sucre pour usage domestique qui dépasse la ration établie. Il est également illégal d'acheter à la fois un approvisionnement qui durerait plus de deux semaines, ou d'acheter du sucre pour usage domestique qui dépasse la ration établie.

Pour les achats permis, une personne peut acheter pour toute la maison et les achats peuvent être faits au magasin ou au téléphone, au comptant ou à crédit de la façon habituelle. On n'exige pas de coupons ou de billets de ration.

Les personnes qui vivent dans les endroits très éloignés et qui ne peuvent pas se rendre aux magasins de détail très souvent peuvent continuer d'acheter un approvisionnement pour plusieurs mois à la fois, pourvu que la consommation soit maintenue dans les bornes de la ration. L'administrateur du sucre arrêtera des décisions dans d'autres cas spéciaux. L'administrateur du sucre restreindra également son usage par les fabricants d'eaux gazeuses, de bonbons, de sucreries et d'autres produits contenant du sucre, et il accordera des exemptions ou établira des règlements convenables aux industriels faisant usage du sucre, les hôtels, les restaurants, les hôpitaux et autres institutions.

Le Canada a pris ces mesures au même moment où l'Office de l'Administration des prix aux Etats-Unis annonçait que la situation du sucre dans ce pays exigeait l'établissement le plus tôt possible d'un système de rationnement du consommateur. Les fonctionnaires des deux pays se sont tenus en contact étroit au sujet de la situation du sucre et ont admis de part et d'autre que l'on devait prendre à l'instinct, à la lumière de la situation existante, des mesures de précaution en vue de conserver les stocks de sucre.

Dans la déclaration faite par M. Leon Henderson, administrateur des prix aux Etats-Unis, on annonce un plan de rationnement des consommateurs où l'on utilisera des livrets de rationnement et qui sera mis en vigueur d'ici quelques semaines.

On commencera l'impression de ces livrets d'ici quelques jours et on annoncera de plus amples détails prochainement. D'ici là on conseille fortement aux consommateurs des Etats-Unis de restreindre leurs achats de sucre à leurs besoins ordinaires minima et les gens qui ont des quantités chez eux sont priés de les utiliser avant de nouveaux achats.

Durant les dernières six semaines il a été nécessaire de restreindre aux Etats-Unis la quantité de sucre que les raffineurs et les marchands de gros pouvaient vendre aux détaillants, et plusieurs consommateurs ont constaté que leurs fournisseurs n'en avaient plus sur leur comptoir. Cette situation ne s'est pas présentée au Canada. L'administrateur du sucre a contrôlé prudemment l'approvisionnement et la distribution de sucre depuis le commencement de la guerre. Nos stocks actuels de sucre sont plus considérables qu'ils ne l'ont jamais été et il y a lieu de croire que les expéditions continueront à un taux qui pourvoira amplement à nos besoins futurs d'après la ration adoptée maintenant.

Les approvisionnements de toutes les nations alliées viennent, en effet, du même fonds commun et personne au Canada ne voudrait utiliser une quantité illimitée de sucre quand nos amis des Etats-Unis se voient dans la nécessité d'effectuer des diminutions importantes de leur consommation totale.

L'Office de l'Administration des prix aux Etats-Unis et la Commission des prix et du commerce en temps de guerre au Canada ont échangé des renseignements et discuté les mesures à prendre en vue d'en arriver à un but commun bien que l'on reconnaisse que les méthodes adoptées au Canada diffèrent jusqu'à un certain point de celles adoptées aux Etats-Unis.

Après une étude soignée, la Commission est persuadée que l'on peut contrôler la situation au Canada sans la nécessité de coupons de rationnement. La situation immédiate de l'approvisionnement est satisfaisante, la distribution a depuis longtemps été sous une surveillance diligente, les prix sont fixés pour la durée de la guerre et la ration maintenant établie est suffisante à toutes les demandes normales mais exigera de tous une épargne dans l'usage du sucre.

Le système de rationnement par coupons est embarrassant et coûteux et demande, pour le rendre efficace, un organisme administratif compliqué. Quand nos ressources sont taxées à la limite, il serait regrettable si un tel système de coupons de rationnement nous était imposé tout simplement parce que certaines personnes ont assouvi leurs appétits égoïstes dans une période critique.

Si chacun fait sa part dans le but défini de ne pas utiliser une plus grande quantité que la ration, et si chacun se restreint d'acheter, par patriotisme, plus que ses besoins habituels, si chacun obéit aux dispositions de l'ordonnance de la Commission qui a force de

loi, aucune difficulté ne se présentera. Toute consommation de sucre dépassant la ration établie n'est non seulement une infraction à la loi mais également une inconvenance.

La Commission est certaine que cette déclaration convaincra chacun que la loi sur le rationnement du sucre maintenant mise en vigueur est une nécessité de guerre et que toutes les personnes loyales, bien pensantes lui donneront leur appui. C'est pour cette raison que la Commission croit que cette déclaration bien déterminée et faite au peuple canadien de ce que l'on s'attend de lui, produira les résultats désirés. Elle reconnaît cependant que seule la pression de l'opinion publique peut rendre une ordonnance de cette nature pleinement efficace. La Commission a choisi cette méthode de propos délibéré, dans la ferme conviction qu'elle pourra et obtiendra la collaboration de tous, et que les Canadiens feront leur devoir en se soumettant à l'esprit et à la lettre du règlement sur le rationnement du sucre.

M. Henderson a expliqué les raisons de la nécessité de la réduction de la consommation aux Etats-Unis. On a, dans l'océan Pacifique, les expéditions des producteurs alors que plusieurs sources d'approvisionnement sont taries. En plus des approvisionnements disponibles aux Etats-Unis et aux Caraïbes, nous devons mettre une certaine quantité de sucre à la disposition du Royaume-Uni de la Russie et des autres pays alliés, pour au moins quelques mois, on devra donc réduire la consommation et nous prenons des mesures dès aujourd'hui, plutôt que de courir le risque de voir nos réserves s'épuiser.

Depuis le début des hostilités on a surveillé et contrôlé étroitement l'approvisionnement, la distribution et le prix du sucre au Canada. L'administrateur du sucre a toujours pu voir à ce qu'un approvisionnement suffisant fut disponible des que le besoin s'en faisait sentir, et jusqu'à la personne au Canada n'a eu à réduire sa consommation. Le prix du sucre à la raffinerie a été contrôlé de très près et n'a pas encore changé depuis mai, il y a deux ans. Les prix au détail n'ont pas changé sous les augmentations de taxes et sont maintenant établis par les règlements sur les prix maxima en vigueur depuis le premier décembre dernier.

Ces prix au détail du sucre au Canada ne seront jamais augmentés pendant la guerre.

Sommaire des règlements sur le rationnement du sucre

1. La ration consiste en trois quarts de livre par personne, par semaine, y compris les adultes, les enfants et les bébés, les membres de la famille, les pensionnaires, les serviteurs et les invités qui y demeurent quatre jours ou plus.

2. Faites vos achats de sucre de la manière habituelle, mais n'achetez pas plus que l'approvisionnement de deux semaines, à la fois. Aucun coupon, timbre ou billet ne sont requis.

3. N'achetez pas de sucre si vous avez en main plus que l'approvisionnement de deux semaines.

4. Les personnes qui vivent dans des endroits éloignés et qui sont incapables d'acheter leur approvisionnement chaque semaine ou chaque deux semaines, peuvent continuer d'acheter à la fois leur approvisionnement de sucre pour plusieurs mois mais doivent conformer leurs besoins au taux de rationnement, soit trois quarts de livre par semaine, par personne.

5. Les chantiers et autres firmes qui servent des repas à leurs employés doivent s'assurer que la consommation du sucre est restreinte à trois quarts de livre par personne, par semaine, exécutoire immédiatement.

6. Economisez le sucre partout où c'est possible; certaines personnes peuvent se contenter de moins que la quantité prescrite. On compte sur ceux qui mangent dans les restaurants pour réduire leur consommation.

7. Un approvisionnement supplémentaire sera donné à l'époque des conserves et des confitures.

8. Le rationnement atteint seulement le sucre de canne raffiné et le sucre de betterave.

9. Les industries faisant usage de sucre, les hôpitaux et autres institutions seront avisés par l'administrateur du sucre sur les restrictions qui les concernent spécialement.

Dans l'Œil de janvier.

Dans l'ŒIL de janvier, on trouve au sommaire la mention des articles suivants: *Un cynique à surveiller*: Jean-Charles Harvey (avec photo sous la croix gammée), par Claude Rolland; *Damien Bouchard, anticlérical, assimilateur et annexionniste*, par Pierre Véziers; *Par la volonté du peuple* (le perfide plébisците miquelton), par Louis Langlade; *M. Winston Churchill et la France*, par André Lafleche; *Les Echos politiques* de Justin, d'Etienne Robin et de Jean-Pierre Lortie; *Nos cousins du Golfe*, les *Saint-Pierre*, par René de Bourjoly; puis, dans un autre domaine: *L'origine marseillaise des ballets russes* (Marius Petipa), la *Vieillesse expliquée*, nouvelle par René Duverne, et les rubriques régulières de cinéma, de modes, etc.

L'ŒIL est en vente au Service de Librairie du Devoir: 10 cents par numéro; 12 cents par la poste. On y reçoit aussi l'abonnement: \$1 par année.

Pearl Harbor

Les causes du désastre

Défaut de collaboration entre les officiers supérieurs de la marine et de l'armée à Hawaï

Washington, 26 (A.P.) — La Commission spéciale nommée par le président Roosevelt pour faire enquête sur le désastre de Pearl Harbor déclare, dans un rapport rendu public ici samedi, que le succès remporté par les Japonais dans leur attaque du 7 décembre, est surtout dû au fait que l'amiral Husband E. Kimmel et le lieutenant-général Walter C. Short, qui commandaient respectivement la marine et l'armée étatsunien dans cette région, ont "manqué à leur devoir".

Ces deux officiers supérieurs ont reçu à plusieurs reprises des avertissements des secrétaires de la guerre et de la marine que la guerre était imminente. Malgré cela ils n'ont pris aucune mesure spéciale de défense, ils n'ont pas conféré ensemble sur les mesures à prendre, et ils n'ont fait comme préparatifs qu'un minimum insuffisant.

A cause du manque de collaboration entre ces deux officiers, Short croyait que l'aviation de la marine effectuait des envolées de reconnaissance très loin au large, quand ce n'était pas le cas, et Kimmel pensait que l'armée de terre se servait d'appareils destinés à repérer l'approche d'avions ennemis, quand ces appareils n'étaient utilisés que quelques heures chaque jour.

Tout en plaçant le gros de la responsabilité sur ces deux officiers supérieurs, le comité d'enquête a

aussi établi que d'autres facteurs que celui-ci avaient contribué à la réussite de l'agression ennemie. Les voici:

1. Le service d'espionnage des Japonais était très efficace aux îles Hawaï et, en temps de paix, il était impossible de prendre toutes les mesures qu'il aurait fallu prendre pour le combattre utilement.

2. Le Japon se moqua du droit international en attaquant avant de déclarer la guerre.

3. Les messages d'avertissement envoyés aux îles Hawaï par Washington insistaient surtout sur les mesures à prendre pour prévenir les tentatives de sabotage et donnaient à entendre que les Japonais attaqueraient d'abord plutôt dans l'ouest du Pacifique qu'à Pearl Harbor même.

Le rapport mentionne en outre le fait que les canons sont demeurés silencieux et sans artilleurs; que l'on ne croyait pas qu'un sous-officier eût fait rapport de l'approche d'avions ennemis à 7 h. 02 le dimanche matin; que les approvisionnements de munitions étaient insuffisants.

La commission d'enquête a exoneré de tout blâme les secrétaires d'Etat, de la guerre et de la marine, le chef de l'état-major de l'armée, le général George C. Marshall, et le chef des opérations navales l'amiral Harold R. Stark.

FRANCE

Mort subite d'André Bellessort

L'œuvre du célèbre critique littéraire, historien, et secrétaire perpétuel de l'Académie française

Paris. — André Bellessort, secrétaire perpétuel de l'Académie française, est décédé subitement le 22 janvier.

Né à Laval, le 19 mars 1866, André Bellessort qui était agrégé es-lettres, enseigna à Nice, à Bordeaux et à Poitiers. Il venait de débiter dans les lettres avec un volume de vers *Mythes et poèmes*, quand le journal *Le Temps* l'envoya en Amérique du Sud d'où il rapporta son livre de poèmes *Chanson du sud* et d'où il envoya des lettres qui parurent dans le grand journal, soit sur ses livres très remarqués, notamment par Brunetière qui sollicita sa collaboration à la *Revue des Deux-Mondes*, puis l'envoya au Japon pour y faire une enquête.

Ces voyages tournèrent à Bellessort les sujets de ses premiers livres: *Jeune Amérique*, *Voyage au Japon*, *Journées et nuits japonaises*. C'était alors le début du siècle, il avait repris son enseignement — il ne le quitta qu'à l'heure de sa retraite en 1926 après avoir occupé pendant plusieurs années la chaire de rhétorique supérieure du *Lycée-Louis-le-Grand*. Il avait donné le roman *La Reine de cœur* et avait fait paraître plusieurs autres livres.

Il se rendit ensuite en Suède, puis en Amérique, et visita l'Extrême-Orient et à son retour, publia *Francis en Extrême-Orient*, au début de la guerre, *Nouveau Japon*, et bien d'autres encore.

Critique littéraire et historien, il donna *Sur les grands chemins de la poésie classique*, *Virgile*, *Etudes et figures*.

Conférencier, il se fit entendre à la société des livres sur "Balzac". Plus tard, au *Journal des Débats*, il assura successivement la critique littéraire et la critique dramatique. Il était chevalier de la Légion d'honneur.

L'Académie française qui l'avait élu le 28 mars 1935 à la place laissée vacante par le décès de l'abbé Brémont, le choisit pour son secrétaire perpétuel le 11 janvier 1941, en remplacement de Georges Goyau, mort le 25 octobre.

Les architectes

et l'après-guerre

Ils étudient, à ce sujet, divers projets d'urbanisme, lors de leur assemblée annuelle — M. Charles David élu président de l'Association

Au cours de son assemblée annuelle tenue samedi, à l'hôtel Windsor de Montréal, l'Association des Architectes de la province de Québec a étudié divers problèmes d'après-guerre en relation avec l'urbanisme, les plans d'ensemble pour les cités et villes, etc.

La réunion a été marquée par un grand déjeuner au cours duquel M. E.-R. Arthur, professeur à l'école d'architecture de l'université de Toronto et rédacteur en chef du *Royal Architectural Institute Journal*, a prononcé une causerie. Il a raconté, en particulier, une traversée qu'il a faite en Angleterre, l'été dernier, à bord d'un frégate, alors qu'il est revenu au pays en qualité de simple matelot. En Angleterre, M. Arthur a rencontré plusieurs personnalités en vue et il a étudié le plan de reconstruction préparé dans le Royaume-Uni pour être mis à exécution après la guerre. Il a dit que la réalisation de ce plan demanderait une organisation que la poursuite de la guerre et signifierait probablement un niveau de taxes aussi élevé que celui que nous avons à l'heure actuelle.

A l'issue du déjeuner, Mgr Olivier Maurault, p.s.s., recteur de l'université de Montréal, a présenté la santé de la ville et M. P. E. Nobbs, conseiller municipal, représentant du maire Raynault, a répondu à cette santé.

Le nouveau président de l'association, M. David, a présenté la santé de la province de Québec à laquelle a répondu M. J. Arthur Mathewson, trésorier provincial. Il a révélé que le gouvernement de Québec travaille à améliorer la situation financière de la province, tout

en n'oubliant pas de faire des provisions afin d'être en mesure d'exécuter des travaux publics durant la période qui suivra immédiatement la guerre. Le trésorier provincial a ensuite présenté à M. Philip J. Turner la médaille de l'association, en reconnaissance de ses longs états de service.

Les nouveaux officiers

Voici comment se compose le nouveau bureau de direction de l'Association des Architectes: président: M. Charles David, directeur de la section de Québec de la Wartime Housing, Limited, premier vice-président, M. R. E. Bostrom; 2ème vice-prés., M. Henri-S. Labelle; trésorier honoraire, M. Harold Lawson; secrétaire honoraire, M. Maurice Payette; administrateur exécutif: MM. Gordon McLeod Pitts, O. Beaulé et Charles Jean de Québec; H. R. Wiggs, Emile Venne, A. G. C. Paine, E.-L. Democourt, des Trois-Rivières; John Bland, Jean Savard et J. C. Meadowcroft; délégués à l'Institut royal canadien d'architecture: MM. Gordon McLeod Pitts, J. Hoxburgh Smith, Charles David, E. Cormier, A. Chausse, Harold Lawson et O. Beaulé, de Québec.

Les gagnants de la Société des écrivains

Le concours du plus beau conte, le plus beau récit ou la plus belle légende sur Montréal

Le couronnement des gagnants de la Société des écrivains canadiens pour le plus beau conte, le plus beau récit ou la plus belle légende, inspirée de Montréal, aura lieu le 1er février prochain à trois heures de l'après-midi à l'Auditorium du Plateau. Les concurrents avaient été divisés en deux groupes, de 10 à 14 ans et de 14 à 18 ans. Les prix offerts pour le premier sont répartis comme suit: 1er prix, \$50; 2e prix, \$25; 3e prix, 10 volumes; pour le deuxième groupe: 1er prix, \$25; 2e prix, 5 volumes. Plus de 150 concurrents ont participé au concours.

Les travaux ont été soumis au jury composé de Mme Michelle Le Normand, Miles Rina Lasnier et Cécile Chabot et M. Victor Barbeau. Les lauréats du premier groupe sont: Mlle Fabienne Julien, Cap de la Madeleine; Marie-Paule Vallée, Nominquing; Claudine Thibodeau, St-Eustache; 2e groupe, Louise Bender, Outremont; Odette Richard, Outremont.

Lauréats

Fabienne Julien, 17 ans. — Fille de M. Emile Julien, du Cap de la Madeleine. Après avoir terminé ses études de 12e année du cours universitaire du pensionnat Notre-Dame du Cap, Filles de Jésus, elle est entrée à l'école ménagère régionale du Cap de la Madeleine.

Marie-Paule Vallée, 16 ans. — Élève de l'école ménagère régionale de Nominquing, dirigée par les Sœurs de Ste-Croix. Obtenait en juin dernier le diplôme officiel de 12e année avec grande distinction.

Claudine Thibodeau, 16 ans. — Fille de M. Adrien Thibodeau, M.D. Élève de philosophie au collège Marie-Anne, Sœurs Ste-Anne. Première de sa promotion en rhétorique.

Louise Bender, 13 ans. — Fille de M. Hector Bender, administrateur de la Succession N.-G. Valiquette et de Virginie l'Espérance. Cours primaire à l'Académie Notre-Dame de Bonsecours. Commence son cours secondaire au collège Marie de France. Pensionnaire au Sacré-Cœur du Sault-au-Récollet.

Odette Richard, 14 ans. — Fille de M. Eugène Richard, président de la Fashion Craft. D'abord élève au lycée français des demoiselles Henry, puis de l'Académie St-Paul, Congrégation Notre-Dame. Élève du Sacré-Cœur du Sault-au-Récollet. Premier prix de composition littéraire au Festival de Québec en 1940.

L'oeuvre géniale de lord Baden-Powell

PAR LE R. P. ADRIEN MALO, franciscain

Cette brochure de bon goût présente une évocation solide et vivante du Scoutisme, le grand oeuvre de lord Baden-Powell. Elle s'adresse non seulement aux membres du mouvement, mais à toutes les personnes qui s'intéressent aux problèmes d'éducation.

80 pages, 20 sous au comptoir, 25 sous par la poste.

En vente au Service de Librairie du Devoir.

Conclusions du congrès du dimanche

Lettre au premier ministre

La Ligue du dimanche vient d'adresser à M. Godbout la lettre suivante qui contient les principales conclusions de son congrès annuel. Les rapports qu'ont présentés les délégués diocésains ont amenés à vous faire quelques observations sur des points qui relèvent des autorités provinciales.

Nous insistons dans notre lettre de l'an dernier sur les abus qui se commettent le dimanche dans les hôtels et nous vous demandons l'interdiction de toute vente de boissons alcooliques depuis minuit le samedi, jusqu'à 8 h. le lundi matin, comme cela se fait dans les autres provinces à la satisfaction et pour le plus grand bien des citoyens.

La nouvelle loi ne nous a pas donné la complète satisfaction sur ce point. Nous espérons que la mesure demandée sera adoptée avant longtemps. Nous devons cependant déclarer que les restrictions imposées par la loi à la vente des boissons alcooliques le dimanche ont donné, en général, de bons résultats et que les abus dont on se plaignait ont disparu en beaucoup d'endroits.

Aussi les congressistes ont été unanimes pour vous demander de tenir fermement à l'observation rigoureuse de ces restrictions et de ne pas tolérer que les délinquants soient protégés de quelque façon que ce soit. On rapporte qu'il y a encore beaucoup d'influences qui s'exercent en faveur des coupables, au détriment de la justice et au grand scandale de la population.

L'intervention du procureur général au sujet des représentations théâtrales s'imposait. Le texte de la loi ne laisse en effet aucun doute sur ce point. Nous comptons qu'elle se maintiendra aussi longtemps qu'il sera nécessaire.

Nombre de violations concernant le travail et le commerce seraient évitées, ou plus rapidement réprimées, si chaque région avait un inspecteur chargé de voir à l'exécution de la loi. Nous réitérons donc une demande faite déjà plusieurs fois et nous signalons en particulier la région du Saguenay qui, à cause de son développement industriel, devrait être dotée au plus tôt, comme celles des Trois-Rivières et de Hull, d'un inspecteur consciencieux et actif.

La Ligue du dimanche vous renouvelle, Monsieur le premier ministre, son désir loyal d'une franchise et active collaboration. Les autorités civiles ont besoin d'être aidées dans l'exécution des lois. Celle du dimanche s'impose plus que jamais. La mobilisation des forces spirituelles est encore plus nécessaire pour obtenir la victoire que celle des forces matérielles. Chacun de nos comités diocésains se fera un devoir de seconder ces efforts vers une observation aussi exacte que possible de la loi du dimanche.

Veillez croire, Monsieur le premier ministre, à nos sentiments distingués.

LA LIGUE DU DIMANCHE

Syndicats catholiques

Au conseil central

Jeudi soir avait lieu, à l'édifice des syndicats catholiques et sous la présidence de M. J.-B. Déglise, la séance régulière du Conseil central des syndicats catholiques de Montréal. De nombreux délégués furent initiés.

Lecture a été faite d'une lettre du chef suppléant de la Commission de l'assurance-chômage relative à la protestation formulée par le conseil central au retard apporté à la nomination du comité provincial du Québec. Il exprime son regret du retard mais il compte bien que la nomination de ce comité sera faite.

Le Syndicat des tanneries de Québec demande au conseil certains renseignements sur les conditions de travail des ouvriers occupés dans cette industrie et particulièrement dans celle de la fabrication de la colle. Cette lettre a été référée au comité d'organisation pour les renseignements à fournir.

COUVRE-FEU

Le conseil a décidé d'appuyer fortement la demande du Comité des Œuvres pour que le couvre-feu soit établi pour les enfants de moins de 16 ans, à 10 heures du soir, heure avancée, et pour toute la ville de Montréal.

Quant aux détails du couvre-feu, il sera possible de prendre les mesures nécessaires pour empêcher que les enfants travailleurs soient exploités et augmenter inquiètes. Cependant, le permis de travailler devra être exigé.

OBSERVANCE DU DIMANCHE

La Ligue du dimanche, en annonçant la tenue d'une semaine du dimanche, souhaite qu'au moins durant cette semaine, les catholiques observent le mieux possible le dimanche et se fassent un devoir d'assister à la messe du commencement à la fin. Il est par trop grand le nombre de ceux qui arrivent la messe commencée et sortent de l'église avant la fin de la messe.

LOI DES LIQUEURS

De nouveau, le Conseil décide de prier les autorités de n'apporter à la loi des liqueurs aucun amendement, car les amendements réclamés en certains milieux, donneraient lieu à des abus encore plus graves.

TARIF des annonces classifiées du "DEVOIR"

Téléphone: 8 Blais 3361

1 cent le mot. 25c minimum comptant. Annonces facturées 1/10 le mot. 40c minimum. NAISSANCES. SERVICES. SERV. ANNIVERSAIRES. GRANDS. MESSES. REMERCIEMENTS. POUR SYMPATHISER ET ATTIRER. 2c par mot. minimum de 50c. FIANÇAILLES. PROCHAINS MARIAGES. \$1.00 par insertion.

A VENDRE

Manteau de vision canadienne, grandeur 38. MARQUETTE 3115. 29-1-42

Le conseil s'est aussi occupé de maintes autres questions intéressantes.

ETATS-UNIS

Crédits pour la maîtrise de l'air

Washington, 24 (A. P.). — Moins de quatre heures après avoir reçu une requête à cette fin de son comité des crédits, la Chambre des représentants a voté hier à l'unanimité une nouvelle somme de \$12,325,872,474 pour assurer aux Etats-Unis la maîtrise de l'air contre tous ses ennemis. Ces crédits, qui seront maintenant soumis au Sénat, prévoient la construction de 23,000 avions de bombardement et de 10,000 avions d'entraînement. Le président du comité des crédits, M. Clarence Cannon, a déclaré que l'issue de la guerre dépend de la maîtrise de l'air et que si les Etats-Unis avaient eu un nombre suffisant d'avions en décembre dernier, l'ennemi n'aurait jamais pu débarquer aux Philippines, les Anglais n'auraient pas perdu deux cuirassés, Singapour ne serait pas à livrer une dernière bataille désespérée et la question de la défense de l'Australie serait réglée.

Le conseil s'est aussi occupé de maintes autres questions intéressantes.

Le Club d'honneur de la "Great-West"

La compagnie d'assurance-vie Great-West a le plaisir d'annoncer que neuf de ses agents à Montréal ont, par leur excellent travail, mérité leur affiliation à son club d'honneur pour 1942. Ce sont: MM. A. Meunier, M. Seigler, R.-A. Cornu, N. Levine, P. D. Hamilton, C.L. U., H. Shapiro, G. Masse, F. Heffernan et G. M. Scott.

De plus, M. A. Meunier est devenu vice-président de ce club en raison de son beau chiffre d'affaires nouveaux; il s'est en effet classé deuxième de tous les agents canadiens et américains de la compagnie.

L'affiliation à ce club est réservée aux plus gros producteurs d'affaires de la Great West.

Vendredi

Le "Devoir" commencera la publication d'un nouveau feuilleton, oeuvre de l'un des auteurs les plus aimés de notre public.

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

ASSURANCES HORACE LABRECQUE COURTIER EN ASSURANCE Nous avons les Communautés Religieuses à se prévaloir de nos services particuliers 441, St-François-Xavier - Montréal Tél. MARquette 2383-2384	COMPTABLE MARquette 5845 Lucien VIAU, C. G. A. COMPTABLE-VERIFICATEUR Spécialité: Impôt sur le revenu 4527 St-Denis - Montréal
--	---

AVOCATS Antoine Vanier, C.R. Guy Vanier, C.R. VANIER & VANIER AVOCATS 57 ouest, rue St-Jacques Tél. HARbour 2841	DACTYLOGRAPHES 44 DUNOUEAU 44 Assortiment complet Underwood, Remington, Royal, Portatif et Standard, machines à additionner, Calculateur, Projecteurs de Chèques, Punitres, etc. etc. Canada Dactylographe Enr. Nouvelle adresse: 44 St-Jacques O HARbour 6968 R-T Armand, prop.
---	--

BREVETS D'INVENTIONS Le Manuel de l'Inventeur et formule de preuve d'invention 10c écrivez à ALBERT FOURNIER PROCEDEUR DE BREVETS D'INVENTION 934 S. CATHERINE MONTREAL	ROYAL REMINGTON UNDERWOOD Silencieux, "écriteur et portatif" Projecteurs de chèques et ameublement de bureau Machines à additionner Service N. MARTINEAU & FILS 1615 rue BLEURY BE 2318 Entre les rues Vitré et LaGauchetière
--	---

COMPTABLES Anderson & Valiquette Comptables-Verificateurs J. Charles Anderson, L.L.C. Jean Valiquette, C.A., L.L.C. Roméo Carle, L.S.C., C.A. A. Dagenais, L.S.C., C.A. 84 Notre-Dame ouest - PL. 9709	ENCADREURS Wisintainer & Fils 908 BOULEVARD ST-LAURENT LES ENCADREURS MANUFACTURIERS Moufures - Cadres - Miroirs Réparations de cadres et miroirs
--	--

Bourse de Montréal

Sommaire de la semaine			
Haut	Bas	Dern. Cote	Diff.
1000 Algoma Steel	18 1/2	18 1/2	0
1000 Asbestos	17 1/2	17 1/2	0
1000 As. Brew.	17 1/2	17 1/2	0
1000 Bath A	14 1/2	14 1/2	0
1000 Bath B	14 1/2	14 1/2	0
1000 B.C. Power	21 1/2	21 1/2	0
1000 B.C. Power A	21 1/2	21 1/2	0
1000 B.C. Power B	21 1/2	21 1/2	0
1000 B.C. Power C	21 1/2	21 1/2	0
1000 B.C. Power D	21 1/2	21 1/2	0
1000 B.C. Power E	21 1/2	21 1/2	0
1000 B.C. Power F	21 1/2	21 1/2	0
1000 B.C. Power G	21 1/2	21 1/2	0
1000 B.C. Power H	21 1/2	21 1/2	0
1000 B.C. Power I	21 1/2	21 1/2	0
1000 B.C. Power J	21 1/2	21 1/2	0
1000 B.C. Power K	21 1/2	21 1/2	0
1000 B.C. Power L	21 1/2	21 1/2	0
1000 B.C. Power M	21 1/2	21 1/2	0
1000 B.C. Power N	21 1/2	21 1/2	0
1000 B.C. Power O	21 1/2	21 1/2	0
1000 B.C. Power P	21 1/2	21 1/2	0
1000 B.C. Power Q	21 1/2	21 1/2	0
1000 B.C. Power R	21 1/2	21 1/2	0
1000 B.C. Power S	21 1/2	21 1/2	0
1000 B.C. Power T	21 1/2	21 1/2	0
1000 B.C. Power U	21 1/2	21 1/2	0
1000 B.C. Power V	21 1/2	21 1/2	0
1000 B.C. Power W	21 1/2	21 1/2	0
1000 B.C. Power X	21 1/2	21 1/2	0
1000 B.C. Power Y	21 1/2	21 1/2	0
1000 B.C. Power Z	21 1/2	21 1/2	0

Le Curb de Montréal

Sommaire de la semaine			
Haut	Bas	Dern. Cote	Diff.
1000 Abi. P. & C.	10 1/2	10 1/2	0
1000 Abi. P. & C. A	10 1/2	10 1/2	0
1000 Abi. P. & C. B	10 1/2	10 1/2	0
1000 Abi. P. & C. C	10 1/2	10 1/2	0
1000 Abi. P. & C. D	10 1/2	10 1/2	0
1000 Abi. P. & C. E	10 1/2	10 1/2	0
1000 Abi. P. & C. F	10 1/2	10 1/2	0
1000 Abi. P. & C. G	10 1/2	10 1/2	0
1000 Abi. P. & C. H	10 1/2	10 1/2	0
1000 Abi. P. & C. I	10 1/2	10 1/2	0
1000 Abi. P. & C. J	10 1/2	10 1/2	0
1000 Abi. P. & C. K	10 1/2	10 1/2	0
1000 Abi. P. & C. L	10 1/2	10 1/2	0
1000 Abi. P. & C. M	10 1/2	10 1/2	0
1000 Abi. P. & C. N	10 1/2	10 1/2	0
1000 Abi. P. & C. O	10 1/2	10 1/2	0
1000 Abi. P. & C. P	10 1/2	10 1/2	0
1000 Abi. P. & C. Q	10 1/2	10 1/2	0
1000 Abi. P. & C. R	10 1/2	10 1/2	0
1000 Abi. P. & C. S	10 1/2	10 1/2	0
1000 Abi. P. & C. T	10 1/2	10 1/2	0
1000 Abi. P. & C. U	10 1/2	10 1/2	0
1000 Abi. P. & C. V	10 1/2	10 1/2	0
1000 Abi. P. & C. W	10 1/2	10 1/2	0
1000 Abi. P. & C. X	10 1/2	10 1/2	0
1000 Abi. P. & C. Y	10 1/2	10 1/2	0
1000 Abi. P. & C. Z	10 1/2	10 1/2	0

Le contingentement de miel canadien au Royaume-Uni

Quebec. — La division de publicité et d'extension du ministère de l'Agriculture, à Ottawa, vient d'annoncer que le contingentement de miel canadien destiné au Royaume-Uni pour la période finissant le 31 août 1942, a été fixé par le ministre anglais des Vétérinaires à 2,000 tonnes, c'est-à-dire 4 millions et demi de livres. Le prix payé sera celui de l'an dernier, soit environ 13 sous la livre, totalisant pour l'apiculteur canadien un montant de \$260,000. La production moyenne du miel pour la province de Québec est de 4,000,000 de livres.

Interrogé à ce sujet, M. Adélard Godbout, premier ministre, a déclaré que l'apiculteur, tout en servant ses propres intérêts, pourra donc en ce domaine faire sa part au cours de la lutte actuelle. Dans la liste des approvisionnements de guerre, le miel est reconnu, en effet, comme un sucre d'une valeur nutritive importante.

Le premier ministre se dit assuré que l'apiculteur québécois est soucieux de servir les meilleurs intérêts de son pays et qu'il ne négligera rien pour organiser son rucher de façon à lui assurer une production maximum en 1942. Le premier ministre ajoute qu'il est peut-être prudent de se procurer dès maintenant les contenants nécessaires à l'emballage de la prochaine récolte. Actuellement, l'apiculteur doit surveiller de près l'hivernage de ses colonies, en y maintenant une température uniforme. Il fera preuve de prévoyance en s'approvisionnant de sucre pour les colonies qui sortent de caves pauvres en nourriture.

Marché des oeufs et de la volaille

Le ton du marché des oeufs était ferme au début de la semaine et il s'est raffermi comme la semaine précédente. Les arrivages, en augmentation depuis quelques temps, ont commencé à ralentir en certains endroits; d'autre part, la demande, bien que peu animée, marque une amélioration et les arrivages s'écoulent mieux. L'excédent accumulé sur les planchers de quelques grossistes est maintenant éliminé par une base mi-gros et les stocks en magasin sont moins abondants actuellement. En raison de la meilleure demande, les prix ont avancé d'un demi à un sou par douzaine comparativement à ceux ayant cours en fermeture la semaine précédente. Les offres de l'Ouest sont légères; on rapporte l'offre d'un wagon comprenant des oeufs de la catégorie A de poulettes, des "B" et des "C". On signale également un wagon à été vendu pour livraison future comme suit: Caté-

Statistiques boursières

Sommaire de la semaine			
Haut	Bas	Dern. Cote	Diff.
1000 Algoma Steel	18 1/2	18 1/2	0
1000 Asbestos	17 1/2	17 1/2	0
1000 As. Brew.	17 1/2	17 1/2	0
1000 Bath A	14 1/2	14 1/2	0
1000 Bath B	14 1/2	14 1/2	0
1000 B.C. Power	21 1/2	21 1/2	0
1000 B.C. Power A	21 1/2	21 1/2	0
1000 B.C. Power B	21 1/2	21 1/2	0
1000 B.C. Power C	21 1/2	21 1/2	0
1000 B.C. Power D	21 1/2	21 1/2	0
1000 B.C. Power E	21 1/2	21 1/2	0
1000 B.C. Power F	21 1/2	21 1/2	0
1000 B.C. Power G	21 1/2	21 1/2	0
1000 B.C. Power H	21 1/2	21 1/2	0
1000 B.C. Power I	21 1/2	21 1/2	0
1000 B.C. Power J	21 1/2	21 1/2	0
1000 B.C. Power K	21 1/2	21 1/2	0
1000 B.C. Power L	21 1/2	21 1/2	0
1000 B.C. Power M	21 1/2	21 1/2	0
1000 B.C. Power N	21 1/2	21 1/2	0
1000 B.C. Power O	21 1/2	21 1/2	0
1000 B.C. Power P	21 1/2	21 1/2	0
1000 B.C. Power Q	21 1/2	21 1/2	0
1000 B.C. Power R	21 1/2	21 1/2	0
1000 B.C. Power S	21 1/2	21 1/2	0
1000 B.C. Power T	21 1/2	21 1/2	0
1000 B.C. Power U	21 1/2	21 1/2	0
1000 B.C. Power V	21 1/2	21 1/2	0
1000 B.C. Power W	21 1/2	21 1/2	0
1000 B.C. Power X	21 1/2	21 1/2	0
1000 B.C. Power Y	21 1/2	21 1/2	0
1000 B.C. Power Z	21 1/2	21 1/2	0

COMMERCE ET FINANCE

Nouvelles Raisons Sociales

Les sociétés et compagnies récemment enregistrées

Mary Ann Social & Bridge Club Inc., 4456 boul. St-Laurent.
Central Clothing Mfg. Co., Abraham Radowitz.
Topical Photos, Walter George Dewey Boronow.

Les rendements

ACTIONS ORDINAIRES

Dir.	Prix	Rend.
Agnew Surplus	800	10 1/2
Aluminium	800	10 1/2
Asbestos	800	10 1/2
Assoc. Breweries	100	17 1/2
Bathurst A	100	17 1/2
Bathurst B	100	17 1/2
Belding Corticelli	400	800
Bel Telephone	800	150
B.C. Power A	200	21 1/2
B.C. Power B	200	21 1/2
B.C. Power C	200	21 1/2
B.C. Power D	200	21 1/2
B.C. Power E	200	21 1/2
B.C. Power F	200	21 1/2
B.C. Power G	200	21 1/2
B.C. Power H	200	21 1/2
B.C. Power I	200	21 1/2
B.C. Power J	200	21 1/2
B.C. Power K	200	21 1/2
B.C. Power L	200	21 1/2
B.C. Power M	200	21 1/2
B.C. Power N	200	21 1/2
B.C. Power O	200	21 1/2
B.C. Power P	200	21 1/2
B.C. Power Q	200	21 1/2
B.C. Power R	200	21 1/2
B.C. Power S	200	21 1/2
B.C. Power T	200	21 1/2
B.C. Power U	200	21 1/2
B.C. Power V	200	21 1/2
B.C. Power W	200	21 1/2
B.C. Power X	200	21 1/2
B.C. Power Y	200	21 1/2
B.C. Power Z	200	21 1/2

ACTIONS PRIVILEGIÉES

Dir.	Prix	Rend.
Agnew Surplus	800	10 1/2
Aluminium	800	10 1/2
Asbestos	800	10 1/2
Assoc. Breweries	100	17 1/2
Bathurst A	100	17 1/2
Bathurst B	100	17 1/2
Belding Corticelli	400	800
Bel Telephone	800	150
B.C. Power A	200	21 1/2
B.C. Power B	200	21 1/2
B.C. Power C	200	21 1/2
B.C. Power D	200	21 1/2
B.C. Power E	200	21 1/2
B.C. Power F	200	21 1/2
B.C. Power G	200	21 1/2
B.C. Power H	200	21 1/2
B.C. Power I	200	21 1/2
B.C. Power J	200	21 1/2
B.C. Power K	200	21 1/2
B.C. Power L	200	21 1/2
B.C. Power M	200	21 1/2
B.C. Power N	200	21 1/2
B.C. Power O	200	21 1/2
B.C. Power P	200	21 1/2
B.C. Power Q	200	21 1/2
B.C. Power R	200	21 1/2
B.C. Power S	200	21 1/2
B.C. Power T	200	21 1/2
B.C. Power U	200	21 1/2
B.C. Power V	200	21 1/2
B.C. Power W	200	21 1/2
B.C. Power X	200	21 1/2
B.C. Power Y	200	21 1/2
B.C. Power Z	200	21 1/2

ACTIONS DE MINES

Dir.	Prix	Rend.
Agnew Surplus	800	10 1/2
Aluminium	800	10 1/2
Asbestos	800	10 1/2
Assoc. Breweries	100	17 1/2
Bathurst A	100	17 1/2
Bathurst B	100	17 1/2
Belding Corticelli	400	800
Bel Telephone	800	150
B.C. Power A	200	21 1/2
B.C. Power B	200	21 1/2
B.C. Power C	200	21 1/2
B.C. Power D	200	21 1/2
B.C. Power E	200	21 1/2
B.C. Power F	200	21 1/2
B.C. Power G	200	21 1/2
B.C. Power H	200	21 1/2
B.C. Power I	200	21 1/2
B.C. Power J	200	21 1/2
B.C. Power K	200	21 1/2
B.C. Power L	200	21 1/2
B.C. Power M	200	21 1/2
B.C. Power N	200	21 1/2
B.C. Power O	200	21 1/2
B.C. Power P	200	21 1/2
B.C. Power Q	200	21 1/2
B.C. Power R	200	21 1/2
B.C. Power S	200	21 1/2
B.C. Power T	200	21 1/2
B.C. Power U	200	21 1/2
B.C. Power V	200	21 1/2
B.C. Power W	200	21 1/2
B.C. Power X	200	21 1/2
B.C. Power Y	200	21 1/2
B.C. Power Z	200	21 1/2

Moyennes de la Bourse de Montréal

Dir.	Prix	Rend.
Agnew Surplus	800	10 1/2
Aluminium	800	10 1/2
Asbestos	800	10 1/2
Assoc. Breweries	100	17 1/2
Bathurst A	100	17 1/2
Bathurst B	100	17 1/2
Belding Corticelli	400	800
Bel Telephone	800	150
B.C. Power A	200	21 1/2
B.C. Power B	200	21 1/2
B.C. Power C	200	21 1/2
B.C. Power D	200	21 1/2
B.C. Power E	200	21 1/2
B.C. Power F	200	21 1/2
B.C. Power G	200	21 1/2
B.C. Power H	200	21 1/2
B.C. Power I	200	21 1/2
B.C. Power J	200	21 1/2
B.C. Power K	200	21 1/2
B.C. Power L	200	21 1/2
B.C. Power M	200	21 1/2
B.C. Power N	200	21 1/2
B.C. Power O	200	21 1/2
B.C. Power P	200	21 1/2
B.C. Power Q	200	21 1/2
B.C. Power R	200	21 1/2
B.C. Power S	200	21 1/2
B.C. Power T	200	21 1/2
B.C. Power U	200	21 1/2
B.C. Power V	200	21 1/2
B.C. Power W	200	21 1/2
B.C. Power X	200	21 1/2
B.C. Power Y	200	21 1/2
B.C. Power Z	200	21 1/2

Moyennes de la Bourse et du Curb de Montréal

Dir.	Prix	Rend.
Agnew Surplus	800	10 1/2
Aluminium	800	10 1/2
Asbestos	800	10 1/2
Assoc. Breweries	100	17 1/2
Bathurst A	100	17 1/2
Bathurst B	100	17 1/2
Belding Corticelli	400	800
Bel Telephone	800	150
B.C. Power A	200	21 1/2
B.C. Power B	200	21 1/2
B.C. Power C	200	21 1/2
B.C. Power D	200	21 1/2
B.C. Power E	200	21 1/2
B.C. Power F	200	21 1/2
B.C. Power G	200	21 1/2
B.C. Power H	200	21 1/2
B.C. Power I	200	21 1/2
B.C. Power J	200	21 1/2
B.C. Power K	200	21 1/2
B.C. Power L	200	21 1/2
B.C. Power M	200	21 1/2
B.C. Power N	200	21 1/2
B.C. Power O	200	21 1/2
B.C. Power P	200	21 1/2
B.C. Power Q	200	21 1/2
B.C. Power R	200	21 1/2
B.C. Power S	200	21 1/2
B.C. Power T	200	21 1/2
B.C. Power U	200	21 1/2
B.C. Power V	200	21 1/2
B.C. Power W	200	21 1/2
B.C. Power X	200	21 1/2
B.C. Power Y	200	21 1/2
B.C. Power Z	200	21 1/2

Convocations

La Ligue des Propriétaires de l'Est tiendra une assemblée générale mercredi, le 23 janvier à 8 h. 30 p.m., à l'école de la Nation, 2055 rue St-G

LA VIE SPORTIVE

Les Bruins et le Tricolore ont annulé

Le Canadien n'est pas souvent victorieux, mais il ne continue pas moins d'attirer les fervents du hockey à ses joutes qui sont disputées au Forum. Samedi soir, alors que le tricolore faisait aux Bruins de Boston, pas moins de dix mille personnes ont été témoins de ce duel à la patinoire de la rue Ste-Catherine ouest.

Les amateurs qui ont été témoins de cette rencontre n'ont pas eu à regretter leur soirée, car les Bruins et les Habitants de Dick Irvin ont donné une intéressante exhibition mais malgré les efforts des deux camps la victoire ne put pencher d'un côté ou de l'autre et l'on a dû se contenter d'un résultat nul de 2 à 2.

Le Bleu Blanc Rouge mérite des félicitations pour sa belle tenue de samedi soir. Avec un déficit de deux points le club local a fait preuve d'un bel esprit combatif et lorsque la cloche annonça la fin de la deuxième période, le tricolore avait réussi à rejoindre ses adversaires pour pouvoir par la suite résister à tous les assauts et éviter d'être défait.

Les Bruins doivent leur succès à la tenue exceptionnelle de Frankie Brimsek qui se signale toujours dans les filets. Ce cerbère a fait des arrêts de toute beauté et sans sa belle tenue les Bruins auraient sûrement essuyé un échec, car en réalité le Bleu Blanc Rouge a eu l'avantage du jeu et il aurait mérité la victoire.

Le Canadien s'est vu refuser un point à la troisième période lorsque l'arbitre King Clancy a annulé la décision du juge des buts Bob Charron, qui avait allumé la lumière rouge à la suite d'un lancer de Joe Benoit. Les joueurs du Boston protestèrent contre ce point et l'officiel du président Calder donna raison aux visiteurs malgré que Charron affirmait que la rondelle avait pénétré dans les buts pour en sortir aussitôt. La chose a semblé être une erreur du juge des buts, car de l'avis de ceux qui se trouvaient près du territoire du Canadien ont déclaré que le disque avait tout simplement frappé le poteau des buts. L'assistance manifesta à la suite de la décision de Clancy, mais l'arbitre persista à refuser le but et le jeu reprit après que les employés eurent nettoyé la glace, car toutes sortes de projectiles avaient été lancés par les spectateurs en signe de protestation.

La joute de samedi fut très intéressante et tous les joueurs méritent des félicitations pour avoir réussi à tenir tête aux vaillants joueurs d'Arthur Ross.

Alignement des équipes:
CANADIEN. — Buts: Bibeault; défenses: Bouchard et Gouppille; centre: Chamberlain; ailiers: Benoit et Blake. Subs: Morin, Hefferman, O'Connor, Portland, K. Reardon, T. Reardon, Sands, Quilty et Gettiffe.

BOSTON. — Buts: Brimsek; défenses: Hollet et Clapper; centre: Schmidt; ailiers: Dumart et Bauer. Subs: Crawford, Smith, Wiseman, Conacher, A. Jackson, H. Jackson, Mario, Cain et Hiller.

Arbitres: Clancy, Joliat, Wilcox.
Première période
1 Boston: Clapper-Bauer... 9.02
2 Boston: Dumart-Schmidt... 13.55
3 Canadien: Chamberlain-Bouchard-Blake... 17.42
Punition: Conacher.

Deuxième période
4 Canadien: Gettiffe-Sands... 10.17
Punitions: Smith, Hefferman.
Troisième période
Pas de point: Punition aucune.
Période supplémentaire
Pas de point. Punition aucune.

New-Haven gagne contre les Rockets

New-Haven, 26 — Malgré une avance de deux points à la première période, les Rockets de Philadelphie ont dû baisser pavillon devant les Aigles de New-Haven hier soir, car ces derniers décrochèrent les honneurs de la victoire par un résultat de 4 à 3, dans une joute des séries de la Ligue Américaine de hockey.

Sommaire:
Première période
1. Philadelphie: Mason... 10.30
2. Philadelphie: Vickers... 11.20
Pun.: Shack.

Deuxième période
3. N.-Haven: Herchenrattler... 3.30
4. New-Haven: Burns... 4.50
5. New-Haven: Burns... 9.28
Aucune punition.

Troisième période
6. Philadelphie: Wycherly... 7.15
Pun.: Moe.
Période supplémentaire
7. New-Haven: Mancuso... 0.31
Aucune punition.

Joute contestée à Providence

Providence, 26 — Chuck Corrigan a permis aux Hornets de Pittsburgh de vaincre les Rouges de Providence par un résultat de 6 à 4, hier soir, car ses deux buts à la période supplémentaire ont assuré le triomphe des visiteurs dans cette partie de la Ligue Américaine de Hockey.

Sommaire:
Première période
1. Providence: Steele... 8.40
2. Providence: Herwood... 9.23
3. Pittsburgh: Sheron... 14.17
Pun.: Knappel, Bessone.

Deuxième période
4. Providence: McCully... 6.00
Aucune punition.
Troisième période
5. Pittsburgh: Schultz... 16.23
6. Pittsburgh: Corrigan... 16.35
7. Providence: Forsay... 17.51
8. Pittsburgh: Currie... 19.55
Aucune punition.
Période supplémentaire
9. Pittsburgh: Corrigan... 5.37
10. Pittsburgh: Corrigan... 7.10
Aucune punition.

Le Detroit est déclassé à New-York

New-York, 26 — Les Rangers ont eu peu de difficulté à vaincre les Ailes Rouges de Detroit hier soir au Madison Square Garden car les hommes de Lester Patrick ont vaincu les protégés de Jack Adams par un résultat de 11 à 2, ce qui est le pointage le plus élevé de la présente saison de la Ligue Nationale. La veille les Rangers avaient également triomphé du même club pour prendre la tête du circuit Calder.

Warwick, qui les Rangers tentent de faire élire comme la meilleure recrue de l'année, a obtenu 3 buts et une assistance, Smith, un but et 3 assistances et Kuntz un but et une paire d'assistances.

Les Rangers, qui menaient par 9 à 0 lorsque le Detroit a complété son premier point, ont tenté de donner son premier blanchissage à Jim Henry, mais Don Grosso a réussi à compter pendant qu'Alf. Pike purgeait une punition, 5 minutes avant le début de la 3e période, et 2 minutes avant la fin. Mud Bruneteau a compté l'autre but du Detroit.

Chacun des Rangers, excepté Henry a participé à l'assaut contre les buts de Johnny Mowers. Mac Colville a compté 2 points et Phil. Watson, Bryan Hextall, Alex. Shibley et Juzda un chacun. Les autres joueurs qui n'ont pu compter ont obtenu au moins une assistance chacun.

Alignement des équipes:
RANGERS: But, Henry; défenses: Coulter et Pratt; centre, Watson; ailiers: Hextall et Patrick; substituts: Shibley, M. Colville, N. Colville, Warwick, Smith, Pike, Juzda et Kuntz.

DETROIT: Mowers; Orlando et Stewart; Grosso; Wares et Acl; Motter, Bush, Liscombe, Howe, Giesbrecht, Bruneteau, Brown, Carveth et McReavy.

Arbitres: Bud Chadwick, John Wilken et Fred Stevenson.
Première période
1. Rangers: Watson... 1.20
Aucune punition.

Deuxième période
2. Rangers: Warwick... 5.43
3. Rangers: Juzda... 13.13
4. Rangers: Shibley... 17.02
5. Rangers: M. Colville... 17.34
6. Rangers: Warwick... 17.50
7. Rangers: Smith... 19.35
Punition: Brown.

Troisième période
8. Rangers: Hextall... 1.10
9. Rangers: M. Colville... 3.01
10. Detroit: Grosso... 5.18
11. Rangers: Warwick... 7.03
12. Rangers: Kuntz (Smith)... 15.01
13. Detroit: Bruneteau... 18.09
Punitions: Pike, Stewart, Watson.

Arbitres: Bud Chadwick, John Wilken et Fred Stevenson.
Première période
1. Rangers: Watson... 1.20
Aucune punition.

Deuxième période
2. Rangers: Warwick... 5.43
3. Rangers: Juzda... 13.13
4. Rangers: Shibley... 17.02
5. Rangers: M. Colville... 17.34
6. Rangers: Warwick... 17.50
7. Rangers: Smith... 19.35
Punition: Brown.

Troisième période
8. Rangers: Hextall... 1.10
9. Rangers: M. Colville... 3.01
10. Detroit: Grosso... 5.18
11. Rangers: Warwick... 7.03
12. Rangers: Kuntz (Smith)... 15.01
13. Detroit: Bruneteau... 18.09
Punitions: Pike, Stewart, Watson.

Arbitres: Bud Chadwick, John Wilken et Fred Stevenson.
Première période
1. Rangers: Watson... 1.20
Aucune punition.

Deuxième période
2. Rangers: Warwick... 5.43
3. Rangers: Juzda... 13.13
4. Rangers: Shibley... 17.02
5. Rangers: M. Colville... 17.34
6. Rangers: Warwick... 17.50
7. Rangers: Smith... 19.35
Punition: Brown.

Troisième période
8. Rangers: Hextall... 1.10
9. Rangers: M. Colville... 3.01
10. Detroit: Grosso... 5.18
11. Rangers: Warwick... 7.03
12. Rangers: Kuntz (Smith)... 15.01
13. Detroit: Bruneteau... 18.09
Punitions: Pike, Stewart, Watson.

Arbitres: Bud Chadwick, John Wilken et Fred Stevenson.
Première période
1. Rangers: Watson... 1.20
Aucune punition.

Deuxième période
2. Rangers: Warwick... 5.43
3. Rangers: Juzda... 13.13
4. Rangers: Shibley... 17.02
5. Rangers: M. Colville... 17.34
6. Rangers: Warwick... 17.50
7. Rangers: Smith... 19.35
Punition: Brown.

Troisième période
8. Rangers: Hextall... 1.10
9. Rangers: M. Colville... 3.01
10. Detroit: Grosso... 5.18
11. Rangers: Warwick... 7.03
12. Rangers: Kuntz (Smith)... 15.01
13. Detroit: Bruneteau... 18.09
Punitions: Pike, Stewart, Watson.

Le Canadien est défait par les Bruins

Boston, 26. — Les Bruins de Boston, qui ont fait match nul à Montréal, samedi soir contre le Canadien, se sont repris hier soir alors qu'ils recevaient la visite des Habitants de Dick Irvin car c'est avec un compte 7 à 3 en faveur des locaux que la joute d'hier s'est terminée.

Le résultat de la partie ne laisse jamais aucun doute car dès le commencement de la joute les locaux prirent l'avantage et réussirent à compter quatre points avant la fin de cette manche pendant que le Tricolore était tenu en respect.

Boston n'a compté qu'un but contre deux à la deuxième période, mais dans la troisième les Bruins ont compté deux fois pendant que Kenny Reardon purgeait une punition majeure, avant que les Montréalais réussissent à compter leur dernier point.

Reardon a été puni pour cinq minutes lorsqu'il a frappé Des Smith avec son bâton, lui infligeant une coupure au front. Le coup a été accidentel, comme les deux joueurs sont venus en collision près de la clôture, et Reardon, perdant la tête lorsque Clancy lui a collé une majeure, a lancé son bâton à l'autre bout de la patinoire, et il a lancé ses gants sur la glace.

Ceci a valu une punition de 10 minutes pour insubordination à Reardon, qui n'est revenu sur la glace que peu avant la fin du match.

Les Bruins étaient privés des services de leur gardien de buts réguliers, Frank Brimsek, qui s'est fracturé le nez dans la joute de samedi soir à Montréal, lorsque les Bruins ont annulé 2-2 avec les Canadiens. Nick Damore, le gardien de buts des Ours de Hershey dans la ligue Américaine, a été rappelé, et il remplacera Brimsek jusqu'à ce que celui-ci soit prêt à revenir au jeu.

Damore s'est montré effectif dans ses buts, et les trois points des Canadiens auraient difficilement pu être évités.

Frank Mario, le jeune centre rappelé de Hershey pour remplacer Bill Cowley, qui s'est fracturé la mâchoire à Detroit jeudi dernier, a compté le premier but du match. Kenny Reardon a conduit deux assauts qui ont permis aux Canadiens de reprendre un peu du terrain perdu. Les courses de Reardon ont permis à Toe Blake et Johnny Quilly de compter tour à tour.

Hollett y est allé de son deuxième but après trois minutes de jeu dans la troisième, et Roy Conacher a compté à son tour deux minutes plus tard. Buddy O'Connor a compté le dernier point des Canadiens, cinq minutes avant la fin.

Alignement des équipes:
CANADIEN. — Buts: Bibeault; défenses: Gouppille et Bouchard; centre: Quilty; ailiers: Sands et Gettiffe; subs: Chamberlain, Benoit, Blake, Reardon, Portland, Morin, O'Connor, Hefferman, Dame.

BOSTON. — Buts: Damore; défenses: Hollett et Clapper; centre: Schmidt; ailiers: Dumart et Bauer; subs: A. Jackson, Conacher, Wiseman, Smith, Crawford, H. Jackson, Cain, Hiller, Mario.

Arbitres: Frank Clancy, Herb Gallagher et Bill Cleary.
Première période
1-Boston: Mario... 2.25
2-Boston: Hollett... 9.28
3-Boston: Smith... 17.48
4-Boston: Hiller... 18.55
Aucune punition.

Deuxième période
5-Boston: Jackson... 13.13
6-Canadien: Blake... 17.30
7-Canadien: Quilly... 19.31
Pun.: Reardon.

Troisième période
8-Boston: Hollett... 3.26
9-Boston: Conacher... 5.41
10-Canadien: O'Connor... 15.53
Pun.: Reardon, maj. et 10 m.; et Smith.

Arbitres: Frank Clancy, Herb Gallagher et Bill Cleary.
Première période
1-Boston: Mario... 2.25
2-Boston: Hollett... 9.28
3-Boston: Smith... 17.48
4-Boston: Hiller... 18.55
Aucune punition.

Deuxième période
5-Boston: Jackson... 13.13
6-Canadien: Blake... 17.30
7-Canadien: Quilly... 19.31
Pun.: Reardon.

Troisième période
8-Boston: Hollett... 3.26
9-Boston: Conacher... 5.41
10-Canadien: O'Connor... 15.53
Pun.: Reardon, maj. et 10 m.; et Smith.

Arbitres: Frank Clancy, Herb Gallagher et Bill Cleary.
Première période
1-Boston: Mario... 2.25
2-Boston: Hollett... 9.28
3-Boston: Smith... 17.48
4-Boston: Hiller... 18.55
Aucune punition.

Le Toronto est défait hier par le Chicago

Chicago, 26. — Les Leafs de Toronto ont fait une belle joute contre les Eperviers hier soir, mais ils ont dû tout de même baisser pavillon et s'avouer vaincus par un résultat de 6 à 4, dans une joute régulière de la Ligue Nationale de hockey. Par cette victoire les Eperviers de Paul Thompson se sont rapprochés de la troisième position et ne sont plus que deux points en arrière des Leafs.

Bill Thoms a mené l'attaque de Chicago avec une paire de buts et une assistance. Garry Dahlstrom, Joe Cooper, Doug Bentley et Earl Seibert ont complété les autres buts des vainqueurs.

Les Leafs ont été à l'arrière presque tout le temps et dans la troisième période ils ont surmonté un déficit de deux buts pour égaliser le score, mais les Eperviers sont revenus à la charge pour compter les points décisifs.

Gordie Drillon, qui a compté deux buts hier soir contre Brooklyn, a répété cet exploit hier soir et il a de plus aidé Syl Apps à compter un autre point pour Toronto. Le quatrième but des Leafs a été compté par Bingo Kampman.

TORONTO. Buts: Broda; défenses: Kampman et Stanowski; centre: Apps; ailiers: Drillon et D. Metz. Subs: Taylor, Carr, Schirner, Langelle, Goldup, McCreedy, Church, McDonald.

CHICAGO. Buts: Lo Presti; défenses: Cooper et Mariucci; centre: Dahlstrom; ailiers: Thoms et Kaleta. Subs: Weibe, Seibert, March, R. Carse, Stewart, Allen, D. Bentley, M. Bentley, Hamill.

Première période
1. Chicago: Kaleta... 11.13
Pun.: Stanowski, Mariucci, D. Metz (2), Seibert.

Deuxième période
2. Toronto: Drillon... 6.25
3. Toronto: Kampman... 15.45
4. Chicago: Thoms-Weibe... 17.20
5. Chicago: Cooper... 18.47
Pun.: Kampman, Church (2), Seibert (2).

Troisième période
6. Chicago: D. Bentley... 3.06
7. Toronto: Apps-Drillon... 7.17
8. Toronto: Drillon... 9.33
9. Chicago: Apps-Drillon... 9.33
10. Chicago: Thoms-Kaleta... 17.09
Pun.: Weibe.

Arbitres: Chadwick, Young et McCabe.
Première période
1. N.-York: Kuntz-Warwick-Coulter... 8.28
2. Detroit: McReavy-Brown-Carveth... 18.54
Punition: M. Colville.

Deuxième période
3. N.-York: Pratt-Warwick-Patrick... 7.55
Punition: Grosso.

Troisième période
4. Rangers: Smith-Kuntz-Pratt... 6.02
5. Detroit: Carveth-Giesbrecht-Brown... 13.09
Punitions: Pike, Liscombe.

Arbitres: Chadwick, Young et McCabe.
Première période
1. N.-York: Kuntz-Warwick-Coulter... 8.28
2. Detroit: McReavy-Brown-Carveth... 18.54
Punition: M. Colville.

Deuxième période
3. N.-York: Pratt-Warwick-Patrick... 7.55
Punition: Grosso.

Troisième période
4. Rangers: Smith-Kuntz-Pratt... 6.02
5. Detroit: Carveth-Giesbrecht-Brown... 13.09
Punitions: Pike, Liscombe.

Arbitres: Chadwick, Young et McCabe.
Première période
1. N.-York: Kuntz-Warwick-Coulter... 8.28
2. Detroit: McReavy-Brown-Carveth... 18.54
Punition: M. Colville.

Deuxième période
3. N.-York: Pratt-Warwick-Patrick... 7.55
Punition: Grosso.

Troisième période
4. Rangers: Smith-Kuntz-Pratt... 6.02
5. Detroit: Carveth-Giesbrecht-Brown... 13.09
Punitions: Pike, Liscombe.

Les Rangers prennent la tête de la N. H. L.

Détroit, 26. — Les Rangers de Lester Patrick, grâce à leur victoire de samedi soir sur les Ailes Rouges de Detroit par un résultat de 3 à 2, ont pu passer en tête de la Ligue Nationale de hockey, car les Bruins ont dû se contenter d'un match nul avec le Canadien au Forum de Montréal.

Allen Kuntz, jeune joueur d'avant, a contribué à la victoire du club new-yorkais, car il enregistra le premier but des visiteurs puis obtint par la suite une assistance sur le point enregistré par Smith. Pratt compléta l'autre point du club vainqueur, tandis que McCreavy et Carveth comptaient pour les Ailes Rouges.

En comptant au cours de la joute de samedi, les Rangers en étaient à leur 82ème joute sans blanchissage.

Composition des équipes:
RANGERS. — Buts, Henry; défenses: Coulter et Pratt; centre, Watson; ailiers: Hextall et Patrick. Subs: Shibley, M. Colville, N. Colville, Warwick, Smith, Pike, Juzda et Kuntz.

DETROIT. — Buts, Mowers; défenses: Orlando et Stewart; centre, Grosso; ailiers: Wares et Abel. Subs: Motter, Jones, Liscombe, Howe, Bruneteau, Giesbrecht, Brown, Carveth et McReavy.

Arbitres: Chadwick, Young et McCabe.
Première période
1. N.-York: Kuntz-Warwick-Coulter... 8.28
2. Detroit: McReavy-Brown-Carveth... 18.54
Punition: M. Colville.

Deuxième période
3. N.-York: Pratt-Warwick-Patrick... 7.55
Punition: Grosso.

Troisième période
4. Rangers: Smith-Kuntz-Pratt... 6.02
5. Detroit: Carveth-Giesbrecht-Brown... 13.09
Punitions: Pike, Liscombe.

Arbitres: Chadwick, Young et McCabe.
Première période
1. N.-York: Kuntz-Warwick-Coulter... 8.28
2. Detroit: McReavy-Brown-Carveth... 18.54
Punition: M. Colville.

Deuxième période
3. N.-York: Pratt-Warwick-Patrick... 7.55
Punition: Grosso.

Troisième période
4. Rangers: Smith-Kuntz-Pratt... 6.02
5. Detroit: Carveth-Giesbrecht-Brown... 13.09
Punitions: Pike, Liscombe.

Arbitres: Chadwick, Young et McCabe.
Première période
1. N.-York: Kuntz-Warwick-Coulter... 8.28
2. Detroit: McReavy-Brown-Carveth... 18.54
Punition: M. Colville.

Deuxième période
3. N.-York: Pratt-Warwick-Patrick... 7.55
Punition: Grosso.

Troisième période
4. Rangers: Smith-Kuntz-Pratt... 6.02
5. Detroit: Carveth-Giesbrecht-Brown... 13.09
Punitions: Pike, Liscombe.

Arbitres: Chadwick, Young et McCabe.
Première période
1. N.-York: Kuntz-Warwick-Coulter... 8.28
2. Detroit: McReavy-Brown-Carveth... 18.54
Punition: M. Colville.

Deuxième période
3. N.-York: Pratt-Warwick-Patrick... 7.55
Punition: Grosso.

Troisième période
4. Rangers: Smith-Kuntz-Pratt... 6.02
5. Detroit: Carveth-Giesbrecht-Brown... 13.09
Punitions: Pike, Liscombe.

Arbitres: Chadwick, Young et McCabe.
Première période
1. N.-York: Kuntz-Warwick-Coulter... 8.28
2. Detroit: McReavy-Brown-Carveth... 18.54
Punition: M. Colville.

Les Américains vainqueurs dans la ville Reine

Toronto, 26. — Grâce au but enregistré par Johnny McCreedy, à la dernière période, samedi soir, les Leafs de Toronto ont pu vaincre les Américains de Brooklyn par un résultat de 3 à 2 pour se maintenir en troisième position de la Ligue Nationale de hockey.

Tommy Anderson, le meilleur compteur chez les défenses de la N.H.L., a compté les deux buts de Brooklyn grâce à deux brillantes courses individuelles. Il a intercepté une passe de Dave Schirner pour compter le premier et il s'est glissé entre les défenses de Toronto pour déjouer Turk Broda une deuxième fois.

Entre les deux buts de Anderson, Gordie Drillon a compté deux fois, à 14 secondes d'intervalle, chaque fois sur des passes de Syl Apps et Bob Davidson.

Pat Egan et Bob Davidson ont attrapé des punitions majeures. Egan a été puni pour cinq minutes pour avoir frappé Davidson avec son bâton à la deuxième période, et plus tard au même engagement, Davidson a attrapé une majeure pour s'être vengé contre Egan.

Alignement des équipes:
BROOKLYN. Buts: Rayner; défenses: Egan et Anderson; centre: Armstrong; ailiers: Larson et Watson. Subs: Field, Hill, Benson, Boll, Summerhill, Krol, Mossell.

TORONTO. Buts: Broda; défenses: Kampman et Stanowski; centre: Taylor; ailiers: Carr et Schirner. Subs: McDonald, Davidson, Langelle, Apps, Drillon, McCreedy, Church, D. Metz, Goldup.

Arbitres: Lampert, O'Brien, McCaffrey.
Première période
Aucun point.
Pun.: McCreedy, Armstrong, Larson.

Deuxième période
1. Brooklyn: Anderson... 0.10
2. Toronto: Drillon... 3.02
3. Toronto: Drillon... 3.02
4. Brooklyn: Anderson... 8.40
Pun.: Summerhill, Egan (majeure), Davidson (majeure).

Troisième période
5. Toronto: McCreedy... 12.45
Pun.: Summerhill, Anderson, McDonald.

Arbitres: Lampert, O'Brien, McCaffrey.
Première période
Aucun point.
Pun.: McCreedy, Armstrong, Larson.

Deuxième période
1. Brooklyn: Anderson... 0.10
2. Toronto: Drillon... 3.02
3. Toronto: Drillon... 3.02
4. Brooklyn: Anderson... 8.40
Pun.: Summerhill, Egan (majeure), Davidson (majeure).

Troisième période
5. Toronto: McCreedy... 12.45
Pun.: Summerhill, Anderson, McDonald.

Arbitres: Lampert, O'Brien, McCaffrey.
Première période
Aucun point.
Pun.: McCreedy, Armstrong, Larson.

Deuxième période
1. Brooklyn: Anderson... 0.10
2. Toronto: Drillon... 3.02
3. Toronto: Drillon... 3.02
4. Brooklyn: Anderson... 8.40
Pun.: Summerhill, Egan (majeure), Davidson (majeure).

Troisième période
5. Toronto: McCreedy... 12.45
Pun.: Summerhill, Anderson, McDonald.

Arbitres: Lampert, O'Brien, McCaffrey.
Première période
Aucun point.
Pun.: McCreedy, Armstrong, Larson.

Deuxième période
1. Brooklyn: Anderson... 0.10
2. Toronto: Drillon... 3.02
3. Toronto: Drillon... 3.02
4. Brooklyn: Anderson... 8.40
Pun.: Summerhill, Egan (majeure), Davidson (majeure).

Troisième période
5. Toronto: McCreedy... 12.45
Pun.: Summerhill, Anderson, McDonald.

Le congrès des raquetteurs est bien réussi

Malgré l'absence de la neige les raquetteurs ont tenu leur congrès annuel à Montréal ces jours derniers et cette convention fut couronnée de succès. L'organisation mérita des félicitations pour le beau succès obtenu.

Samedi arrivaient en notre ville les clubs des États-Unis et des différentes provinces du Dominion et les présidents des Unions canadienne et américaine reçurent des mains de Son Honneur le Maire Raynault les clefs de la ville puis ils se retirèrent à leurs quartiers généraux en attendant de participer aux courses de l'après-midi et de la parade aux flambeaux qui devait avoir lieu au cours de la soirée.

Le marathon de dix milles, qui constituait la principale épreuve au programme de la journée de samedi fut disputé sur un parcours peu propice car les athlètes durent courir sur une glace vive et cela a grandement nui à la rapidité des coureurs.

Comme on s'y attendait c'est Gérard Côté qui a gagné cette épreuve de résistance et du commencement à la fin le coureur de Saint-Hyacinthe, qui portait cependant les couleurs du Concordia, hier, a tenu la tête du peloton pour sortir vainqueur par une forte marge.

Adrien Pronovost, du club Frontenac de Québec, finit la course en deuxième position mais six des 21 concurrents durent abandonner la lutte et l'un des athlètes, Jean-Paul Champagne, dû être transporté à la palestre nationale, ayant été pris de crampes.

La parade aux flambeaux et le feu d'artifice au Parc Lafontaine ont clôturé une journée bien réussie et les gais lurons se retirèrent pour prendre un repos bien mérité.

Hier matin les clubs se réunirent au square Dominion pour ensuite se diriger jusqu'à la Place d'Armes où ils assistèrent à une messe en l'église Notre-Dame et après l'office divin les clubs se rendirent au Champ-de-Mars puis au Marché Bonsecours où avait lieu la réception de tous les délégués. Le plus bel entrain existait chez ces gais lurons et l'on fraternisa comme de véritables bons sportifs.

Hier soir les clubs se rendaient à la gare pour y monter dans les trains qui devaient les conduire dans leurs villes respectives et tous les clubs gardèrent un excellent souvenir de ce congrès de 1942.

Voici le résultat du marathon et des courses pour les divers championnats de la raquette:

MARATHON
Gérard Côté, Concordia, 1h. 28.45
Ad.

Sur le plébiscite

(Suite de la première page)

nement de prendre une attitude, quelle qu'elle soit, sur la question de la conscription. On a considérablement modifié la formule de notre participation au conflit depuis le moment où MM. Mackenzie King et Ernest Lapointe adoptèrent un compromis s'entendant sur un programme de participation libre et modérée. La politique participationniste a évolué au point où la question de la conscription pour service outre-mer est posée de manière à ce que les impérialistes. C'est le grand pas, le dernier. Les conscriptionnistes veulent que le gouvernement le fasse. Quand la conscription pour service outre-mer aura été décrétée, la participation du Canada à la deuxième guerre mondiale sera exactement la répétition de ce qui s'est fait de 1914 à 1918.

En 1917

Le premier ministre résiste, tergiversant, cherche à gagner du temps.

M. King annonce la tenue d'un plébiscite. En 1917 sir Wilfrid Laurier demanda le plébiscite sur la question de la conscription elle-même. Cette fois-ci le plébiscite ne portera pas sur la conscription pour service outre-mer, mais sur les promesses électorales anticonscriptionnistes du parti libéral. Différence notable. Sans doute si le gouvernement n'était absolument inflexible dans sa décision de ne jamais imposer le service militaire obligatoire pour outre-mer, ne demanderait-il pas au peuple de le délier de ses engagements. Mais n'anticipons pas. Il s'agit pour le moment d'avoir des concepts clairs et de procéder dans l'ordre que nous suggère le gouvernement. Chaque chose viendra à son heure. Le ministre libéral présente une formule à retardement, si l'on peut dire. C'est, de sa part, tactique essentiellement politique. Pour y voir clair, il faut attendre les explications que le premier ministre fournira aujourd'hui. M. Mackenzie King donnera-t-il toutes les explications nécessaires, ou en donnera-t-il seulement les principales? A notre avis le plébiscite masque une crise au sein du cabinet. Cela, M. Mackenzie King ne le dira jamais: à preuve, le tableau optimiste qu'il a brossé jeudi dernier de l'unité qu'il est censé régner au sein du parti libéral.

La différence de 1917 à 1942

La situation actuelle diffère aussi de celle qui existait en 1917, en ce sens qu'il n'y a maintenant devant la Chambre aucun projet défini de loi de conscription. En 1917 sir Wilfrid Laurier a présenté son amendement en faveur du plébiscite lorsque le bill de la conscription était à la seconde lecture. Aujourd'hui, rien de tel. Il n'y a pas même, devant la Chambre, de projet de loi de plébiscite. Aussi, le premier débat ne portera pas tant sur la conscription elle-même, comme cela fut le cas en 1917 (amendement Laurier, sous-amendement Barrette) que presque rien que sur deux points: le plébiscite et les promesses électorales anticonscriptionnistes du parti libéral. La Chambre discutera des avantages et des inconvénients d'un plébiscite et de l'opportunité (ou de la nécessité, selon le point de vue) de délier le gouvernement de ses engagements. Voilà deux questions que l'on doit séparer nettement.

Le plébiscite

Tout d'abord on peut étudier le plébiscite en lui-même. Là-dessus les doctrines démocratiques ont des choses intéressantes à dire. Tel quotidien prétend que l'autorité dûment constituée a le devoir de prendre ses décisions elle-même, après avoir consulté les compétences militaires; et qu'un plébiscite, dans les circonstances présentes, n'est qu'un indice de faiblesse et un signe de décadence pour la démocratie. Tel autre affirme, au contraire, que le plébiscite est une forme de consultation populaire essentiellement démocratique et que, dans certains cas particuliers, il est préférable de procéder par plébiscite plutôt que par une élection générale. D'autres soutiennent qu'il est non seulement dangereux mais criminel de consulter le peu-

ple pendant que se joue le sort, sinon du monde entier, de la chrétienté et de la civilisation, du moins de l'Empire britannique. On trouve cet argument à chaque page de *Hansard* de 1917; on le retrouve depuis des semaines dans la bouche de nos conscriptionnistes et dans la page de rédaction de nos quotidiens impérialistes.

Les engagements de 1939 et de 1940

L'autre question est celle des engagements électoraux anticonscriptionnistes contractés par le parti libéral en 1940. On nous permettra de rappeler que les conservateurs n'ont pas fait preuve de la même délicatesse de conscience (et sur ce point plusieurs libéraux leur ressemblent). En tout cas, au début de la session de 1940, immédiatement après l'élection générale, le groupe parlementaire du parti conservateur a demandé la formation d'un gouvernement national et dès les premiers mois de 1941, il a préconisé la conscription pour service outre-mer, alors que l'électeur s'était prononcé et contre le gouvernement national et contre la conscription. Ce qui plus est, le parti conservateur dirigé par M. R.-J. Hanson, s'était présenté au peuple avec un programme anticonscriptionniste. Mais, de leur côté, les libéraux n'ont pas pris d'engagements anticonscriptionnistes seulement en 1940. Ils ont commencé leur campagne d'éducation populaire sur ce point en 1917; ils l'ont continuée en 1921; ils l'ont poursuivie en 1925 et 1926; en 1930 et 1935 ils ont rappelé leur attitude sur ce point. Du côté de l'électeur, cela ne change donc pas grand chose; du côté du gouvernement libéral, cela veut dire qu'il demande d'être relevé de promesses qu'il a faites et répétées il y a vingt-cinq ans, qu'il a renouvelées sans cesse depuis et qu'il a reprises de solennelle façon en 1940. Sur ce point, la discussion publique peut devenir fort intéressante et instructive pour la génération présente comme pour les générations futures.

D'un parti à l'autre

Envisagée sous un autre aspect, on note encore que la situation actuelle est fort différente de celle qui existait en 1917. En effet, le gouvernement d'aujourd'hui est conservateur. Celui d'aujourd'hui est libéral. Cela n'a rien de nouveau et pourtant cela fait toute la différence du monde. Différence de méthodes: le gouvernement libéral a procédé par étapes, alors que le gouvernement conservateur n'avait guère manifesté d'hésitation. Il y a plus important que cela encore. En 1917, il y avait des Canadiens français des deux côtés de la Chambre, dans les deux vieux partis. Il y avait des députés conservateurs de langue française; il y en avait davantage chez les libéraux. Aujourd'hui, tous les députés canadiens français, à l'exception d'un seul, appartiennent au parti libéral. Le seul dissident, M. J.-S. Roy, député de Gaspé, s'est séparé du parti conservateur il y a quelques mois. On pourra bientôt constater, de tangible façon et dans une crise singulièrement grave, ce que nous aura valu le bloc solide de Québec. Ce sera peut-être la mort d'un mythe.

La journée des chefs

Ces distinctions et ces rapprochements permettront de suivre avec plus de profit l'exposé du programme ministériel que M. Mackenzie King fera aujourd'hui et la discussion qui suivra immédiatement et qui se prolongera pendant plusieurs jours, peut-être même pendant plusieurs semaines. Aujourd'hui, ce sera la journée des chefs. M. R.-J. Hanson, leader parlementaire du groupe conservateur, sera le premier orateur. Il n'a pas encore révélé l'attitude que son parti prendra sur la question; on estime qu'il proposera un amendement dans lequel il exprimera le regret de ce que le gouvernement ait recouru au plébiscite. Les conservateurs préférerait de beaucoup que le ministre décrétât la conscription tout de suite, sans autre formalité. Les libéraux ont tenu un caucus mais ils n'ont pas fait savoir ce qu'ils ont décidé. Les membres de la C. G. P. ne s'opposent pas à la tenue du plébiscite, tout en préférant que le gouvernement eût procédé autrement.

Nous ignorons si les membres du Parlement s'arrêtent à cette pensée que ces jours-ci ils prononceront des paroles et poseront des actes qui s'inscriront dans l'histoire.

Leopold RICHER

Bloc-notes

M. Meighen crache en l'air

Candidat dans la circonscription torontoise de York-Sud, M. Arthur Meighen a craché en l'air, et comme il est dit dans le proverbe, son crachat lui a retombé sur le nez. Les hommes de York-Sud qui sont en service militaire au Canada et en dehors du Canada et qui sont forcément absents de la circonscription n'auront pas droit de suffrage à l'élection complémentaire du 9 février. M. Meighen, au cours des réunions qu'il tient, s'en est plaint plusieurs fois et en termes pleins à la fois d'amertume et de loyalisme indignation: "York-Sud a plus d'hommes dans les forces armées que n'importe quelle autre circonscription de même dimension, a-t-il dit et répété, et pourtant ces gens ne pourront participer au scrutin."

Dans Ottawa, un fonctionnaire attaché au bureau du directeur des élections, comme d'habitude c'était bien le cas, dans York-Sud, ainsi que ça serait d'ailleurs le cas dans n'importe quelle autre circonscription où se tiendrait une élection complémentaire. Il n'y a rien ni dans la loi fédérale des élections, ni dans les règlements qui y affèrent, pour autoriser des soldats absents à voter à l'occasion d'un scrutin complémentaire. Pour leur permettre de le faire, il faudrait d'ailleurs modifier tout un organisme compliqué et coûteux. Il faudrait trouver le moyen de recueillir les bulletins de ces soldats partout où ils se trouvent, au Canada, en Grande-Bretagne ou ailleurs.

Le fonctionnaire en question ne dit pas à sa manière pratique ou même raisonnablement possible; il constate simplement le fait; la loi telle

qu'elle est n'autorise pas le vote des soldats absents.

Quoi qu'il en soit, M. Meighen se plaint de la chose, comme s'il était victime d'une injustice, comme si les soldats en question étaient privés d'un droit sacré: "C'est un manque de respect honteux à l'endroit des droits démocratiques de ceux qui se battent", dit-il.

Ce qui s'est fait en 1917 et 1919

La *Free Press* de Winnipeg et le *Star* de Toronto font remarquer là-dessus que s'il y a injustice, manque de respect des droits démocratiques en l'occurrence de York-Sud, M. Meighen lui-même s'est rendu coupable des mêmes choses, en 1917, alors qu'il était ministre dans le gouvernement dirigé par M. Borden, qui a fait adopter par le Parlement la loi fameuse dite des élections en temps de guerre.

"Il y a eu une très chaude élection complémentaire dans le comté de Dorchester, de bonne heure en 1917", écrit le *Star*; "cela se produisit à une période critique de la guerre et les soldats n'ont pas voté. Bien plus, la loi des électeurs militaires, votée un peu plus tard la même année, restreignait spécifiquement le vote des soldats aux élections générales. Cette loi formait la partie quatre de la loi fédérale des élections, et le texte en commençait ainsi: Cette partie de la loi s'appliquera seulement à une élection générale tenue au cours de la présente guerre ou après la conclusion de la paix mais avant la démobilisation."

Telle était la loi des élections en temps de guerre, dont M. Meighen a passé et passe encore pour être le père, de même qu'il a passé et passe encore pour être le père de la loi de conscription de 1917.

La *Free Press* rappelle, avec des précisions, certaines autres choses: "Une fois la guerre finie, une loi des élections complémentaires fut votée en 1919, pour couvrir huit élections complémentaires. Cette loi ne reconnaissait le droit de suffrage aux soldats que s'ils étaient de retour dans leurs circonscriptions depuis un mois."

Le journal winnipegais ajoute, avec bon sens, que si M. Meighen avait voulu faire preuve d'un peu plus de raison, s'il avait voulu se montrer moins partisan, il n'aurait pas porté d'accusation qui l'atteint autant qu'elle atteint le présent gouvernement, en supposant toutefois que pareille accusation ait la moindre portée. "Mais au fait, écrit le confrère manitobain, de portée, l'accusation n'en a aucune. L'idée de reconnaître aux soldats le droit de suffrage à chaque élection complémentaire est simplement absurde, comme M. Meighen lui-même le sait quand il s'est trouvé sans doute étroitement associé à la préparation de la loi des élections pendant la guerre. Les hommes de n'importe quelle circonscription qui vont en service actif se trouvent éparpillés un peu partout et souvent au loin, dans l'armée, dans la marine, dans la force aérienne, sur tous les théâtres de la guerre. Il ne serait pas juste de donner le droit de vote, dans une élection complémentaire, à quelques soldats sans le donner à tous, même à quelques-uns qui pourraient se trouver en des endroits très éloignés. Dans une élection générale en temps de guerre, s'il s'en produisait une, tous les soldats auraient droit de vote et l'on serait alors justifiable de s'organiser en conséquence. Mais n'importe qui se peut rendre compte que l'on serait mal avisé d'agir ainsi à propos de chaque élection complémentaire, que la chose serait impraticable."

Mémoire courte

Il semble que M. Meighen a oublié pas mal de choses depuis 1917, qu'il a même oublié des choses qui se sont passées depuis moins longtemps que cela. A l'occasion d'une élection complémentaire dans Bagot, en décembre 1925, M. Meighen, qui était encore chef du parti conservateur, ne s'est-il pas prononcé en faveur d'un plébiscite sur la question de notre participation aux guerres de la Grande-Bretagne et de l'Empire? Sauf erreur, il a pris cet engagement. M. Meighen, dans Bagot même, alors qu'il était allé prendre part à la campagne de son candidat, M. André Fautoux, plus tard sénateur, et aussi, vers le même temps, lorsque part en Ontario, à St. Catharines, M. Meighen a des idées courtes et il n'a certes pas la mémoire longue.

La main-d'œuvre agricole

On trouvera dans les autres pages de ce numéro du *Devoir*, les textes de résolutions adoptées par la Cooperative des jardiniers-marchands de la province de Québec et par le conseil municipal de Saint-Rémie-Naperville, exposant au gouvernement que le service militaire est en train de priver l'agriculture de bras dont elle a absolument besoin pour maintenir et intensifier, ainsi qu'on le lui demande avec instance, sa production. Dans l'un et l'autre cas, les motifs que l'on énumère sont les mêmes, avec des variantes de forme, et ils sont probants à leur face même. Des associations d'agriculteurs des autres provinces, même de l'Ontario, ont exposé des demandes identiques, en invoquant les mêmes motifs: l'agriculture manque de bras, il ne faut pas lui enlever, mais lui en procurer de plus nombreux.

Il semble qu'il y aurait lieu, dans les circonstances, qu'une association reconnue, capable de représenter la classe agricole, soumette un texte auquel pourrait adhérer tous les intéressés. L'union catholique des cultivateurs, par exemple, pourrait dans le cas des intéressés de la province de Québec, prendre cette initiative.

Emile BENOIST

L'art dans les fleurs... LA PATRIE, Fleuriste Service téléphonique partout Radio-programme C.H.L.P. le jeudi entre 12.15 et 12.30 h. Serre chaude attenante au studio 168 STE-CATHERINE EST PT. 1786 J.-R. BRULE, prop.-kwianon Prés. Ass. Fleuristes de M.

C'est le temps de lire le "Devoir", de le faire lire...

Les deux sessions, les prochaines élections, la campagne sur le plébiscite

S'il fut un temps, où il fut à propos de lire le "Devoir", de le faire lire, c'est bien le temps actuel.

Songez à ce qui se passera d'ici quelques semaines: Les deux sessions, provinciale et fédérale, avec des débats d'un extrême intérêt, à Ottawa particulièrement;

Les élections complémentaires prochaines, qui peuvent prendre une allure dramatique;

La campagne que nécessitera le plébiscite fédéral, et qui sera l'une de celles que l'on devra suivre avec le plus d'attention;

Sans compter l'imprévu.

Sur tous ces événements, le "Devoir" fournira les indications les plus précises, les plus abondantes possibles.

Et, sur le fond des débats, il donnera son avis avec toute la franchise que l'on peut attendre de lui.

L'un de nos confrères écrivait récemment que le "Devoir" dit tout haut ce que tant d'autres se contentent de penser tout bas. IL CONTINUERA.

Si vous voulez être renseigné aussi exactement que possible; Si vous voulez suivre une discussion de fond sur les problèmes prochains, et particulièrement sur ceux que soulèvera le plébiscite,

LISEZ LE "DEVOIR"

LISEZ LE "DEVOIR" ET FAITES-LE LIRE.

3 SOUS LE NUMERO.

Par la poste, en dehors de Montréal et de sa banlieue, \$6.00 par année. Aux Etats-Unis, \$8.00; dans les autres pays, \$10.00.

Adressez toute la correspondance au "Devoir", Service du tirage, 430, rue Notre-Dame (est), à Montréal, Canada.

L'actualité

(suite de la première page)

lecteurs qui sont en faveur du plébiscite et qui ont écrit à ce journal. Ils sont leurs lettres? Je m'en souviens aussi que ceux qui signent "A Patriot", "A Woman Worker", "A Good Citizen", n'ont pas eu le courage de faire publier leur vrai nom. Quand on est si désintéressé et si soucieux de patriotisme et de loyauté, il me semble que l'on ne devrait pas avoir peur de son nom. Serait-ce le manque de courage, le manque de conviction qui font que ces fréquents de tribunes libres n'ont jamais le simple bon sens de signer leur vrai nom, surtout quand ils estiment avoir raison d'exprimer telle ou telle idée? Cette peur de signer de crainte d'avoir des embêtements n'est pas le monopole des anglophones; nos journaux français sont aussi envahis de lettres exprimant souvent d'excellentes idées à l'abri d'un prudent anonymat. Ce n'est pas toujours reluisant.

Certains propriétaires indépendants n'auront pas le plaisir cette année de signifier à ceux de leurs locataires qui ne leur plaisent pas de déguerpir. Il leur faudra d'excellentes raisons pour ce faire, c'est la loi qui le veut. D'autre part, le locataire y songera sérieusement cette année avant d'aller trouver triomphalement son propriétaire et de lui dire avec un sourire ironique: "Vous savez, si vous ne faites pas le ménage et si vous ne réparez pas... et si... La rareté des logements disponibles fera que le locataire qui bouge annuellement d'un quartier à l'autre, demeurera en place. C'est aujourd'hui que, de part et d'autre, propriétaires et locataires doivent faire des efforts particuliers pour s'entendre. Après la guerre, quand la loi des loyers sera rappelée, le crains pourtant le bouillonnement le plus fantastique que l'on ait vu. Les déménageurs peuvent s'y préparer. Gare aux meubliers. Mais en attendant, la stabilité des prix ne peut que servir à l'unité des foyers. Espérons que cela sera vrai au physique comme au moral."

Je lis la phrase suivante: "La tempérance relève uniquement de l'éducation. L'usage modéré des liqueurs enivrantes ne s'apprend pas à coups de décrets." Voilà le point sur lequel devraient méditer ceux qui ont à cœur une solution humaine et raisonnable du problème des alcools potables. Tout est là. Question d'éducation, question de modération dans l'usage.

Enseigner aux gens la modération, leur faire accepter cette vertu comme principe général de conduite. C'est le plus sûr moyen, croyons-nous, d'attaquer à sa source le problème de la consommation des alcools.

La police et les lois n'y suffiraient pas sans cela. Le Carême, ce rationnement annuel, imposé par l'Eglise à ses fideles, approche. Nous aurons la occasion de pratiquer la modération. N'y manquons pas et peut-être aurons-nous chance de moins mériter le titre de catholiques de routine.

Le manque d'hommes force certaines compagnies de messagerie à utiliser des jeunes filles. Deux jeunes filles seraient déjà au service des télégraphes du Canadian National. Cependant, explique M. Ross, surintendant de ce service, les jeunes filles ne livrent pas des messages que dans l'édifice de l'université. Elles sont employées, elles y travaillent longtemps que les jeunes filles sortent et vont plus loin que la maison, que cette maison soit grande ou petite. Si la femme livre aujourd'hui des messages, elle plaidra aussi au prétoire, et je suis sûr que ces disciples féminins de Thémis veulent pratiquer leur droit avec tout ce que cette profession requiert. Elles ne pourront alors se confiner dans des bureaux. La femme (certaines femmes) veut être seule de l'homme, le concurrencer sur son propre terrain. Elle prendra alors les avantages comme les désavantages de cette concurrence.

Il est un petit fait social qui jette sa lumière sur l'évolution des temps. Avant, un homme se

serait cru le dernier des derniers si, dans une voiture publique, il n'avait pas cédé sa place à une femme. Aujourd'hui, c'est l'exception qui, à Montréal du moins, fait ce geste. La femme veut et parfois doit travailler. L'homme a cru dès lors la traiter comme une concubine sans plus et la galanterie a cédé du terrain. Domage. Mais, autres temps autres mœurs.

Le rationnement du sucre au Canada va paraître une chose très grave à ceux qui ne pourront ou ne voudront désormais se servir qu'une seule cuillère à lieu de deux dans leur thé. Mais que voulez-vous, la guerre oblige à des sacrifices aussi grands. Si au moins le rationnement du sucre pouvait avoir pour résultat de nous débarrasser de certains personnages suaves et sucrés qui encombrèrent les différents échelons de la société! Si comme le veut ce règlement sur le sucre, le rationnement sera moins sévère à l'époque des confitures et conserves, cette petite industrie va connaître un essor magnifique. Plusieurs vont en tout cas faire des conserves pour la première fois, ou prétendre en avoir à faire.

26-1-42

M. H.

Journée religieuse de l'Emprunt de la Victoire le 22 février

Ottawa, 24 (Communiqué) — L'Eglise reconnaissant le besoin impérieux du second emprunt de la victoire qui sera lancé le mois prochain comme un acte essentiel de notre effort de guerre pour conserver nos libertés religieuses aussi bien que sociales et nationales au Canada, manifestera son appui en consacrant une journée spéciale à l'emprunt de la victoire, soit le dimanche, 22 février.

L'emprunt de la victoire devant s'étendre du 16 février au 7 mars, le dimanche consacré à l'emprunt par les églises sera donc au début de la deuxième semaine de la campagne d'emprunt pour le montant de \$600,000,000, et signalera la coopération de toutes les églises du pays à cette nouvelle campagne pour la vente d'obligations de la victoire. La manière de collaborer sera en faisant mention de l'emprunt dans toutes les églises, soit du haut de la chaire soit par des laïques qui feront de brefs discours dans les sanctuaires des églises protestantes.

M. J. L. Ilsley, ministre des Finances, a demandé aux évêques et aux ministres de toutes les églises de prêter leur concours de cette façon. On s'est rappelé aujourd'hui aux quartiers généraux du Comité National sur les finances de guerre qui dirige ici les préparatifs pour la présentation du nouvel emprunt, qu'une pareille demande avait été faite durant la dernière campagne d'emprunt de la victoire en juillet dernier, les résultats furent immédiats à travers tout le pays.

De plus, on s'attend à ce que dans bien des églises, les sermons traitent de l'emprunt de la victoire et le recommandent comme un devoir de patriotisme, soit le dimanche même consacré à l'emprunt de la victoire, soit le dimanche précédent, 15 février, immédiatement avant l'ouverture de la campagne d'emprunt.

M. Henri Bourassa à Notre-Dame

La deuxième édition de cette brochure miméographiée est épuisée et en réimpression. Les commandes seront forcément ajournées seront ramplées dès que la troisième édition nous parviendra.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Tél. AMherst 1543
GEORGES PRINCE
OPTOMETRISTE-OPTICIEN
Bureau au magasin L.-N. Messier
1490, ave Mont-Royal (est) - Montréal

Domicile: 1811 boul. St-Joseph (est) - Montréal
Tél.: MA. 5877

Lisez les revues

Voici celles qu'on peut se procurer à notre Service de Librairie:

- Relations** — revue mensuelle — sous la direction des RR. PP. Jésuites. Au comptoir .25s; par la poste .30s.
- L'Action Nationale** — revue mensuelle — est un organe de pensée et d'action au service des traditions et des institutions religieuses et nationales de l'élément français en Amérique. Au comptoir .25s; par la poste .30s.
- Culture** — revue trimestrielle — Sciences religieuses et sciences profanes au Canada publiée par les RR. PP. Franciscains. Au comptoir .60s; par la poste .70s.
- Les Carnets Viatoriens** — revue trimestrielle — Publication du Scolasticat de théologie des Clercs de Saint-Viateur. Revue d'intérêt général. Au comptoir .60s; par la poste .70s.
- Revue Dominicaine** — revue mensuelle. Au comptoir .30s; par la poste .40s.
- La Nouvelle Revue** — revue mensuelle. Au comptoir .25s; par la poste .30s.
- La Famille** — revue mensuelle — au comptoir .19s; par la poste .22s.
- Voici la France de ce mois** — revue mensuelle française — publiée aux Etats-Unis. Voici à pour but de présenter en raccourci un panorama de la vie française d'aujourd'hui. Ses articles sont de tendances politiques variées, leur valeur essentielle étant de refléter tel ou tel courant d'opinion sensible en France. Au comptoir .25s; par la poste .30s.
- Aujourd'hui** — un "Digest" français — mensuel — Politique — Arts — Histoire — Sciences — Variétés. Au comptoir .25s; par la poste .30s.
- Cahiers de l'Ecole des Sciences sociales, Politiques et Economiques de Laval**. Dix cahiers par année. Au comptoir .15s; par la poste .17s.
- L'Oeil** — revue mensuelle — illustrée, politique et littéraire. Au comptoir .10s; par la poste .12s.
- Paysana** — revue mensuelle — Arts ménagers. Au comptoir .10s; par la poste .12s.
- Bulletin des Etudes françaises** publié par les Sains du Collège Stanislas (6 numéros par année). Au comptoir .25s; par la poste .30s.
- Ensemble** — revue mensuelle — Organe officiel du Conseil Supérieur de la Coopération. Au comptoir .15s; par la poste .18s.
- Amérique française** — revue mensuelle — sous la direction de MM. Roger Rolland et Pierre Baillargeon. Au comptoir .35s; par la poste .40s.
- La Ruche** — revue mensuelle — pour enfants de 12 à 18 ans. Contes, légendes, récits, romans, jeux, pièces de théâtre. Au comptoir .10s; par la poste .11s.
- Brébeuf** — journal mensuel publié par les élèves du collège. Au comptoir .10s; par la poste .11s.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

430, rue Notre-Dame est, Montréal

DUPUIS

Plateau 5151 — local 202

GRAVURES MODERNES

encadrement original



trois dimensions:
14" x 18"
16" x 20"
18" x 22"

Divers sujets. Ord. 6.95.
AU COMPLET, CHACUNE:

4.95

Ces gravures sont sur fond pâle et le cadre est également pâle. D'un joli effet sur les murs à décor moderne.

DUPUIS — troisième: (centre)

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président
A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.